

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16011 – 7 F – VENDREDI 19 JUILLET 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres

Cent ans d'olympisme

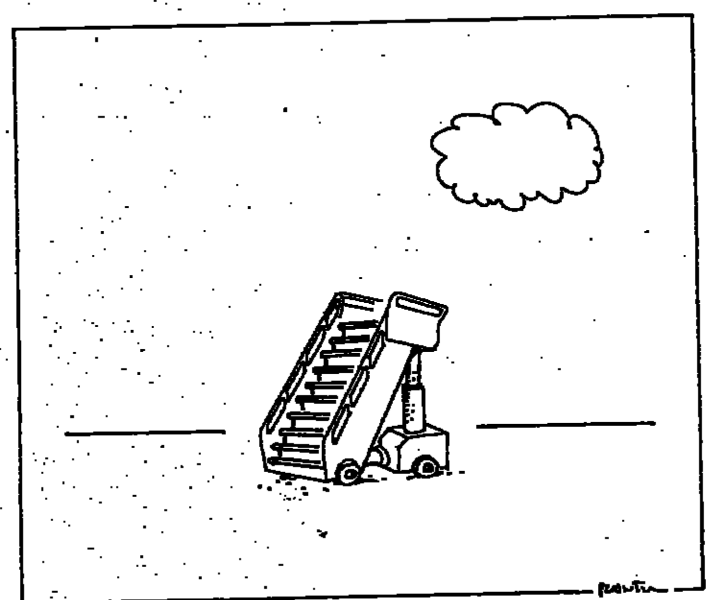
Un cahier de 8 pages

Washington enquête sur l'explosion en vol du Boeing 747 New York - Paris de la TWA

Aucun survivant n'a été retrouvé parmi les 229 personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil

UN AVION de la compagnie TWA à destination de Paris a explosé en vol, mercredi 17 juillet, peu après son décollage de New-York, avec 229 personnes à bord, 212 passagers et 17 membres d'équipage. Sept heures après la catastrophe, les sauveteurs n'avaient retrouvé aucun survivant.

Les contrôleurs aériens de l'aéroport John-Fitzgerald Kennedy ont perdu le contact avec le Boeing 747 à 20 h 45 locales (2 h 45 heure de Paris). L'appareil s'est abîmé en mer au large de Long Island, à 110 kilomètres de New York. Les autorités de l'aviation civile américaine assuraient jeudi n'avoir aucune information sur un éventuel message de détresse lancé par l'équipage. Les témoins de la catastrophe assurent avoir vu une *« boule de feu »* dans le ciel après avoir entendu une forte explosion. L'un d'entre eux a parlé d'une *« boule de feu rouge »* suivie d'une fumée noire, un autre a aperçu *« deux éclairs dans le ciel »*.



Les autorités américaines et les responsables de la TWA affirment n'avoir reçu récemment aucune menace particulière. Ils se gardent d'évoquer l'hypothèse d'un acte terroriste, à 48 heures de l'ouverture des Jeux olympiques d'Atlanta. Le porte-parole de l'aviation civile américaine a refusé de *« spéculer »* sur les causes de la catastrophe.

L'appareil était un modèle B747-100, livré en 1971, équipé de quatre réacteurs Pratt and Whitney, d'une capacité de 366 sièges. Son équipage était, selon le porte-parole de la TWA, *« très expérimenté »*. L'âge moyen de la flotte de cette compagnie est de dix-huit ans. Le Boeing disparu effectuait le vol 800 New-York Paris. Il y a encore quelques mois, cette liaison se prolongeait jusqu'à Tel-Aviv. Un autre vol TWA était prévu à 21 h 40 pour relier New York à Tel-Aviv.

Il s'agit de l'accident le plus meurtrier de l'histoire de l'aviation civile américaine après celui du DC 10 d'American Airlines qui s'était écrasé le 25 mai 1979 après son décollage de l'aéroport international de Chicago, faisant 275 morts. On ignorait, jeudi en fin de matinée, les nationalités des passagers.

Lire page 24

Corruption : le maire de Cannes a été placé en garde à vue

LE MAIRE (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, se trouvait en garde à vue à Nice, jeudi matin 18 juillet, après son interpellation, la veille, sur commission rogatoire du juge de Grasse Jean-Pierre Murciano. M. Mouillot est soupçonné de *« corruption passive »*, au terme d'une procédure digne d'un roman policier, supervisée par le ministre de l'intérieur en personne, Jean-Louis Debré. Alertés par le gérant d'un casino cannois, à qui M. Mouillot avait imposé le versement de 3 millions de francs contre une autorisation d'exploiter des machines à sous, les policiers ont surpris, mercredi à Londres, l'émissaire du maire de Cannes au moment où s'effectuait la remise des fonds.

Lire page 9



Une métropole révélée par les J.O.

C'EST DANS LA CITÉ où le Coca-Cola a été inventé que se tiendront les Jeux du centenaire de l'olympisme moderne. Atlanta, dont la notoriété restait marquée par la défaite des Sudistes et la discrimination envers les Noirs, révèle donc son autre visage. Celui d'une métropole brutale, soucieuse du profit, déménageuse d'informations et avide de gloire médiatique.

Lire notre cahier de 8 pages

Le divorce entre Lady Di et ses œuvres de charité

LONDRES
de notre envoyée spéciale

La princesse de Galles manquera aux Britanniques. Elle vient de leur rappeler qu'elle n'était pas seulement la femme la plus photographiée du monde, mais aussi l'une des plus utiles. Celle qui redeviendra bientôt Lady Diana Spencer lorsque son divorce avec le prince Charles sera prononcé, le 28 août, a adressé, lundi 15 juillet, une lettre de démission à une centaine d'œuvres de charité qui bénéficiaient de son patronage. *« Comme je chercherai à réorganiser ma vie, il ne me sera plus possible de vous garantir le degré d'engagement que vous méritez »*, écrit la princesse *« avec grande tristesse »*. *« Je pense*, ajoute-t-elle, *qu'un autre membre de la famille royale serait désormais mieux à même de vous aider dans votre tâche immense. »*

Les conséquences financières de cette décision seront désastreuses pour les organisations concernées. La perte du patronage de la princesse occasionnerait un manque à gagner cumulé de 5 millions de livres sterling (40 millions de francs) pour des associations aussi diverses que Help the Aged (aide aux personnes âgées), l'hôpital orthopédique du Middlesex, la Fondation des aveugles de Nouvelle-Zélande, ou encore – ô ironie – l'association Relate, spécialisée dans le conseil conjugal.

Les plus importantes, celles qui peuvent organiser des bals ou des grandes campagnes de collectes de fonds auxquelles la princesse prêtait son concours, seront les plus touchées. Lord Jeffrey Archer, écrivain à succès et grand ami de Diana, a pu constater, quand il dirigeait la Croix-Rouge britannique, l'immense atout qu'elle représentait. Au début des années 80, la Croix-Rouge pouvait rassembler 30 à 40 millions de livres par an ; avec la princesse, les contributions ont atteint 95 millions de livres.

A l'avenir, Diana concentrera ses efforts sur six *« charities »* qui lui sont particulièrement chères : Centrepoint (aide aux sans-abri), le National Aids Trust (lutte contre le sida), la Royal Marsden Hospital de Londres (recherche sur le cancer), l'English National Ballet, le Great Ormond Street Hospital (hôpital des enfants malades de Londres) et la Leprosy Mission (aide aux lépreux), proche de Mère Teresa.

Pendant quinze ans, l'épouse du prince de Galles a joué sans faillir le jeu des inaugurations, des visites aux malades, des concerts à but humanitaire. Elle se conformait aux traditions de la famille royale. La princesse Anne a développé avec un grand professionnalisme l'association Save the Children qu'elle préside. Quant au prince Charles, il est, selon le mensuel *Majesty*, *« le ramasseur de fonds le plus doué que la famille royale ait jamais produit »*.

Avec le coup d'éclat de Lady Diana, le public prend conscience de l'importance de ce travail caritatif qui occupe une si grande part de la vie des *« Royals »*. *« C'est peut-être*, écrit le rédacteur en chef de *Majesty*, Nigel Evans, *la plus grande contribution des Windsor à la vie nationale. Et celle qui est la moins reconnue. »*

Sophie Gherardi

Bousculer le sport

LES CONTRÔLES antidopage sont pure hypocrisie. Arbitraires et sans justification crédible, ils ne frappent que les fraudeurs sportifs naïfs ou mal conseillés, tandis que les tricheurs les plus adroits récoltent des médailles d'or. Mieux vaudrait dans ces conditions supprimer purement et simplement ces contrôles. Tel est le point de vue soutenu par le journaliste André Halphen, tandis que le professeur Claude Allègre propose de bousculer un football devenu atone, où les défenses l'emportent sur les attaques, en élargissant les buts d'un mètre et en réduisant le nombre de joueurs de chaque équipe à neuf.

Lire page 11

■ M. Nétanyahou en Egypte

Le premier ministre israélien tente de rassurer les pays arabes au cours de sa première visite en Egypte. p. 2

■ Une victoire du général Lebed

Igor Rodionov, proche du général Lebed, a été nommé ministre de la défense en Russie. p. 4

■ Gens de mer

François Mic, sauveteur, a connu des échecs mais aussi quarante-trois victoires contre la mer. Cinquième volet de la série « Gens de mer », d'Annick Cojean. p. 10

■ Loi antiterroriste amputée

Le Conseil constitutionnel a annulé deux dispositions essentielles de la loi antiterroriste. p. 5

■ L'ordre en Corse

Au cours de sa visite dans l'île, Alain Juppé a appelé au rétablissement de la légalité. p. 5 et notre éditorial p. 12

■ La mort de Paul Touvier

L'ancien chef de la Milice de Lyon pendant l'Occupation est décédé à la prison de Fresnes. p. 8

■ L'armée mobilise les élus

Les élus les plus touchés par la restructuration des armées se mobilisent. p. 6 et 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0719 - 7,00 F

Les questions de l'Espagne sur sa guerre civile

SUR UN MUR de l'immeuble de l'état-major de Melilla, possession espagnole en terres marocaines, une seule plaque commémore l'événement. C'est là en effet, avec un jour d'avance, le 17 juillet 1936 – il y a tout juste soixante ans – qu'a débuté, selon l'inscription, *« le glorieux mouvement mis en oeuvre par les troupes de cette circonscription au cri de « Viva Espana ! »*. *« Le glorieux mouvement »* en question, c'était le soulèvement de l'armée contre le gouvernement légitime de la République espagnole, le point de départ d'une guerre civile qui devait jeter, trente-trois mois durant, une partie du pays contre l'autre.

Le coup d'Etat de Franco – le *« pronunciamento »* – était prévu pour le 18 juillet, à 5 heures du matin. La trahison d'un chef local de la phalange devait contraindre les officiers séditieux à proclamer, plus tôt que prévu, l'état de siège au nom du général Franco, commandant en chef des armées du Maroc, qui se trouvait alors aux Canaries. Tous les bâtiments publics et l'aéroport furent occupés, et les garnisons du Maroc (50 000 hommes environ) se joignirent immédiatement au coup de force. La loi martiale fut décrétée aux Canaries, et Franco lança son manifeste avec un quart d'heure de retard sur l'heure fixée. Au nom de la fraternité, de la liberté et de l'égalité *« à restaurer dans cet ordre de priorité »*, pour Dieu et pour l'Espagne, le Caudillo en puissance se proposait d'*« abolir pour toujours les causes de notre décadence : la lutte des partis politiques, la maçonnerie et le communisme »*, comme il l'écrivit plus tard.

Le soulèvement s'est rapidement étendu à toute l'Espagne. Chaque caserne, chaque région militaire choisissait son camp, entre la légalité et l'ordre nouveau, partageant le pays en deux et traçant les contours d'une tragédie à travers laquelle *« les querelles accumulées depuis des générations allaient trouver un exutoire »*, comme l'explique l'historien Hugh Thomas dans l'un des meilleurs ouvrages consacrés à cette période.

Soixante ans après, ce conflit sans pareil soulève encore, dans une Espagne devenue démocratique et européenne, de nombreuses questions.

Michel Bôle-Richard

Lire la suite page 12

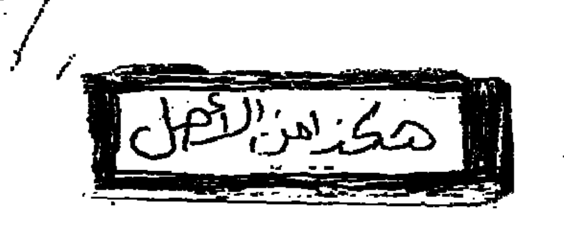
La main gauche du pianiste



HORACE SILVER

IL A LA MAIN gauche bondissante, la main droite recroquevillée. Horace Silver, soixante-huit ans, pianiste de jazz noir américain originaire du Connecticut, est de retour. Avec Art Blakey, il avait inventé les Jazz Messengers et reste le pianiste le plus représentatif du mouvement hard bop. Il se produit au Hot Brass du parc de La Villette après les festivals de Montreux, La Haye et Copenhague.

Lire page 20



PROCHE-ORIENT Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, est arrivé au Caire, jeudi 18 juillet en fin de matinée, pour sa première visite dans une capitale arabe depuis son élection le 29 mai. ● LE DISCOURS tenu jusqu'à présent par M. Nétanyahou, *tant* pour ce qui concerne les négociations avec les Palestiniens qu'à propos de l'avenir de Jérusalem-Est et du plateau syrien du Golan occupé en 1967, inquiète au plus haut point les pays arabes. ● LE PRÉSIDENT égyptien *Hosni Moubarak, fort de la* « confiance » que ses pairs arabes ont placée en lui lors du sommet du Caire le 22 juin, n'entend pas mâcher ses mots devant son interlocuteur israélien. M. Nétanyahou est d'ores et déjà exposé au risque de voir un *brusque coup d'arrêt donné* au début de normalisation que certains Etats arabes avaient engagé avec l'Etat juif.

Le premier ministre israélien tente d'amadouer le président égyptien

Benyamin Nétanyahou effectue au Caire, jeudi 18 juillet, sa première visite dans une capitale arabe depuis son élection le 29 mai, pour convaincre Hosni Moubarak qu'il a le désir de sauver le processus de paix

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

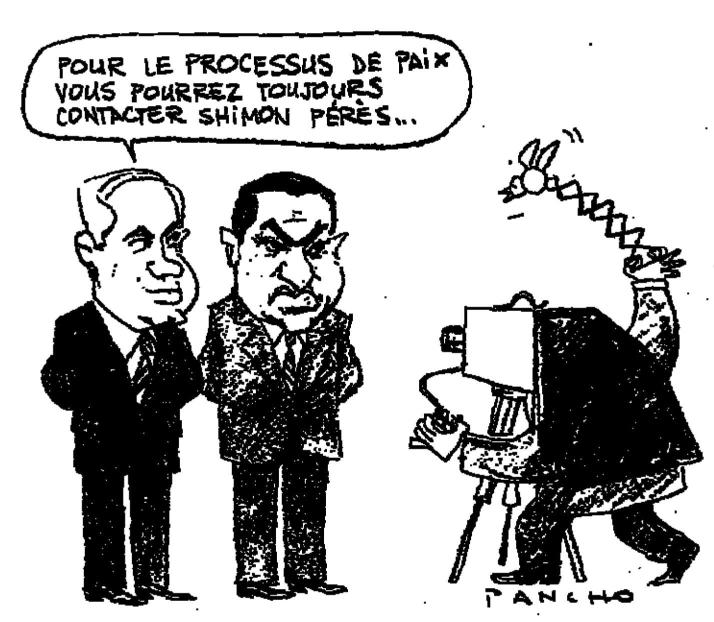
« Nétanyahou, nous ne te voulons pas au Caire. » En manchette rouge et en hébreu, pour que le message soit bien compris par son destinataire, le journal égyptien *El Destour* donne le ton de la presse du Caire, pour le premier voyage, jeudi 18 juillet, dans un pays arabe et en Egypte, du nouveau premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. Si le gouvernement du président Hosni Moubarak est prudent, il a laissé depuis plusieurs jours la presse se déchaîner, donnant ainsi l'occasion aux éditorialistes et caricaturistes de traduire en termes sévères un sentiment largement partagé dans le monde arabe.

C'est que depuis le ferme et clair avertissement adressé à M. Nétanyahou par les chefs d'Etat arabes réunis au Caire le 22 juin, le voyage très attendu du premier ministre israélien à Washington n'a fait que renforcer l'inquiétude des dirigeants et exaspérer les populations. Le spectacle du président américain, *Bill Clinton*, paraissant paralysé devant l'intransigeance affichée par M. Nétanyahou, tout comme l'ovation qui a accueilli au Congrès le numéro un israélien, ont achevé de convaincre les Arabes que le processus de paix était, cette fois, bien menacé.

Cette inquiétude partagée a eu au moins le mérite de resserrer les rangs arabes et, à la veille de l'arrivée de M. Nétanyahou au Caire, les consultations se sont amplifiées *pour tenter de trouver une stratégie commune.* L'Egypte, qui a retrouvé son rôle de leader du monde arabe, en particulier comme parrain des Palestiniens, a été au centre de toutes les tractations. En trois jours, les dirigeants égyptiens se sont en effet entretenus avec le chef de l'autorité palestinienne, Yasser Arafat, les ministres des affaires étrangères des six monarchies du Golfe, de la Syrie, de la Jordanie et de la Russie – laquelle, avec les Etats-Unis, coparraine le processus de paix.

MENACES SUR LA NORMALISATION

Après ses entretiens au Caire, le premier ministre et ministre des affaires étrangères jordanien, Abdel Karim Kabariti, s'est rendu mardi à sa demande, à Tel-Aviv, *pour le premier entretien* d'un haut responsable arabe avec M. Nétanyahou. Décidé en coordination avec l'Egypte, souligne-t-on de source jordanienne, ce voyage surprise a eu *notamment pour but* de demander à M. Nétanyahou de renoncer, lors de ses visites au Caire et à Amman – où il est attendu le 25 juillet –, à sa rhétorique habituelle des trois « non » – « non » à la négociation sur Jérusalem, à un Etat palestinien, et au retrait du Golan syrien –, et à son



projet d'étendre les colonies de peuplement en Cisjordanie et Gaza.

Un tel discours est inacceptable dans une capitale arabe et ne ferait *qu'exarcerber les tensions. Toutefois*, si M. Nétanyahou ne devait pas entendre raison, notamment lors de la conférence de presse commune qu'il doit tenir avec le *président Moubarak, ce dernier*, indique-t-on de source égyptienne, aurait l'intention de mettre publiquement les choses au point et de *ne pas observer la même réserve* que le président Clinton.

Fort de la *« confiance arabe »*, M. Moubarak expliquera très clairement à son hôte que sa vision de *la paix, telle qu'il l'a exprimée jusqu'à* maintenant, est inacceptable, parce qu'elle revient à vouloir *« la paix en échange de l'occupation »* et qu'elle est en totale contradiction avec *les principes acceptés par* Israël, lors de la conférence de Madrid, qui a lancé le processus de paix en novembre 1991. Sans proférer de menaces qui pourraient ternir les relations égypto-américaines, le président Moubarak soulignera aussi à son interlocuteur que la coopération régionale n'est possible que dans un climat d'apaisement.

Cet argument n'est pas anodin, puisque le Caire doit accueillir à l'automne le troisième sommet économique des pays du Proche-Orient. *La préparation de cette* rencontre continue, mais on affirme au Caire qu'il n'y aurait pas lieu de discuter coopération économique si l'atmosphère est à la violence.

Les premiers signes d'une remise en cause de la timide normalisation entreprise par certains Etats arabes avec Israël sont là. Le Qatar *a affirmé qu'il* n'envisageait pas pour le moment d'ouvrir, comme cela était prévu, une représentation commerciale en Israël. *« Le Qatar soutient le processus de paix et souhaite qu'Israël révise son attitude »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, Cheikh Hamad ben Jassem. *« C'est dans son intérêt, sinon le Qatar prendra les mesures nécessaires pour faire face à la situation »*, a-t-il ajouté.

Réunis à Mascate (sultanat d'Oman, qui abrite une représentation israélienne), les ministres *des affaires étrangères des six monarchies* du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats Arabes Unis et Oman) et ceux d'Egypte et de Syrie, ont récemment affirmé que *« l'insistance du gouvernement israélien à adopter de telles positions* (refus de discuter de Jérusalem, de se retirer du Golan et volonté d'étendre les colonies) *met en péril le processus de paix et pousse l'ensemble des pays arabes à réviser leur normalisation avec l'Etat juif »*.

Seul pays arabe à avoir réservé un accueil favorable à l'élection de M. Nétanyahou, la Jordanie elle-même commence à s'inquiéter des déclarations d'Israël, *« qui ne sont pas satisfaisantes »*. Mais, dit-on à Amman, *« le temps des jugements définitifs n'est pas encore venu et nous voulons voir quelle est la meilleure façon de traiter avec lui, puisque de toute façon il est là pour quatre ans »*. La Jordanie a d'ores et déjà demandé *« des gestes »* au premier ministre israélien, notamment pour ce qui concerne les Palestiniens, et elle entend bien faire jouer ses bonnes relations avec Israël, pour tenter d'avoir un rôle dans le processus de paix.

Après l'étape décevante de Washington, ce premier voyage de M. Nétanyahou dans un pays arabe est donc attendu comme un nouveau test, pour juger de sa capacité à faire évoluer de façon réaliste un processus de paix qui n'a *jamais semblé aussi menacé* depuis sa mise en route.

Françoise Chipaux

M. Nétanyahou veut retrouver un intermédiaire privilégié

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Rassurer, expliquer, convaincre. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, devra employer tous ses talents de communicateur pour annoncer au monde arabe ses intentions, lors de sa première rencontre avec le président égyptien, Hosni Moubarak, jeudi 18 juillet au Caire. *« Je vous le répète une fois de plus, nous allons approfondir les relations avec l'Autorité palestinienne ; soyez patients, cela en vaut la peine »*, répétait-il encore mardi soir à Jérusalem, après son entretien *surprise* avec le premier ministre jordanien, Abdel Karim Kabariti. En Egypte, M. Nétanyahou présentera sa propre *« interprétation »* des accords *signés avec les Palestiniens* par le gouvernement travailliste, qu'il a promis de respecter, mais pas sur la base du principe *« la paix en échange des territoires »*.

Le chef du Likoud veut faire aussi bien que ses prédécesseurs et retrouver en M. Moubarak l'intermédiaire privilégié entre Israël et les autres pays arabes. Mais *l'atmosphère du côté arabe* est loin d'être détendue. Dans le rôle délicat de ce que l'on pourrait qualifier « d'intermédiaire de l'intermédiaire », le premier ministre *jordanien a déclaré, après sa visite* imprévue à Tel-Aviv mardi, qu'il avait confiance en la *« sincérité »* de M. Nétanyahou. Il est vrai que le roi Hussein de Jordanie est plus *indulgent que le président Moubarak* envers le premier ministre israélien.

Les relations entre les deux premiers signataires de la paix – le *traité de paix israélo-égyptien* remonte à 1979 – ne sont pas des meilleures. Les nouveaux dirigeants d'Israël ont accusé le président égyptien de créer un climat de méfiance dans le reste du monde arabe, surtout depuis le *sommet arabe du Caire le 22 juin.* Le ministre des affaires étrangères, David Lévy, s'est dit inquiet de l'achat de missiles Scud par son voisin à la Corée du Nord. Mais *mieux vaut compter l'Egypte parmi* ses alliés, surtout en période d'incertitude : M. Nétanyahou pourrait donc bien proposer à M. Moubarak un rôle encore plus important, de partenaire *privilégié*. Il n'en va pas de même pour le *chef de l'Autorité palestinienne*, Yasser Arafat. M. Lévy a annoncé mercredi que ce serait *lui* qui rencontrerait le dirigeant palestinien *« dans quelques jours »*.

Auparavant, le premier ministre israélien devra préciser les nouvelles *bases de ses relations* avec les Palestiniens et formuler sa position sur trois sujets principaux : le « redéploiement » de l'armée israélienne à Hébron, en Cisjordanie – redéploiement *qui aurait dû* intervenir en mars, qui a ensuite *été reporté à juin*, et qui n'a toujours pas eu lieu –, la reprise des contacts avec l'Autorité palestinienne, et les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. *Mais, selon la presse*, M. Nétanyahou a posé une série de conditions préalables, et, d'abord, la fermeture des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est, *et plus particulièrement* la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP.

Jusqu'à présent, le gouvernement s'en est tenu à des déclarations. Il a annoncé mercredi son intention de lever partiellement le bouclage imposé à la bande de *Gaza et à la Cisjordanie depuis* le 25 février, après la vague d'attentats anti-israéliens. Mais il n'a indiqué ni quand ni selon quelles modalités il allégerait ce dispositif. *Le ministre de la défense, Itzhak* Mordejaï, a *« étudié »* ces derniers jours la question du *« redéploiement »* à Hébron, qui, de toute évidence, ne se fera pas selon les *plans travaillistes. Mais, pour* l'instant, rien ne bouge.

Les colons, de leur côté, ont repris du poil de la bête. Le Conseil des implantations de « Judée et Samarie » estime que, *dans un délai* de quatre ans, le nombre des colons pourrait passer de 120 000 actuellement à plus de 300 000, grâce à la construction de huit nouvelles colonies de peuplement. Il n'est pas étonnant, dans ce *contexte, que Khaled Salam*, l'un des adjoints de M. Arafat, qui s'est entretenu mardi avec Dore Gold, le principal conseiller de M. Nétanyahou pour ce qui concerne le *processus de paix, ait qualifié* l'entretien de *« non positif »*.

BALLON D'ESSAI AU LIBAN SUD

La Syrie sera l'autre grand volet de la rencontre Nétanyahou-Moubarak. Le nouveau premier ministre *s'est déclaré disposé* à rencontrer le président syrien, Hafez El Assad, mais il a réaffirmé qu'il ne restituerait pas le Golan occupé en 1967. La diplomatie israélienne a néanmoins lancé un ballon d'essai en parlant de la possibilité de se retirer de la « zone de sécurité » créée par l'Etat juif au Liban sud, si la milice chiite du Hezbollah cesse ses attaques contre les troupes israéliennes qui occupent *cette zone* et les villes du nord de la Galilée.

Faute de résoudre tous ces problèmes en quelques heures, la rencontre du Caire sera au moins *« une première prise de contact »*, a déclaré mercredi Michael Stoltz, le *porte-parole de M. Nétanyahou*, dont une visite initialement prévue aux Pyramides a été supprimée, en principe pour des raisons de sécurité. Le premier ministre pourra *toutefois déposer* une gerbe de fleurs sur la tombe d'Anouar El Sadate et se souvenir, peut-être, que c'est avec un premier ministre du Likoud, Menahem Begin, que ce dernier signa la paix en 1979.– *(Intérim.)*

Israël paralysé par une grève générale

Israël a été paralysé, mercredi 17 juillet, par une grève générale à l'appel du syndicat unique Histadrout, en signe de protestation contre les projets d'austérité du gouvernement. Les 500 000 employés membres du Histadrout, soit 25 % de la population active, ont largement suivi l'appel au débrayage. *La Bourse de Tel-Aviv est restée fermée*. Des milliers d'ouvriers et d'employés ont manifesté devant le Parlement à Jérusalem. Le plan élaboré par le ministre des finances, Dan Méridor, prévoit des coupes budgétaires de 4,9 milliards de shekels (1,5 milliard de dollars, soit environ 7,6 milliards de francs) pour 1997, pour remédier au *déficit du budget*, estimé à 3,2 milliards de dollars pour 1996 et de la balance des paiements qui se chiffre à 4 milliards de dollars. L'agitation sociale est assortie d'une crise du marché des capitaux. La Bourse de Tel-Aviv a chuté ces deux derniers jours de presque 8 %, portant la perte des valeurs à 15 % environ depuis l'accession au pouvoir de M. Nétanyahou. – *(AFP)*

Auspices contradictoires pour la visite de M. de Charette dans l'Etat hébreu

LORSQUE Benyamin Nétanyahou prit ses fonctions de premier ministre d'Israël début juin, le président *Jacques Chirac lui* avait suggéré, par téléphone, de faire un crochet par Paris à l'aller ou au retour de sa visite aux Etats-Unis. M. Nétanyahou, a-t-on appris de source *diplomatique*, a *préféré s'abstenir*, au profit d'une visite en bonne et due forme en France, à une date encore à fixer.

En attendant un contact direct *entre les deux présidents, qui devrait* se faire à l'occasion du voyage que le chef de l'Etat français devrait effectuer à l'automne au Proche-Orient, c'est le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette qui, en un temps record, du 22 au 24 juillet, devrait, lors d'une tournée dans la région, faire la connaissance des nouveaux dirigeants d'Israël. M. de Charette, a annoncé mercredi 17 juillet le Quai d'Orsay, ira en Syrie, au *Liban*, en *Egypte*, en *Jordanie*, en Israël et à Gaza. Sa visite à l'Etat juif se présente sous des auspices contradictoires.

D'une part, la France, comme toutes les parties concernées par la mise sur pied du Groupe de surveillance *de la trêve* au *Liban* sud, a tout lieu de se féliciter du fait que le nouveau gouvernement israélien a souscrit aux engagements pris à ce sujet par le cabinet travailliste. Ce *n'était pas chose acquise*, le *Likoud* s'étant opposé en son temps à l'accord qui a mis fin, le 27 avril, à l'opération « Raisins de la colère » au Liban. Ledit groupe de surveillance (Etats-Unis, France, Syrie, Liban et Israël), doit tenir sa première réunion le 25 *juillet dans la ville* libanaise de Naqoura, quartier général de la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban.

Mais la visite de M. de Charette, qui sera la première d'un chef de la diplomatie européenne en Israël depuis l'élection de M. Nétanyahou, risque de poser un problème : depuis le début du processus de paix, et notamment depuis les accords israélo-palestiniens de septembre 1993, *les chefs de la diplomatie* européenne se rendent, à l'occasion de chacun de leurs séjours officiels en Israël, à la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem est. Sous les gouvernements travaillistes d'Itzhak Rabin puis Shimon Pérès, les autorités israéliennes protestaient, mais du bout des lèvres, contre de telles visites – *Jérusalem « réunifiée »* étant considérée par l'Etat juif comme la capitale *« indivisible et éternelle »*, alors que, pour la communauté internationale, la partie orientale de la *ville* est *incluse dans les territoires* occupés en 1967. Aussi la question est-elle posée de savoir si le chef de la diplomatie française se rendra à la Maison d'Orient où, pratiquement *dès son entrée en fonctions*, M. Nétanyahou a interdit toute visite d'officiels étrangers, et dont il envisage la fermeture.

Interrogé à ce sujet lundi à Bruxelles, M. de Charette *s'est borné* à dire qu'à son avis *« l'important est d'aller à la rencontre des uns et des autres, de parler avec tous »*. *« Quant à ce que je fais*, a ajouté le ministre, *je suis libre de mes mouvements. Ceux-ci sont guidés par les principes qui ont toujours été les nôtres et sur lesquels nous n'avons pas l'intention de changer notre propre règle »*.

Il reste à vérifier aussi quel accueil réservera M. Nétanyahou aux ambitions de la France de jouer un rôle au Proche-Orient. Contrairement à son prédécesseur M. Pérès, M. Nétanyahou n'a pas d'affinités européennes particulières. Le Likoud n'a jamais voulu, non *plus, accorder* à l'Europe une place dans le processus de paix. *Ainsi* l'ex-premier ministre Itzhak Shamir s'était-il employé avec succès à faire en sorte que les Européens n'aient qu'un strapontin à la conférence de Madrid qui, en octobre 1991, *avait lancé* ce processus.

Mouna Naïm

■ **L'armée israélienne** a *exhumé*, mercredi 17 juillet, des dizaines de *corps de combattants* membres d'organisations hostiles à l'Etat juif, notamment du Hezbollah libanais, en vue d'un échange contre les restes de deux soldats israéliens, *Rahamim Alsheikh* et Yossef Fink, tués au Liban sud en 1986. *Israël* devrait aussi libérer des Libanais qu'il détient dans le cadre de cet échange, qui doit être effectué *par* l'entremise de l'Allemagne. Initialement annoncé pour mercredi, il a été différé de quelques heures. – *(AFP)*

« Il faut en finir avec les coups de force » en Afrique, déclare M. Chirac à Brazzaville

Paris craint que l'élection présidentielle de 1997 ne provoque de nouvelles violences

Après avoir exposé la veille, à Franceville, les fondements économiques de son *« afro-optimisme »*, Jacques Chirac a prononcé le 17 juillet, à Brazzaville, un discours plus politique. Le président français a insisté sur le fait que *« l'élection tend désormais à devenir un mode normal de dévolution du pouvoir en Afrique »*. De son côté, le Club de Paris a accordé au Congo une importante remise de dette.

BRAZZAVILLE
de nos envoyés spéciaux

Toujours sur ses gardes, Brazzaville la tumultueuse a su oublier, *mercredi 17 juillet*, ses querelles intestines pour se souvenir qu'elle fut en son temps la capitale de la France libre et réserver à *« Jacques »*, considéré ici comme le descendant spirituel du général de Gaulle, un accueil beaucoup plus chaleureux et spontané que celui qu'il avait reçu au Gabon voisin.

Plus tribalisée que jamais, la capitale congolaise, que devait visiter jeudi le président français, ne s'est pas vraiment remise des troubles ethniques qui, en 1993-1994, auraient officiellement coûté la vie à environ deux mille personnes. C'est dans cette ville, qui a payé cher le passage *« d'une démocratie conflictuelle, où celui qui gagnait gagnait tout, à une démocratie consensuelle »*, selon l'expression du président congolais Pascal Lissouba, et devant les deux Chambres du Parlement, que M. Chirac a choisi d'exprimer jeudi ses vues sur le devenir politique de l'Afrique après avoir évoqué, la veille, à Franceville, ses perspectives économiques. Avec le souci de *« ne pas lui donner de leçon de démocratie »* mais de lui inspirer un *« désir de démocratie »*.

L'exercice a ainsi consisté à recadrer le discours-programme de La Baule de juin 1990. François Mitterrand y avait laissé entendre que désormais la France apporterait plus volontiers son aide aux Etats qui feraient un effort pour changer de moeurs politiques. Cette exigence, a constaté M. Chirac, *« a conduit certains pays à se parer d'un masque »*, à bâtir une *« démocratie de façade »*. D'où la nécessité, à ses yeux, de repenser aujourd'hui les choses *« dans un esprit de tolérance et d'humilité »*.

UN OBSERVATOIRE

Cette clarification n'a pas empêché le président français de déclarer qu'*« un pays qui s'exclut du processus de démocratisation lasse la communauté internationale »* et *« risque de voir se tarir l'assistance extérieure »* et de saluer *« les Africains qui font mentir les vieux clichés : l'Afrique violente, l'Afrique des féodalités et des prébendes, l'Afrique des fractures ethniques »*.

Constatant que *« l'élection tend désormais à devenir un mode normal de dévolution du pouvoir en Afrique »*, M. Chirac s'est félicité de *« l'attitude de ceux qui, prenant acte du verdict des urnes, ont su se retirer dans la paix et dans la dignité »*. Il a suggéré à cet égard la création, dans le cadre de *« la grande famille francophone »*, d'un *« observatoire de la démocratie, outil d'analyse, de proposition et de formation de cadres et de dirigeants »*.

« Il faut en finir avec les coups de force ou d'Etat, a conclu le président français, *les putschs, les juntes, les pronunciamentos et toutes les manifestations violentes »*. A ses yeux, *« ces événements d'un autre âge sont pour chacun de nous une humiliation »*.

Ces fermes propos visent aussi bien des pays comme la Guinée, la République centrafricaine ou le Niger, dans lesquels l'armée a récemment montré combien elle était peu disposée à se plier au nouveau cours des choses, que des pays comme le Gabon ou le Congo, dans lesquels la démocratie a beaucoup de mal à s'enraciner.

NINJAS ET COBRAS

« Nous n'avons pas réfléchi à la démocratie, vient de déclarer au *Point* M. Lissouba. *Nous nous sommes jetés à l'eau. »* Y aurait-il donc aujourd'hui, notamment du côté de Brazzaville, un risque d'hydrocution démocratique ?

Les autorités françaises craignent en tout cas que l'élection présidentielle de 1997 provoque une nouvelle flambée de violences dans la capitale congolaise et que les milices des principales formations politiques – Ninjas, Cobras et autres Zoulous –, qui demeurent sur le pied de guerre, ne reprennent alors du service. Les responsables locaux ont entrepris de réintégrer ces *« hors-la-loi »* dans les forces régulières de sécurité. Mais Paris, qui participe à leur formation préalable, s'inquiète des lenteurs de cette mise au pas.

Jacques de Barrin et Thierry Bréhier

Les deux tiers de la dette congolaise annulés

Au moment même où le président Chirac se trouvait à Brazzaville, le Congo a obtenu de la part de ses créanciers publics un important réaménagement de sa dette extérieure. Conformément aux *« termes de Naples »*, qui prévoient l'effacement d'environ 67 % de la dette des pays les plus pauvres, le Club de Paris a entériné, le 17 juillet, l'annulation d'un montant comparable de la dette congolaise, qui se monte à 4,6 milliards de dollars (23 milliards de francs). La majeure partie (70 %) de ces créances sont détenues par la France. L'accord intervient un mois après la conclusion d'un accord pluriannuel passé avec le Fonds monétaire international (FMI). La veille, la France avait accordé au Gabon, où s'est également rendu M. Chirac, une annulation de 400 millions de francs de dette, en échange d'investissements pour les infrastructures routières et l'assainissement. Selon la Banque mondiale, le revenu annuel par habitant du Congo s'élevait en 1994 à 620 dollars, celui du Gabon, riche en pétrole, à 3 880 dollars.

Tunisie : lourde peine pour le député de l'opposition Khemaïs Chammari

TUNIS. Khémaïs Chammari, membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes, principal parti de l'opposition, a été condamné, mercredi 17 juillet, par le tribunal criminel de Tunis à cinq ans de prison ferme. M. Chammari avait été arrêté le 18 mai dernier et inculpé pour avoir diffusé à l'étranger *« le secret de l'instruction »* dans l'affaire du président du MDS, Mohamed Mouada, lui-même condamné à onze ans de prison, le 29 février, pour *« intelligence avec un Etat étranger »*, la Libye. M. Chammari, qui dispose de dix jours pour se pourvoir en cassation, devait affirmer devant le tribunal que son procès *« revêtait un aspect politique lié à son activité politique et de défenseur des droits de l'homme »*. Le procès s'est déroulé en présence de représentants d'organisations internationales et régionales de défense des droits de l'homme ainsi que de diplomates occidentaux accrédités à Tunis. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le président Zeroual a reçu,** mercredi 17 juillet, les délégations de quatre partis – Ennahda, MDA, MAJD et PNSD –, dans le cadre des consultations *« multilatérales »* préparatoires à l'organisation des législatives et à une révision de la Constitution. – *(AFP.)*

■ **GAMBIE : les élections législatives et présidentielle** prévues, respectivement, en septembre et en novembre, ont été reportées à une date ultérieure, a déclaré, mercredi 17 juillet, le président de la Commission électorale. Quant au référendum sur la nouvelle Constitution, il reste prévu pour le 7 août. – *(AFP.)*

■ **LIBERIA : le président Bill Clinton a nommé,** mercredi 17 juillet, Howard Jeter, représentant spécial au Liberia afin de relancer le processus de paix. M. Jeter qui remplace M. Dane Smith, dirige actuellement une délégation américaine en tournée en Afrique de l'Ouest. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : l'aviation gouvernementale soudanaise** a bombardé, en début de semaine, la ville de Maridi, dans la zone contrôlée par la rébellion sudiste, tuant deux personnes et en blessant grièvement 23 autres, a-t-on appris, mercredi 17 juillet, à Nairobi, de source humanitaire. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un homme, condamné pour un meurtre commis en** 1988, a été exécuté par injection de substances chimiques, mercredi 17 juillet, en Virginie. Il est la troisième personne exécutée dans cet Etat depuis le début de l'année et la trente-deuxième depuis le rétablissement de la peine de mort en Virginie, en 1981. – *(Reuter.)*

■ **HAITI : l'ex-général Claude Raymond, ancien chef de l'armée,** puis ministre de l'intérieur et de la défense nationale sous la présidence de Jean-Claude Duvalier (1971-1986), a été arrêté, mardi 16 juillet, dans l'est d'Haïti avec trois autres personnes. Il est accusé par la justice *« d'actions terroristes et de menées subversives »*, a annoncé, mercredi, la police haïtienne. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : une importante offensive** a été lancée par des centaines de guérilleros du mouvement séparatiste LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juillet, contre un camp militaire à Mullaitivu, au nord du Sri Lanka, a-t-on annoncé de source officielle. Aucun bilan n'a encore pu être dressé, les combats se poursuivant avec violence. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le Conseil de la Fédération,** la chambre haute du Parlement, a refusé, mercredi 17 juillet, d'entériner la loi votée par la Douma imposant des conditions draconiennes à la restitution des œuvres d'art confisquées par les Soviétiques pendant la deuxième guerre mondiale. Le texte adopté par la Douma risquait de perturber sérieusement les relations avec l'Allemagne, première victime de la *« razzia »* de l'Armée rouge victorieuse. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : l'organisation des jeunes chrétiens-démocrates** allemands (Junge Union) a appelé, mercredi 17 juillet, au boycottage du film *Mission impossible*, coproduit et joué par Tom Cruise et qui sort cette semaine sur les écrans d'outre-Rhin. Ils reprochent à l'acteur d'être membre de l'Église de scientologie, *« une organisation anti-démocratique, méprisant l'homme et tout entière orientée vers le profit »*, selon les jeunes de la CDU, qui avaient également protesté lors de la venue de John Travolta, adhérent de la même secte, au dernier festival du film de Berlin. – *(Corresp.)*

■ **PORTUGAL : Lisbonne et six de ses anciennes colonies,** dont le Brésil, ont créé, mercredi 17 juillet, une Communauté des pays lusophones qui réunit 200 millions d'habitants. Les chefs d'Etat du Portugal, du Brésil, de l'Angola, du Mozambique, des îles du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, et le premier ministre de Sao Tomé et Principe, ont signé, dans la capitale portugaise, le traité qui marque l'achèvement d'une ambition de longue date. La Communauté des pays lusophones (CPLP) a pour principal objectif de défendre la langue portugaise. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : la diminution des prix du commerce de gros** s'est ralentie, limitée à 0,8 % en glissement annuel en juin, contre 1 % en mai et 1,1 % en avril, selon les statistiques diffusées, jeudi 18 juillet, par l'Office fédéral des statistiques. Pour le seul mois de juin, les prix ont augmenté de 0,2 % par rapport à mai. – *(AFP.)*

■ **JAPON : l'excédent commercial a diminué de 25,5 %** en juin par rapport à juin 1995, pour s'établir à 737,1 milliards de yens (34 milliards de francs), a annoncé, jeudi 18 juillet, le ministère des finances. En mai, la contraction de l'excédent sur un an avait atteint 60 %. Les exportations ont progressé (+ 7,4 %), mais les importations ont augmenté à un rythme plus rapide encore (+ 20,8 %). – *(AFP.)*

■ **KAZAKHSTAN : le FMI a octroyé un crédit** de 446 millions de dollars (2,2 milliards de francs) dans le cadre d'une « facilité élargie » pluriannuelle de soutien aux réformes économiques. – *(AFP.)*

Le gouvernement indien doit assurer l'équilibre des finances publiques et sortir l'économie du dirigisme

DEPUIS LES ÉLECTIONS indiennes d'avril-mai et lors de l'installation des nouveaux gouvernements – celui, avorté, des nationalistes hindous (Bharatiya Janata Party [BJP]), puis celui de Deve Gowda, soutenu par la coalition Front uni, de centre gauche et gauche –, on s'est surtout préoccupé, à l'étranger, de l'avenir de l'« ouverture » aux investissements étrangers et aux importations. C'est là en effet l'aspect le plus visible, hors de l'Inde, du « nouveau cours » économique introduit en 1991 par le chef du gouvernement du Parti du Congrès, Narasimha Rao, et par son ministre des finances, Manmohan Singh. Mais le défi est ailleurs : dans la nécessité d'assurer l'équilibre de finances publiques encore vacillantes et, parallèlement, de sortir l'économie, notamment l'agriculture, du modèle dirigiste dans lequel elle a fonctionné jusqu'à 1991. Le projet de budget 1996-1997, présenté vendredi 19 juillet au Parlement, devrait montrer où s'engage M. Gowda.

Aucun parti important, même le BJP, n'est en effet vraiment opposé à l'« ouverture » ; mais on trouve partout les mêmes réticences à ouvrir à l'étranger de nouveaux secteurs ou à recevoir des investissements extérieurs dans les industries de consommation. Ainsi, alors que la majorité des gouvernements locaux – y compris les marxistes du Bengale-Occidental, désormais associés au pouvoir à Delhi – font la quête aux investissements étrangers, certaines compagnies candidates ont pu se heurter à des blocages. Et les chefs d'entreprise indiens qui réclament la déréglementation ne sont parfois pas les moins inquiets à voir s'aiguiser la concurrence.

Le Front uni s'est, en fait, placé dans la ligne de M. Rao : la réforme, mais lente, *« au rythme de l'éléphant plus qu'à celui du tigre »*. M. Gowda n'y est pas venu par la contrainte extérieure. Si, en 1991, l'Union était menacée de banqueroute – ce qui obligeait le Congrès à se placer sous la tutelle du FMI –, elle a désormais retrouvé une marge d'action. C'est la logique de la situation qui a conduit au choix d'un ministre des finances réformateur, Palanippan Chidambaram, et de Murasoli Maran à l'industrie.

M. Chidambaram devra, en priorité, réduire le déséquilibre des finances publiques, qui s'aggrave en dépit d'une progression inattendue des recettes fiscales en 1995-1996. L'exercice est acrobatique. L'ouverture a en effet réduit un des éléments de base des recettes : les taxes douanières ; l'impôt direct ne touche qu'une minorité d'urbains, et épargne les revenus agricoles. Parallèlement, si M. Rao a réduit la tutelle exercée sur l'économie, il n'a pas réussi à maîtriser les coûts administratifs hérités du *raj* britannique. L'an dernier encore, les dépenses de fonctionnement improductives ont augmenté trois fois plus que celles soutenant le développement. Bien que réduites, les subventions (pour l'eau, l'énergie, les engrais...) représentent encore près du dixième du budget.

> L'Inde des Nehru avait réussi à assurer l'autosuffisance alimentaire et le revenu des paysans. Mais le système n'est plus tenable

Ce n'est qu'en taillant dans les investissements (– 19 % en 1995) que le Congrès a réussi à réduire le déficit. Mais le déséquilibre des finances publiques s'accroît sous l'effet d'autres facteurs. Ainsi la dette s'alourdit d'un exercice sur l'autre, par inertie : elle approche 70 % du PIB, le paiement des intérêts absorbe plus du quart du budget de l'Union, et sa croissance pousse à la hausse les taux d'intérêt. D'autre part, la médiocre situation des entreprises publiques, accablées de sureffectifs – 80 % d'entre elles sont « dans le rouge » –, creuse le déficit public (à 10 % du PNB). Tant que leurs comptes ne seront pas rétablis, il est vain d'envisager une privatisation.

Le gouvernement est pris en tenaille. Sans doute, pour tenter de rattraper le retard des infrastructures qui freine le développement, peut-il faire appel au privé : c'est ce que tente M. Maran, qui, comme ses prédécesseurs, promet que, en ce domaine, des joint-ventures seraient automatiquement approuvées, et que le plafond de participation étrangère pourrait être relevé. Les objectifs ambitieux annoncés, notamment en matière d'éducation, pourraient pousser à « ouvrir » davantage, pour récupérer des moyens. Mais l'autre versant, les économies, se révèle ardu. M. Chidambaram l'a vu, qui a soulevé un tollé en proposant, le 17 juin, de couper dans les subventions, de réduire les effectifs du secteur public et de plafonner les augmentations des traitements.

Nulle part contradictions et contraintes ne sont aussi fortes que dans l'agriculture, laquelle représente bien plus qu'un simple secteur de l'économie, car elle fait vivre, en tout ou partie, près de la moitié de la population et assure quelque 30 % du PNB. Ses performances ont contribué aussi à la croissance récente, même si celle-ci a été tirée d'abord par les services et l'industrie.

Par-delà la succession de vaches grasses et maigres – les dernières récoltes ont bénéficié de bonnes moussons –, les perspectives sont plutôt sombres. En gros, l'Inde autarcique des Nehru avait réussi à assurer tant l'autosuffisance alimentaire que le revenu des paysans : grâce à la « révolution verte » (par le développement de l'irrigation et l'utilisation massive d'engrais), mais aussi par un contrôle des prix, un système public de réserves et de distribution, et des subventions considérables. Mais l'effort d'investissement s'est assoupi et le système, affaibli, n'est plus tenable dans une économie plus internationale et moins réglementée.

L'impératif de production demeure, pour assurer la subsistance d'une population qui croît de 17 millions l'an. Pour améliorer encore les rendements, notamment dans les régions pauvres, l'Etat devrait *« pousser »* l'effort d'équipement (irrigation, communications) ; mais il est désargenté. L'impératif social subsiste aussi : comment mettre les produits alimentaires de base à la portée des 500 millions de pauvres des campagnes et des villes, et permettre la survie de millions de petits paysans ? Les pouvoirs publics peuvent mal se contenter de laisser jouer le marché, au risque de voir resurgir la menace de pénuries. Et certains craignent déjà qu'on abandonne des cultures vivrières au profit de cultures commerciales, plus rémunératrices.

Guy Herzlich

Successeur de Joaquin Balaguer, Leonel Fernandez souhaite l'appui de Paris pour améliorer la justice en République dominicaine

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Pour son premier voyage à l'étranger, quinze jours après son élection, le président élu de la République dominicaine, Leonel Fernandez, a choisi l'Europe. Après une campagne électorale longue et épuisante, et avant même sa prestation de serment, qui ne doit avoir lieu que dans un mois, il entend marquer l'importance qu'il attache aux relations de son pays avec le Vieux Continent.

« L'objectif principal de mon séjour à Paris est d'examiner l'appui que la France peut apporter à notre projet de Conseil suprême de la magistrature et à l'amélioration de la justice en République dominicaine », a déclaré au *Monde* le jeune président peu avant de s'envoler pour Bruxelles, Madrid et Paris, où il devait arriver jeudi 18 juillet.

Membre du Parti de la libération dominicaine (PLD), formation politique créée par l'intellectuel de gauche Juan Bosch, Leonel Fernandez, quarante-deux ans, a battu son adversaire social-démocrate José Francisco Pena Gomez grâce au soutien de l'autoritaire *caudillo* qu'est le président sortant, Joaquin Balaguer. Est-ce à dire que le vieux patriarche de la politique dominicaine, de sa retraite, continuera à tirer les ficelles ?

« Nous avons signé avec le président Balaguer un pacte électoral pour former le Front patriotique national, rétorque son successeur. *Il nous a apporté son appui sans condition et n'a formulé aucune exigence. L'avenir montrera que nous gouvernerons avec indépendance et autonomie. »*

Pragmatique, se situant au centre-gauche, Leonel Fernandez entend *« entreprendre les changements que réclame le pays tout en préservant les acquis de trente-cinq ans de transition démocratique »*. Au nombre de ses priorités figurent *« la correction des imperfections de nos institutions, une croissance économique soutenue, la solution de la crise énergétique et la réduction des inégalités sociales »*.

Mais l'alliance avec un Balaguer entouré de fonctionnaires corrompus ne remet-elle pas en cause la lutte contre la corruption dont le PLD a fait son cheval de bataille ? *« Le procureur général que je vais nommer sera également responsable du programme anti-corruption*, argumente le président élu de Saint-Domingue. *Je me suis engagé à ne pas faire obstacle à l'action de la justice. Dans notre administration, la corruption ne restera pas impunie. Nous souhaitons éviter les haines et les ressentiments venus du passé. »*

Avec la république voisine d'Haïti, Leonel Fernandez entend poursuivre la politique de normalisation amorcée par les présidents Balaguer et René Préval. Pour dissiper les craintes qu'avaient suscitées, de l'autre côté de la frontière, les discours xénophobes, voire racistes, de certains de ses partisans, il a invité le président Préval à sa prochaine prestation de serment. Il assure aujourd'hui vouloir imposer un nouveau style de gouvernement.

Jean-Michel Caroit

Boris Eltsine a nommé un fidèle d'Alexandre Lebed à la tête du ministère de la défense russe

Le général Rodionov avait réprimé les manifestations de Tbilissi en 1989

Une nouvelle étape dans la lutte de pouvoir au Kremlin a été franchie, mercredi 17 juillet, avec la nomination du général Igor Rodionov, un ancien d'Afghanistan, au poste de ministre de la défense. La promotion de M. Rodionov – considéré comme un protégé d'Alexandre Lebed – est perçue comme un rééquilibrage politique en faveur de M. Lebed après la nomination d'Anatoli Tchoubaïs à la tête de l'administration présidentielle.

MOSCOU
de notre correspondant

Après un mois d'hésitations, le président russe, Boris Eltsine, a nommé, mercredi 17 juillet, le général Igor Rodionov, candidat favori du général Alexandre Lebed, au poste de ministre de la défense. Cette nomination a été interprétée en Russie comme une nette victoire de M. Lebed qui, promu secrétaire du conseil de sécurité russe au lendemain de son bon score au premier tour de l'élection présidentielle, n'avait pas obtenu grand chose du président Eltsine, à part la « tête » de son ennemi personnel, l'impopulaire ministre de la défense, Pavel Gratchev, jugé incompétent et corrompu. Certains analystes estimaient qu'Alexandre Lebed, brutalement remis à sa place par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, au lendemain du second tour du 3 juillet, aurait pu être poussé à la démission s'il avait essuyé un nouvel affront.

A l'annonce de la nomination de son protégé, Alexandre Lebed n'a pas caché sa joie. Le général Rodionov *« est un professionnel de grande qualité, un général d'exception qui réunit un savoir-faire pratique et théorique parce qu'il a gravi de façon honnête tous les échelons de l'armée »*, a déclaré M. Lebed, se réjouissant que le président ait fait *« un choix sage »*. M. Rodionov était membre du Congrès des Communautés russes, qui fut le parti politique de M. Lebed, et de l'organisation *« Honneur et Patrie »* fondée en 1995 dans l'armée pour soutenir la carrière politique du général.

HONNÊTE ET COMPÉTENT

Même s'il porte une tache indélébile – la répression des manifestations de Tbilissi, en Géorgie, en 1989 –, le nouveau ministre de la défense, cinquante-neuf ans, tankiste de formation, est, contrairement à son prédécesseur, presque unanimement considéré comme un grand professionnel, honnête et compétent. Et *« il est difficile aujourd'hui de trouver un général non corrompu dans l'armée russe »*, a fait remarquer le spécialiste militaire de l'hebdomadaire les *Nouvelles de Moscou*. Comme M. Lebed, le général Rodionov est un partisan de la transformation des forces russes en une armée professionnelle. Mais, selon la presse, il serait lui aussi opposé au désarmement nucléaire et notamment au traité Start II, qui n'a toujours pas été ratifié par le Parlement russe. Cependant, le général Rodionov s'occupera sans doute d'abord d'autres questions, plus brûlantes.

« Nous devons clarifier la situation en Tchétchénie, au Tadjikistan, en Bosnie afin d'y prendre les décisions nécessaires. Je vais essayer de définir les buts principaux », a déclaré le général Rodionov après sa promotion. Comme son mentor, M. Rodionov s'était opposé à la guerre en Tchétchénie. Mais les observateurs craignent, qu'à l'image du général Lebed, il ne change de position sur le sujet. Certains commentateurs soulignent que la *« tache de Tbilissi »* est une faiblesse que le Kremlin pourra, si nécessaire, exploiter.

Commandant de la 40e armée russe en Afghanistan, le général Igor Rodionov était chef de l'armée soviétique du district militaire de Transcaucasie en avril 1989. C'est alors que les troupes de parachutistes, qui sont sous ses ordres, répriment violemment une manifestation nationaliste, faisant vingt morts et des centaines de blessés. Mais aujourd'hui, militaires et politiques, comme Alexandre Iakovlev, l'architecte de la perestroïka, s'accordent à dire que M. Rodionov n'a fait qu'exécuter les ordres du Kremlin, que le responsable des événements de Tbilissi fut Mikhaïl Gorbatchev.

Quoi qu'il en soit, la nomination du général Rodionov, considéré comme un « conservateur », a été accueillie avec plus d'enthousiasme par l'opposition *« patriotique »* (communiste et nationaliste) que par les démocrates. Il a flirté avec les putschistes pro-soviétiques d'août 1991, puis avec la nouvelle extrême droite russe, avant de trouver sa voie dans le « lebedisme », mélange d'ordre et de réformes. Alors que Boris Eltsine a entamé son nouveau mandat de quatre ans sous surveillance médicale, certains observateurs s'inquiètent. Ils soulignent qu'en cas de troubles, le général Lebed, qui répète qu'il *« attend son heure »*, a maintenant un puissant et fidèle allié.

Jean-Baptiste Naudet

Bombardements aériens massifs en Tchétchénie

Les avions russes ont procédé à des bombardements aériens intensifs, dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juillet, dans le sud de la Tchétchénie, sur les villages des montagnes. Des bombes sont tombées aux alentours des localités de Chatoï, Mekhkety, Vedeno et Bamout, au rythme parfois de quatre engins à la minute. Aucun bilan sur les victimes éventuelles n'était disponible, jeudi matin. Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a constaté, mercredi, que les accords de paix, conclus en juin, étaient *« au bord de la rupture »*, rejetant la responsabilité de leur échec sur *« les formations illégales armées »*, à savoir les combattants indépendantistes. – *(AFP.)*

Richard Holbrooke poursuit sa tournée en ex-Yougoslavie

L'émissaire américain tente d'obtenir le retrait de Radovan Karadzic de la présidence de son parti

SARAJEVO
de notre correspondant

Richard Holbrooke est de retour. L'homme qui a négocié l'accord de paix de Dayton, à l'automne 1995, est envoyé par Washington afin de sauver le processus de paix en Bosnie-Herzégovine, mis en danger par le refus des Serbes d'expédier Radovan Karadzic et Ratko Mladic devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. Le premier objectif de M. Holbrooke était d'obtenir le retrait de Radovan Karadzic de la présidence du Parti démocratique serbe (SDS) avant l'ouverture officielle, vendredi 19 juillet, de la campagne électorale pour le scrutin de septembre.

« Aucun progrès ! », a lancé le médiateur américain après une première entrevue, mercredi 17 juillet, avec le président serbe Slobodan Milosevic. M. Holbrooke compte sur la Serbie, qui a signé l'accord de Dayton au nom des Serbes de Bosnie, pour remettre au pas les ultranationalistes de Pale, et accuse *« les leaders serbes de Bosnie »* d'avoir des *« activités incompatibles »* avec le plan de paix.

Le médiateur américain est arrivé en Bosnie dans un contexte d'aggravation des tensions entre les Serbes bosniaques et les forces internationales de l'OTAN et de l'ONU. La menace serbe d'abattre des hélicoptères américains, puis celle de prendre en otage les policiers de l'ONU si quiconque tentait d'arrêter MM. Karadzic et Mladic ont provoqué une certaine inquiétude au sein de l'état-major de l'IFOR. Afin que le message soit clairement reçu, les Serbes ont dynamité une voiture de l'ONU dans le nord du pays. *« Nous espérons qu'il s'agit d'une initiative locale »*, a commenté, peu convaincu, le porte-parole de l'ONU, Alexander Ivanko. De 1992 à 1995, les Serbes avaient pris en otage les « casques bleus » de la Forpronu, afin de se protéger de raids aériens de l'OTAN. Les nouvelles menaces sont prises très au sérieux par les officiers occidentaux. Les Serbes de Bosnie pourraient se servir des policiers de l'ONU – désarmés – afin de protéger leurs chefs recherchés par le TPI. Le président Clinton a donc chargé Richard Holbrooke d'*« exprimer l'insatisfaction des Etats-Unis concernant l'application de l'accord de paix »*.

Le médiateur a d'abord rencontré mardi le président bosniaque Alija Izetbegovic, qui menace de boycotter les élections générales si Radovan Karadzic ne quitte pas la Bosnie. M. Holbrooke a une arme à sa disposition : l'éventualité d'une réimposition des sanctions économiques contre les Serbes. *« Un outil très important »*, selon le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui a indiqué que les Etats-Unis étaient prêts à *« aller loin »* afin d'obtenir que les « criminels de guerre » ne dominent pas le processus électoral.

CARL BILDT DÉSAVOUÉ

Mais cette menace n'est sans doute pas la seule. Richard Holbrooke s'est arrêté à Bruxelles, au quartier général de l'OTAN. Il y aurait discuté de la possibilité d'une opération militaire, au cas où l'intransigeance serbe se prolongerait dangereusement. Les diplomates estiment que Bill Clinton ne peut pas se permettre, en pleine campagne électorale américaine, d'être accusé de faiblesse, même s'il lui faut éviter le risque de perdre des hommes.

Ce retour de Richard Holbrooke est un désaveu cinglant pour Carl Bildt, le haut représentant international en Bosnie, qui n'a cessé de changer de discours sur l'attitude à adopter vis-à-vis de Pale. La mission de l'OSCE à Sarajevo, dirigée par l'ambassadeur américain Frowick, avait déjà désavoué M. Bildt, qui admettait que Radovan Karadzic ne quitte pas ses fonctions à la tête du SDS. Richard Holbrooke vient de confirmer cette exigence occidentale à Slobodan Milosevic, et M. Bildt ne semble plus guère contrôler un processus de paix piloté directement par Washington.

Rémy Ourdan

Le président ukrainien impute à la mafia l'attentat contre le premier ministre

LE PRÉSIDENT ukrainien, Leonid Koutchma, a affirmé, mercredi 17 juillet, que *« la sécurité nationale de l'Ukraine et son existence en tant qu'Etat souverain sont sur le point d'être réellement menacées »*, au lendemain d'un attentat manqué contre le premier ministre. Le communiqué de la présidence souligne que le gouvernement s'est *« heurté à l'opposition violente des membres du crime organisé et d'officiels corrompus »*.

De son côté, le secrétaire du Conseil de la sécurité, Vladimir Gorbuline, a estimé que la situation créée par l'attentat contre le chef du gouvernement, Pavel Lazarenko, mardi à Kiev, pourrait justifier l'introduction de certains *« éléments d'état d'urgence »*. A l'issue d'une séance extraordinaire de ce conseil, M. Gorbuline s'en est directement pris aux formations de gauche, majoritaires au Parlement. *« L'activité des Parti socialiste et communiste, notamment dans l'est de l'Ukraine, leur désaccord avec la Constitution récemment adoptée ainsi que leurs propos sur le cours réformateur, prétendument antipopulaire, mené par le président, tout cela est une menace contre l'Etat. »* Les mesures d'*« état d'urgence »* pourraient frapper en particulier des organisations extrémistes nationalistes comme UNA-UNSO et ceux qui incitent les mineurs de Donetsk à bloquer les voies de communication, a-t-il ajouté.

Plus tôt mercredi, M. Lazarenko avait estimé que l'attentat manqué contre lui était *« lié à une seule chose : [le] contraindre à annuler* [son] *voyage dans la région de Donetsk »*, la capitale du bassin houiller du Donbass.

L'attentat contre M. Lazarenko a eu lieu alors que le premier ministre se dirigeait vers l'aéroport pour se rendre à Donetsk, où une centaine de milliers de mineurs ont entamé un vaste mouvement de grève pour réclamer le paiement de leurs salaires en retard. Le gouvernement a déjà renvoyé le procureur de Donetsk et la direction des services de sécurité régionaux en les accusant d'avoir mal fait leur travail. – *(AFP.)*

« Vache folle » : le Parlement européen finit par désigner une commission d'enquête

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Après s'être montré singulièrement discret pendant quatre mois dans l'affaire de la « vache folle », le Parlement européen devait voter, jeudi 18 juillet, la création d'une commission d'enquête chargée d'identifier les éventuelles infractions au droit communautaire dans la gestion de l'épizootie d'encéphalite spongiforme bovine (ESB). Dix-sept eurodéputés commenceraient ainsi leurs investigations en septembre pour une durée limitée à trois mois.

« Chers collègues, la presse nous regarde », avait averti Nicole Fontaine (UDF-FD), vice-présidente de l'assemblée de l'Union européenne, en ouvrant la séance du mardi. Ce jour-là, le 16 juillet, l'hémicycle entendait les explications de Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, sur la gestion du dossier de la « vache folle ». Le président du Parlement, Klaus Hänsch (social-démocrate allemand), lui avait adressé une semaine auparavant une lettre pour manifester son inquiétude à propos des *« allégations extrêmement graves »* qui avaient été portées sur le *« traitement que les pouvoirs publics avaient réservé à la crise »*. Ces allégations avaient amené les « petites » formations – communistes, Verts, radicaux de la liste de Bernard Tapie, villiéristes et Union pour l'Europe, où siègent les élus du RPR – à demander une commission d'enquête. Leur initiative n'avait pas suscité cependant beaucoup d'enthousiasme dans les rangs des deux grands groupes politiques, les socialistes et le Parti populaire européen. Après l'intervention de M. Santer, les premiers faisaient savoir qu'ils allaient examiner la question *« à tête reposée »*. Pour le PPE, auquel appartiennent les conservateurs britanniques, le député Reimer Böge (chrétien-démocrate allemand) estimait inopportun d'ouvrir l'enquête.

Mercredi à la mi-journée, l'affaire paraissait entendue. Une majorité parlementaire, constituée par les socialistes et le PPE – qui avait déjà voté en juin, sur la crise de la « vache folle », une de ces résolutions passe-partout dont le Parlement a le secret en évitant soigneusement de parler de santé publique (*Le Monde* du 21 juin) – rejetait la demande des petites formations. Dans l'après-midi pourtant, une réunion des présidents de groupes était convoquée et, après deux heures de discussions, le bureau du Parlement annonçait qu'il proposait un nouveau vote. Le groupe socialiste, malgré sa présidente travailliste, Pauline Green, et le PPE, malgré les conservateurs britanniques, avaient cédé.

Une seule explication était donnée dans les couloirs du Palais de l'Europe : la pression des médias avait été déterminante. Le projet de texte soumis au scrutin de jeudi rapelle que *« selon un document interne de la Commission, publié dans la presse* (*Le Monde* du 2 juillet), [Bruxelles] *aurait sous-estimé son devoir d'informer les Etats membres de manière appropriée sur les risques liés à l'ESB et aurait incité un Etat membre à ne plus publier les résultats de ses recherches »*. Le texte parlementaire souligne aussi que des *« révélations récentes indiquent que l'interdiction d'exportation décidée par la Commission en date du 27 mars n'aurait pas été respectée par certains Etats membres»*.

Le mandat de la commission d'enquête doit consister à *« éclaircir la nature et les causes des allégations d'infraction ou de mauvaise administration »*. Pour identifier les *« éventuels dysfonctionnements »*, ses dix-sept membres devront apprécier *« l'action de la Commission et des Etats membres par rapport aux données réelles concernant la diffusion de l'ESB et le respect de leurs obligations en ce qui concerne tant la protection de la santé des consommateurs que les contrôles nécessaires sur les produits en cause au sein du marché intérieur »*.

Marcel Scotto

Une prérogative des eurodéputés

La création d'une commission d'enquête parlementaire est prévue par le traité de la CEE. Les modalités d'exercice de ce droit ont fait l'objet, le 19 avril 1995, d'un accord entre le Parlement, la Commission et le Conseil des ministres des Quinze. Pour être recevable, la demande doit être formulée par au moins un quart des eurodéputés (soit 157 signatures). Si elle est acceptée, le bureau établit un projet de texte qui ne peut être amendé lors du vote dans l'hémicycle. Les résultats de l'enquête sont présentés aux députés au terme d'un mandat fixé par l'Assemblée.

Les Quinze tardent à prendre des mesures relatives à la consommation de viande de mouton

APRÈS le bovin, l'ovin. Depuis quelques jours, plusieurs des comités d'experts nationaux et européens travaillent sur les mesures sanitaires qui devraient être prises vis-à-vis de la consommation de viande de mouton. C'est ainsi que, mercredi 17 juillet, deux de ces comités étaient réunis à Bruxelles, de manière indépendante, sur ce thème : le comité scientifique vétérinaire de l'Union européenne et le comité multidisciplinaire dont la création, réclamée par la France, vient d'être acceptée par la Commission européenne. Questions centrales : Y-a-t-il aujourd'hui un risque à consommer de la viande de mouton en Europe ? Et quelles mesures prendre pour réduire ce risque à un seuil socialement, éthiquement, acceptable ?

Avant la crise de la « vache folle », tout était simple. On savait que l'espèce ovine était victime d'une maladie neurodégénérative de type spongiforme : la « tremblante » du mouton. Mais on tenait aussi pour acquis que cette maladie animale ne constituait pas un risque particulier pour l'espèce humaine. Or depuis quelques mois, tout est remis en question. On sait notamment, grâce à des travaux expérimentaux britanniques publiés il y a peu dans les colonnes du *Veterinary Record* (*Le Monde* du 5 juin) que le mouton peut, par voie orale, être contaminé par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle ».

Il s'agit là d'une observation d'une portée considérable qui n'a pas encore été véritablement prise en compte à l'échelon européen. Cette observation impose notamment, en toute logique, de procéder en urgence à une nouvelle analyse des risques sanitaires liés à la consommation de viande de mouton par l'homme. En d'autres termes, ce qui est étiqueté « tremblante » par les éleveurs de moutons et par les vétérinaires en charge de la surveillance des troupeaux ovins, correspond-il à la maladie connue depuis plus de deux siècles ? Ne s'agit-il pas, au contraire, derrière une parenté clinique fortement trompeuse, de deux entités pathologiques bien distinctes, la nouvelle « tremblante » pouvant être la conséquence de la transmission à l'espèce ovine de l'agent de la maladie de la « vache folle » ; un agent que l'on tient par ailleurs pour capable de se transmettre, là encore par voie alimentaire, à l'espèce humaine dans laquelle il serait à l'origine directe de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

DIVERGENCES

Fort de la réflexion conduite par le groupe officiel d'experts, présidé par le docteur Dominique Dormont, le gouvernement français a, par la voix d'Alain Juppé, annoncé, il y a quelques semaines, une série de mesures sanitaires préventives (*Le Monde* du 29 juin). C'est ainsi que la tremblante du mouton est aujourd'hui une maladie dont la déclaration est obligatoire et que la consommation des bêtes malades est dorénavant interdite. Interrogé par *Le Monde* sur la nécessité d'obtenir des partenaires communautaires au sein de l'Union européenne une position identique à celle de la France, M. Juppé et ses ministres en charge du dossier avaient annoncé le 27 juin que Bruxelles était, sur ce point, saisi et que l'on espérait que la Commission suive les conclusions des experts et du gouvernement français.

Or il apparaît aujourd'hui que les mesures préventives prises unilatéralement par la France ne sont pas suivies par les autres pays de l'Union européenne. C'est ainsi que le comité vétérinaire permanent de l'Union a récemment refusé la proposition française visant à renforcer les précautions sanitaires dans la préparation industrielle des farines de viandes et d'os. C'est dans ce contexte que se pose la question des mesures à prendre vis-à-vis de la consommation de mouton. Mercredi 17 juillet, la réunion, agitée, du comité scientifique vétérinaire de l'Union européenne a permis de prendre la mesure des divergences d'opinions et d'analyses.

Plusieurs pays d'Europe du Nord estimant qu'ils ne sont concernés ni par la maladie de la « vache folle » ni par le tremblante du mouton se refusent pour l'heure à prendre de nouvelles mesures sanitaires dont l'impact économique et politique pourrait être considérable. L'absence de position commune apparaîtra rapidement comme très problématique. Comment la France pourra-t-elle durablement accepter de commercer avec des pays, la Grande-Bretagne notamment, qui n'ont pas pris de précautions particulières vis-à-vis du mouton ? La question se posera avec une acuité toute particulière lorsque le gouvernement sera, très bientôt, amené à se prononcer sur les risques inhérents à la consommation des abats ovins.

Jean-Yves Nau

JUSTICE La loi renforçant les moyens de la police et de la justice dans la lutte contre le terrorisme, présentée par Jacques Toubon et adoptée définitivement par le Parlement le 19 juin, a été censurée dans deux de ses dispositions principales, mercredi 17 juillet, par le Conseil constitutionnel, que préside Roland Dumas, ancien ministre socialiste. ● SAISI par les socialistes, à l'Assemblée nationale et au Sénat, le Conseil a jugé contraire à la Constitution l'assimilation de l'aide à un étranger en situation irrégulière et de la présomption d'assistance à une entreprise terroriste. ● LES PERQUISITIONS de nuit, dans le cadre d'une instruction menée sur des actes de terrorisme, ont été également censurées par les juges constitutionnels, qui les ont estimées contraires au principe de l'inviolabilité du domicile, sauf en cas de flagrance.

Le Conseil constitutionnel censure partiellement la loi sur le terrorisme

L'amalgame entre étrangers en situation irrégulière et terroristes potentiels, que la loi défendue par Jacques Toubon rendait possible aux yeux de ses détracteurs, a amené les neuf « Sages » à annuler cette disposition, de même que la possibilité de perquisitions de nuit

LES LOIS de circonstance pèchent souvent par excès de précipitation dans leur conception ou leur rédaction. Le garde des sceaux, Jacques Toubon, et le gouvernement en font aujourd'hui une nouvelle expérience. Elaborée au lendemain de la vague d'attentats qui avait secoué et endeuillé la France pendant l'été 1995, la loi tendant à renforcer la répression du terrorisme, adoptée par le Parlement le 19 juin, a été censurée sur deux de ses dispositions essentielles, mercredi 17 juillet, par le Conseil constitutionnel. Toutefois, si le Conseil vide la loi d'une bonne part de substance, il ne donne que partiellement satisfaction aux sénateurs et aux députés socialistes qui l'avaient saisi.

Le premier article censuré porte sur la définition même des crimes et délits susceptibles d'être qualifiés d'actes de terrorisme. Suivi par le Parlement, le gouvernement avait ajouté à la liste établie par l'article 421-1 du code pénal l'infraction que constitue l'aide directe ou indirecte à l'entrée, à la circulation ou au séjour en France d'un étranger en situation irrégulière, définie à l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945. Cette confusion entre la législation sur les étrangers et celle sur le terrorisme était dénoncée par les parlementaires socialistes comme une violation du principe d'égalité devant le loi pénale et, surtout, comme un amalgame dangereux et une marque de *« complaisance à l'égard de certains phantasmes xénophobes »*.

Le Conseil constitutionnel se garde, évidemment, de se laisser entraîner sur ce terrain politique, mais il juge qu'en inscrivant l'aide aux étrangers en situation irrégulière dans le champ des actes de terrorisme, *« le législateur a entaché son appréciation d'une disproportion manifeste »*. En effet, il précise qu'à la différence des actes de terrorisme, l'article 21 de l'ordonnance de 1945 *« incrimine non pas des actes matériels directement attentatoires à la sécurité des biens ou des personnes, mais un simple comportement d'aide directe ou indirecte à des personnes en situation irrégulière »*. Le Conseil ajoute que *« ce comportement n'est pas en relation immédiate avec la commission de l'acte terroriste »*. Autrement dit, le juge constitutionnel entend écarter tout risque d'incrimination en « tache d'huile », qui pourrait conduire à transférer la qualification très grave d'acte de terrorisme sur des faits ou des comportements périphériques.

En outre, le Conseil assure que si une relation apparaît entre l'aide à un étranger en situation irrégulière et un acte de terrorisme, la justice a d'autres incriminations à sa disposition : complicité des actes de terrorisme, recel de criminel ou participation à une association de malfaiteurs. Pour toutes ces raisons, l'article premier de la loi est donc jugé contraire à la Constitution.

IMMUNITÉ FAMILIALE

Le Conseil ne va pas plus loin et ne donne pas satisfaction aux sénateurs socialistes qui avaient saisi l'occasion de ce recours pour contester la conformité à la Constitution de l'article 21 de l'ordonnance de 1945 lui-même, attentatoire, à leurs yeux, au principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Le juge constitutionnel écarte ce grief en considérant que les infractions prévues par l'ordonnance de 1945 sur l'aide aux étrangers en situation irrégulière *« sont définies dans des conditions qui permettent au juge (...) de se prononcer sans que son appréciation puisse encourir la critique d'arbitraire »*.

De même, le Conseil valide le principe de l'immunité familiale restrictive, retenue par la loi. Les parlementaires socialistes soutenaient qu'outre les ascendants, les descendants et les conjoints, les frères et sœurs et les concubins et concubines devaient bénéficier de cette immunité familiale. Le Conseil ne leur donne pas raison, car il considère que le champ de l'immunité, tel que circonscrit, tient compte de la volonté du législateur *« de ne pas faciliter l'immigration clandestine »*.

La deuxième disposition censurée par le Conseil constitutionnel est celle qui visait à autoriser les visites, perquisitions et saisies pendant la nuit, en cas d'actes de terrorisme et selon les nécessités de l'enquête ou de l'instruction, contrairement à la règle posée par l'article 59 du code de procédure pénale qui interdit les perquisitions entre 21 heures et 6 heures. Le Conseil juge que *« la possibilité de telles visites, perquisitions et saisies de nuit, pendant une période qui n'est pas déterminée par la loi, dans tout lieu, y compris dans les locaux servant exclusivement à l'habitation, en cas d'enquête préliminaire et au cours d'une instruction préparatoire (...) est de nature à entraîner des atteintes excessives à la liberté individuelle »*, liberté constitutionnellement garantie qui suppose *« l'inviolabilité du domicile »*. Le Conseil ne retient la possibilité de perquisitions de nuit que dans le seul cas de la *« flagrance »*, c'est-à-dire si l'acte terroriste *« est en train de se commettre ou vient de se commettre »*.

SOURCE D'INÉGALITÉ

Enfin, le Conseil valide la disposition de la loi qui prévoit la possibilité de déchoir de leur nationalité française, dans certains délais, des personnes l'ayant acquise, par exemple, par naturalisation, si elles se rendent coupables de crimes ou de délits constituant des actes de terrorisme. Les députés socialistes voyaient dans cette disposition une source d'inégalité inadmissible entre les Français *« de souche »* et Français d'adoption. Le Conseil ne leur donne pas raison, estimant que *« la gravité toute particulière que revêtent par nature les actes de terrorisme »* justifient cette disposition.

Il entend, toutefois, enserrer cette procédure dans un cadre très rigoureux, en rappelant que *« les personnes ayant acquis la nationalité française et celles auxquelles la nationalité française a été attribuée à leur naissance sont égaux en droit »*.

G. C.

COMMENTAIRE

LIBERTÉS ET SÉCURITÉ

C'est un camouflet que le Conseil constitutionnel vient d'infliger au gouvernement et, en particulier, au garde des sceaux, Jacques Toubon. En censurant les deux dispositions les plus controversées de la loi élaborée après les attentats de l'été 1995, le juge constitutionnel fixe des bornes à la tentation du gouvernement de disposer de moyens toujours plus larges pour lutter contre les menaces terroristes.

Même s'il le fait sur des bases juridiques d'apparence technique, il récuse l'amalgame entre la législation sur les étrangers, fussent-ils en situation irrégulière, et la loi antiterroriste. De même, au nom des libertés, il refuse que la police dispose de *moyens exceptionnels de perquisition*.

Toutefois, conformément à son attitude constante, le Conseil s'efforce de concilier liberté individuelle et ordre public, défense des libertés et sécurité. Comme pour se prémunir contre tout soupçon de laxisme, il reconnaît que *« la gravité toute particulière que revêtent (...)les actes de terrorisme »* justifie une différence entre Français d'origine et Français d'adoption.

Il estime aussi que la volonté du législateur et du gouvernement de *« ne pas faciliter l'immigration clandestine »* justifie de n'admettre la traditionnelle immunité familiale en cas de crime ou de délit que dans son acception la plus étroite. M. Toubon n'aura pas tout perdu dans cette bataille.

Gérard Courtois

Le nouveau président de l'assurance-maladie affiche sa fermeté face aux médecins

LE NOUVEAU président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth, n'a pas attendu longtemps pour donner le ton. Au lendemain de son élection pour un mandat de cinq ans (par 23 voix pour, 3 abstentions de FO, 3 bulletins blancs), mardi 16 juillet, il a reçu les quatre syndicats de médecins signataires de la convention médicale (CSMF, FMF, SML, MG-France) pour leur dire qu'il n'était *« plus temps de se complaire dans l'attentisme et des débats aujourd'hui tranchés »* et qu'il fallait, sans tarder, engager les réformes contenues dans les ordonnances du 24 avril 1996.

A l'exception de MG-France (généralistes), qui a approuvé le plan Juppé et juge qu'*« une longue période d'immobilisme s'achève »* avec le départ de FO, les autres organisations ont dénoncé une réforme qui va, selon elles, entraîner un *« rationnement des soins »*. A l'issue de cette première rencontre, M. Spaeth ne s'en est pas moins félicité de la *« volonté de rapprochement entre les syndicats de médecins et la CNAMTS »*. Il reconnaît que la négociation prévue en septembre sur l'adaptation de la convention médicale aux ordonnances sera *« âpre »*, tout en voulant aller vite sur plusieurs dossiers : les nouvelles normes de bonne pratique s'imposant aux praticiens ; la formation continue, désormais obligatoire ; les sanctions individuelles contre les praticiens gros prescripteurs ; l'informatisation des cabinets ; la réorientation de milliers de praticiens...

« S'ATTAQUER AUX GÂCHIS »

« Il y a accord sur l'urgence de mettre en place la réforme au plus vite », a souligné Richard Bouton, président de MG-France, à l'issue de la rencontre. *« Nous avons intérêt à aller de l'avant et à tirer dans le même sens*, a, pour sa part, concédé Claude Maffioli, président de la CSMF. *Il n'y a pas d'accord sur tout, mais des points de convergence. »* Le principal syndicat de médecins *« accepte aujourd'hui de relancer la dynamique de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé »*.

Dès mardi, M. Spaeth avait annoncé sa volonté de *« s'attaquer à tous les gâchis »*. Il l'a redit, sous une autre forme, aux praticiens libéraux, en leur rappelant que si les caisses sont *« les gestionnaires de droit du produit des cotisations sociales »*, ils étaient, eux, *« gestionnaires de fait de ces mêmes fonds »*. Georges Jollès, vice-président (CNPF) de la caisse nationale, a affirmé, dès sa réélection, qu'il convenait de *« mieux rembourser ce qui est nécessaire, mais seulement ce qui est nécessaire »*.

Une remise à plat progressive des prestations se prépare. Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, n'a pas caché, mardi, que *« l'évolution des maladies et des techniques doit nous conduire à une interrogation permanente sur le contenu des prises en charge de l'assurance-maladie »* et qu'il fallait engager *« une révision des nomenclatures »* (tarifs des actes). De récents propos de Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale vont dans ce sens. M. Marmot estimait, le 11 juillet dans le *Quotidien du médecin*, qu'en raison de l'apparition de maladies complexes et de mollécules plus coûteuses, *« nous ne pourrons plus rembourser demain tous les médicaments à tout le monde »*. M. Marmot, qui préside également le comité économique du médicament, va engager avec les industriels une *« réflexion approfondie sur la liste actuelle des médicaments remboursables »*.

M. Spaeth n'envisage pas de retour à l'équilibre de l'assurance-maladie avant 1998. La commission des comptes de la Sécurité sociale, dont M. Barrot a annoncé la réunion pour *« la deuxième quinzaine de septembre »*, établira une première estimation pour 1997. Dans son dernier rapport, le 12 juin, elle évaluait le déficit des trois branches du régime général à 48,6 milliards de francs pour 1996.

Jean-Michel Bezat

M. Juppé écarte toute discussion sur une évolution institutionnelle de la Corse

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Alain Juppé confond deux mots bien différents de la langue française : « fermeté » et « fermeture ». La réaction de François Alfonsi, l'un des élus de l'Union du peuple corse (UPC Autonomie), résume bien la déception de l'ensemble de la mouvance nationaliste et autonomiste corse après le discours du premier ministre devant l'assemblée territoriale, mercredi 17 juillet. Mais la plupart des autres élus de l'assemblée ont exprimé une relative satisfaction, au moins sur les intentions affichées, tant en matière de rétablissement de l'ordre que dans le domaine économique, à travers les mesures de soutien à l'activité dont la « zone franche » constitue l'ossature (*Le Monde* du 18 juillet).

M. Juppé a mis l'accent sur la sécurité publique, dont il a fait un préalable au redémarrage de l'économie. Il suffit de croiser dans les rues d'Ajaccio la foule clairsemée des touristes pour comprendre l'acuité du problème rencontré par des professionnels dont la saison s'est ouverte cette année sur l'attentat à la voiture piégée de Bastia le 1er juillet.

Le chef du gouvernement a eu des mots très durs pour ceux qui se dissimulent *« lâchement sous des cagoules »*. *« Je viens dire (...) à ceux qui propagent le culte de la violence et qui sèment la mort et donc la haine qu'ils n'ont rien, je dis bien rien, à espérer en persévérant dans des comportements indignes d'une société civilisée*, a lancé le premier ministre. *Mon message est très clair : ceux qui ont franchi depuis trop longtemps la frontière de la légalité seront poursuivis sans défaillance et traduits devant la justice. Qu'ils n'attendent du gouvernement et des autorités de la République aucune complaisance et aucune compromission. Je demande en retour qu'ils ne puissent compter sur la complicité ou la duplicité de personne. »* Cette phrase visait les élus traditionnels, qui, trop souvent, juge-t-on à Paris, réclament la fermeté, mais téléphonent pour demander une libération quand la police passe aux actes.

M. Juppé s'est conformé aux instructions présidentielles, en conviant tous les élus territoriaux au *« dialogue positif »* prôné dimanche par Jacques Chirac : *« Je vous invite donc, et je m'adresse à tous les membres de cette assemblée*, a-t-il précisé, *au dialogue : dialogue entre vous, dialogue avec l'ensemble des organisations syndicales, professionnelles et associatives de l'île, dialogue avec l'Etat. »*

« DU BON CÔTÉ »

Simultanément, M. Juppé a de nouveau rejeté toute perspective de discussion sur une évolution institutionnelle, qui ne ferait, selon lui, que *« diviser »* davantage les Corses entre eux, ce qui explique en grande partie la déception des nationalistes (les élus de la Cuncolta étaient absents).

Comme il l'a dit et redit à Ajaccio, M. Juppé juge que *« tout maintenant peut basculer du bon côté »*, mais la ligne de crête sur laquelle il a choisi de cheminer est très étroite. Il tend la main de l'Etat aux élus des organisations nationalistes, mais voue aux gémonies les mouvements clandestins, bras armés de ces mêmes organisations. Il s'en prend à la classe politique traditionnelle corse et propose un dialogue d'où sont exclues d'emblée la moitié, au bas mot, des revendications nationalistes.

C'est sans doute à cause de la rudesse de l'exercice que le premier ministre, lors d'un entretien informel avec les journalistes, puis sur FR 3, s'est montré plutôt « corsiste » : en approuvant la volonté des Corses de vivre pleinement leurs *« deux cultures »* ; en affirmant que l'effort *« très important »* consenti avec les mesures nouvelles est *« à la mesure des difficultés de la Corse »* et que la *« solidarité nationale »* est normale *« si nous nous sentons membres de la même communauté nationale »*. Les oreilles de Raymond Barre, prêt à laisser les Corses prendre leur indépendance s'ils la souhaitent vraiment, ont dû siffler...

Jean-Louis Andreani

Lire aussi notre éditorial page 12.

Un document de la préfecture de la région souligne l'ouverture indispensable vers l'Italie et l'Espagne

LA PRÉFECTURE de la région Corse a fait parvenir récemment au gouvernement une note d'orientation intitulée : « Contribution de la Corse à la préparation du schéma national d'aménagement du territoire ». Ce document énumère trois enjeux principaux : ancrer la Corse aux lignes de développement de la France et de l'Europe, ouvrir la région sur la Méditerranée, mettre en œuvre un modèle de développement qui lui soit adapté.

Après avoir analysé ses faiblesses (un produit intérieur brut par habitant inférieur de 30 % à la moyenne nationale, par exemple) mais aussi ses atouts spécifiques (identité culturelle, patrimoine, infrastructures portuaires et aéroportuaires modernisées...), le représentant du gouvernement estime que le risque principal *« est que la Corse reste à l'écart des grands flux, des faisceaux de transit et des espaces de développement situés sur l'axe Barcelone-Nice-Pise-Rome »*.

La stratégie de développement implique, notamment, *« une ouverture vers l'extérieur »*, en renforçant particulièrement les liaisons avec l'Italie et l'Espagne, mais aussi la France continentale.

« CINQ ORIENTATIONS »

Le futur schéma national d'aménagement du territoire, qui devrait être présenté au Parlement au printemps 1997, devra, selon la note d'orientation de la préfecture de la région Corse, *« consolider cinq orientations prioritaires pour le développement de la Corse : renforcer l'économie productive dans des domaines-clés, en adoptant des mesures concrètes et adaptées au contexte particulier de l'île, et faire preuve d'innovation pour l'organisation des services publics, pour l'éducation notamment ; mettre l'accent sur le développement de l'enseignement supérieur en liaison plus étroite avec les centres de recherche ; mieux maîtriser les transports et développer le tourisme de qualité ; élaborer avec les autres régions européennes voisines une* "identité méditerranéenne" *; relancer le schéma d'aménagement culturel »*.

Par son histoire et sa position géographique, *« la Corse doit se révéler un atout pour la France et l'Europe dans le cadre de l'ouverture méditerranéenne de l'Europe du Sud »*, conclut la note d'orientation de la préfecture de région.

François Grosrichard

La réorganisation des armées est la première étape d'une vaste réforme

Les unités terrestres sont les plus concernées, avec la dissolution de trente-huit régiments – dont onze en Allemagne –, mais la marine va désarmer treize bâtiments, et l'aviation perdre l'une de ses principales bases, en attendant les mesures en préparation pour les années 2000-2002

Charles Millon, *ministre de la défense*, a rendu publiques, mercredi 17 juillet – après en avoir informé les chefs de corps, les préfets, puis les *commissions* de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat –, les *mesures de restructuration des forces armées* liées à leur professionnalisation. Ces décisions, qui affectent de nombreuses *villes de garnison et s'ajoutent* à la restructuration des industries de défense, ont été *critiquées par le PS, le PCF, le FN, mais aussi* par certains membres de la majorité comme Jacques Baumel (RPR) et Olivier Darrason (UDF). Un accueil variable a été réservé aux revendications des élus pour leurs régions. Ministre délégué à l'aménagement du territoire et des reconversions industrielles dans le gouvernement de Michel Rocard, Jacques Chérèque juge sévèrement la conduite des restructurations dans le secteur de la défense. Pour cet ancien syndicaliste, qui avait été chargé de la reconversion du bassin *sidérurgique de l'Est*, les moyens engagés par les pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur des problèmes.

POUR BÂTIR la nouvelle articulation de leurs forces de combat, rendue publique mercredi 17 juillet (*Le Monde* du 18 juillet), les armées ont dû croiser une série de critères contraignants : il *leur a fallu tenir compte de* la définition précise des missions et de l'emploi éventuel des unités par les *états-majors, des possibilités* d'entraînement, de l'état présent des infrastructures, du coût du *maintien*, de la *suppression* ou du transfert des différentes formations militaires, de la capacité de *reclasser les personnels civils qui* leur sont annexés, du cumul ou non avec les restructurations en *cours dans les industries de défense* en un même lieu, du passé de la garnison et, naturellement, des *effets économiques, sociaux*, voire psychologiques de la décision à prendre en matière d'aménagement du territoire.

A ces critères objectifs se sont ajoutées d'autres considérations, qui le sont moins, mais qu'on ne peut ignorer, comme le poids politique des élus de la région concernée et la pression des collectivités locales, sans oublier le fait que d'autres réformes – non encore annoncées – sont en préparation pour les années 2000-2002. Des esprits chagrins observent que la région Rhône-Alpes, dont le conseil est présidé par le ministre de la défense, est relativement épargnée. Les ul*times retouches au plan*, apportées le 14 juillet, en sont un témoignage.

● ***L'armée de terre** est, de loin*, la plus concernée, entre 1997 et 1999, avec la dissolution de trente-huit régiments (dont onze en Allemagne) dans les forces de combat (*voir la carte ci-contre*). *Ces disparitions, qui s'expliquent* par la professionnalisation des unités, la réduction des effectifs et par la fin progressive de l'appel sous les drapeaux à partir de 1997, *ne sont* que la *première* illustration du bouleversement à venir des structures de l'armée de terre.

Dans un premier temps, l'état-major de la Force d'action rapide (FAR), à Maisons-Lafitte, est supprimé, *même si les cinq divisions* sous ses ordres et le corps blindé mécanisé (à Lille) restent en place, avec seulement *deux* divisions blindées (la 7e, à Besançon, et la 10e, rebaptisée 2e en mémoire du maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque, à Châlons-en-Champagne). A terme, l'échelon divisionnaire s'effacera devant une nouvelle organisation *des forces. Il n'existera plus qu'un* commandement opérationnel des forces terrestres (COFT) – on en*visage de le confier au général* Jean Heinrich, de retour de sa mission auprès de la force de paix *de l'OTAN en ex-Yougoslavie* –, qui s'installera à Lille et qui aura autorité sur quatre grandes forces réunissant, chacune, 15 000 hommes : une force blindée, une force mécanisée, une force d'intervention blindée rapide et une force d'infanterie d'assaut.

C'est ce COFT *qui*, de *surcroît*, sera chargé d'établir des liaisons de plain pied avec les commandements de l'OTAN ; *une fois l'Organisation atlantique* remaniée dans ses missions, ses forces et sa *hiérarchie*.

38 régiments dissous

OISSEL : 71e régiment de génie
MAISONS-LAFFITTE : 17e régiment de commandement et de soutien
SUIPPES : 15e régiment d'artillerie
VERNON : 517e régiment du train
VINCENNES : 24e régiment d'infanterie
CHATEAULIN : 41e régiment d'infanterie
BEYNES : 5e régiment d'infanterie
CHAUMONT : 40e régiment d'artillerie
VERSAILLES-SATORY : 2e régiment de commandement et de soutien
DIJON : 27e régiment d'infanterie
NEVERS : 7e régiment d'artillerie
LES ROUSSES : 23e régiment d'infanterie
SOUGES : 1er régiment de chasseurs parachutistes
MONT-DE-MARSAN : 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine
PAU : 3e régiment de chasseurs parachutistes
NÎMES-LES-GARRIGUES : 3e régiment d'infanterie
VERDUN : 151e régiment d'infanterie
ESSEY-LES-NANCY : 7e régiment d'hélicoptères de combat
BITCHE : 4e régiment de cuirassiers
OBERHOFFEN : 32e régiment d'artillerie
LUNEVILLE : 3e régiment de cuirassiers
EPINAL : 18e régiment de transmissions
LURE : 1er régiment de dragons
MONTBELIARD : 1er régiment d'artillerie

NOUVELLE-CALÉDONIE
NOUMÉA : 42e bataillon de commandement et de soutien

GUADELOUPE
POINTE-À-PITRE : 41e bataillon d'infanterie de marine

LA RÉUNION
SAINT-DENIS : 53e bataillon de commandement et de soutien

ALLEMAGNE
BREISACH : 53e régiment d'artillerie
SPIRE : 10e régiment du génie
STETTEN : 3e régiment de dragons
VILLINGEN : 19e groupe de chasseurs
BADEN : 5e régiment de commandement et de soutien
RASTATT : 6e régiment du matériel
SAINT-WENDEL : 1er régiment de cuirassiers
TRÈVES : 13e régiment du génie et 61e régiment d'artillerie
WITTLICH : 8e groupe de chasseurs
LANDAU : 2e régiment d'artillerie

Source : Ministère de la défense.

L'Ile-de-France est, après la Lorraine, l'une des régions les plus touchées, parce que la 2e division blindée, jadis considérée comme le rempart de Paris, a été rayée de la carte.

● **La direction centrale du service national (DCSN)** s'étoffe. Seront créés neuf centres du *service* national (à Auch, Chateaulin, Compiègne, Limoges, Lyon-Sathonay, Montbéliard, Nîmes, Orléans et Tours), qui auront pour tâche d'organiser la courte période dite « rendez-vous citoyen », obligatoire pour les garçons dès 1997 et pour les filles après 2002. Ces centres occupe*ront* 150 à 200 cadres en moyenne, et ils auront à traiter les dossiers de 600 à 800 jeunes *par semaine*, soit l'équivalent d'un régiment en termes de « retombées ».

● **La *marine*** devra *réorganiser* l'environnement de ses forces – bases et flottilles de l'aéronau*tique navale* –, *mais, surtout*, elle va désarmer entre 1997 et 1999 pas moins de treize de ses navires. *Toulon perdra trois* bâtiments de surface (dont le porte-avions *Clemenceau*) dès 1997 et un sous-marin (la *Psyché*) en 1998. Brest aura à mettre hors-service trois frégates (l'*Aconit* et le *Detroyat* dès 1997, le *Duguay-Trouin* en 1999), le ravitailleur *Durance* et trois sous-marins en 1997 (l'*Agosta*, le *Bévéziers* et le *La-Praya*). Lorient désarmera un sous-marin (la *Sirène*) dès 1997. Outre-mer, encore, le bâtiment de soutien mobile *Rhin* cédera sa place au *Rhône* en 1999.

● **L'armée de l'air** fermera en *1999 sa base du plateau d'Albion*, en Haute-Provence, après avoir neutralisé et démantelé les dix-*huit missiles nucléaires* stratégiques qui y étaient enfouis. Dès septembre 1996, la veille nu*cléaire* sera *interrompue. Du fait* du retrait progressif de ses avions les plus anciens, la plate-forme aéronautique de Toul-Rosières sera désactivée et la base-radar de Contrexéville, qui est un centre de détection et de contrôle de la circulation aérienne militaire, sera transformée. La dissolution majeure dans l'armée de l'air concerne le 15e régiment du génie de l'air, à Toul-Thouvenot, en 1998.

● **Le service de santé des armées** est confronté à une authentique révolution. Entre 1997 et 1999, il va fermer quatre hôpitaux (à Bourges, Lille, Dijon et Strasbourg), qui avaient la réputation de perdre de l'argent, si l'on en croit des proches de M. Millon. En réalité, le cas spécifique des hôpitaux des armées illustre la difficulté qu'il faudra surmonter si l'on tient à faire coïncider la *nouvelle géographie du domaine* militaire avec l'aménagement du territoire, c'est-à-dire avec la mobilité des ayants *droit et* avec l'existence d'une offre de soins civils de proximité liée à la nouvelle « carte » hospitalière.

De ce point de vue, le service de santé va encore évoluer. Il devra passer *des conventions avec le* secteur civil, prévoir comment remplacer ses 37 % de médecins et ses 22 % *d'infirmiers issus* du contingent et recruter davantage de spécialistes en chirurgie et en anesthésie pour assurer une médicalisation au plus près de la zone des combats.

Aux préfets et aux parlementaires, M. Millon a expliqué que toute emprise abandonnée par les armées sera d'abord proposée à une autre administration de l'Etat ou à une collectivité locale dans le cadre d'un projet qualifié d'intérêt général. A défaut, le site sera vendu à la collectivité ou à une personne privée selon une vente de gré à gré (dans la limite de 1 million de francs si l'acheteur est un particulier) ou une vente aux enchères par adjudication publique.

Jacques Isnard

Des aides nationales et européennes

Pour atténuer les effets économiques et sociaux de la réforme, des fonds nationaux et européens, dits d'« accompagnement », sont prévus : des aides nationales, d'abord, avec 500 millions de francs entre 1997 et 1999, au titre du Fonds de restructuration de la défense, et 200 millions de francs par an, *dans le budget de l'Etat*, pour financer les sociétés de conversion ; des fonds européens, en*suite*, avec un *total* de 750 millions de francs, par le biais des programmes Konver et Objectif 2 de la Communauté consacrés aux zones (sauf Paris) touchées par les restructurations de la défense.

Le ministère de la défense a prévu, d'autre part, une série de dispositions (indemnités pour frais de déménagement, facilités pour la recherche d'un logement et l'inscription scolaire ou universitaire des enfants) destinées à favoriser la mutation et le reclassement des personnels civils et militaires.

Modalités nouvelles pour l'engagement français dans l'Eurocorps

LA FRANCE va modifier sa façon de participer à l'Eurocorps, ce corps d'armée de cinquante mille hommes qu'elle a mis sur pied avec l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et le Luxembourg pour des missions au titre de l'OTAN, des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, ainsi que pour des actions humanitaires. Le PC de cette force est à Strasbourg.

Compte tenu de la réorganisation de ses armées, la France laissera sur le sol allemand un état-major et trois unités professionnelles – soit de l'ordre de trois mille hommes – au sein de la brigade franco-allemande, qui est l'un des éléments de l'Eurocorps. En revanche, elle retirera d'Allemagne la 1re division blindée – équipée de chars modernisés AMX-30B2 et forte de quelque quinze mille hommes au total, répartis en treize régiments –, qui était son détachement le plus important outre-Rhin et sa principale contribution à l'Eurocorps, aux côtés d'une division blindée allemande, d'une division mécanisée belge (qui reste en Belgique) et d'une brigade mécanisée espagnole (qui est stationnée en Espagne).

QUATRE GROUPES DE FORCES

Le calendrier des opérations outre-Rhin est organisé sur deux années : 1997, avec le départ de cinq régiments, et 1999, avec celui de sept régiments et de l'état-major de la division. Un seul régiment survivra : le 42e régiment de transmissions transféré à Laval (Mayenne).

Cependant, la France a affirmé qu'elle demeurera liée par ses engagements dans l'Eurocorps. Le retrait de sa division blindée sera donc compensé par la décision d'assigner au corps européen l'équivalent d'une force blindée de quinze mille hommes, déployée dans l'est de la France et dotée du char Leclerc. Cette force est l'un des quatre groupes de forces qui résulteront de la réorganisation de l'armée de terre : outre la force blindée en question, il y aura désormais une force mécanisée, une force d'intervention blindée rapide et une force d'infanterie d'assaut, soit quatre-vingt-cinq régiments au total.

La France a proposé aux Allemands, d'autre part, de mettre, le cas échéant, à la disposition de l'Eurocorps, des « modules » de forces plus légers et créés pour la circonstance, comme des unités d'hélicoptères. D'une manière générale, l'Eurocorps peut, selon les besoins et à partir des détachements qui la composent, aligner une force d'intervention légère (FIL) de l'ordre d'une brigade, une force d'intervention mécanisée (FIM) de l'ordre d'une division ou, d'emblée, le corps d'armée au complet.

J. I.

Jacques Chérèque, ministre délégué chargé des reconversions industrielles dans le gouvernement Rocard (1988-1991)

« Une restructuration à mener sur trois fronts »

« *Vous avez « piloté »*, à partir de 1984, la reconversion du bassin sidérurgique lorrain. Au*jourd'hui*, le *gouvernement* est engagé dans une restructuration profonde du secteur de la dé*fense, qui concerne l'ensemble* du territoire. Estimez vous sa politique d'accompagnement suffisante ?

– Cela sent la mystification. Quand j'entends le président de la *République* et le *gouvernement* annoncer un remembrement des armées et une restructuration des in*dustries* d'armement en *assurant* que tout cela se fera sans douleur ou qu'il n'y aura pas de licencie*ments secs, je suis* extrêmement sceptique. Il ne suffit pas d'affirmer que l'on va prendre des mesures *d'accompagnement*. Il faut *aussi* se donner les moyens d'un développement alternatif local.

» Quels sont ces moyens ? Quelle logistique *décentralisée* va être affectée dans les régions concernées ? On n'en sait rien. Il n'y a, pour *le moment*, pas de *véritable* structure de coordination. On a l'impression que les militaires gèrent *leur* restructuration et que les ingénieurs de l'armement vont gérer la leur. La mobilisation des pouvoirs *publics* tarde. *Il n'y a eu* aucun appel aux différentes expertises. C'est une politique distendue, *incohérente, qui relève de la fuite* en avant.

– Le gouvernement a annoncé la *mobilisation de 3 milliards* de francs de crédits

– Trois milliards... Je reste inquiet. *La restructuration* annoncée – le redéploiement des armées et la reconversion concomitante des in*dustries* d'armement – *est énorme* ! Elle dépasse en ampleur celle de la sidérurgie. La bataille est à mener *sur trois fronts* : la *garantie* sociale offerte aux gens concernés, les actions de formation et de reconver*sion*, la *dynamisation* du tissu industriel local.

» Pour l'acier, on avait des outils *lourds. Il y a eu* une convention sociale qui, depuis, n'a eu aucun équivalent. Chaque mise en *préretraite* à partir de cinquante ans d'un sidé*rurgiste*, dont le *revenu* net était quasiment garanti jusqu'à soixante ans, a coûté 1 million de francs, sur dix ans, en francs constants. Quarante mille sidérurgistes ont été concernés. On a engagé pour ce *seul* volet *4 milliards de francs* par an en francs constants.

» Quant aux moins de cinquante *ans dont l'emploi était supprimé*, la convention leur garantissait 70 % de leur salaire pendant deux ans, avec *des formations* à la clé. Parallèlement était mené un effort très soutenu pour générer de nouvelles *activités économiques ou industrielles*. Sur le bassin de Pompey, dont je m'occupe, en se battant pendant dix ans, on a reconquis un peu plus de la moitié des emplois supprimés. Soixante-dix entreprises ont pris le relais. Effacer le *dommage* économique de telles restructurations prend beaucoup de temps. Aujourd'hui, *la croissance* est atone, les restructurations à mener sont dispersées sur tout le territoire. *C'est évidemment* encore plus difficile. L'Etat manque cruellement d'argent. Le risque, c'est qu'en fait on mette à contribution les fonds déjà existants destinés aux reconversions industrielles pour financer les restructurations nouvelles. Dans ce cas, la mobilisation annoncée de crédits reviendrait à gérer la pénurie.

– *La Lorraine*, dont vous êtes conseiller régional, est particulièrement touchée...

– La Lorraine est en voie de banalisation. Lors de la crise de la sidérurgie, malgré le traumatisme et *l'absence de précautions*, des efforts considérables avaient été faits. Aujourd'hui, on nous dit que la Lorraine va un peu *mieux, mais* on remet en question le TGV-Est et, par-dessus, on ferme des régiments.

» *Je crois que la région* paie la discorde au sein de la majorité. La reconversion de la Lorraine n'est *plus une préoccupation majeure* des pouvoirs publics, et les engagements balladuriens d'André Rossi*not et de Gérard Longuet ne sont* pas étrangers à cette perte de priorité. En tout cas, en Lorraine, nous n'accepterons pas de tirer sur nos fonds existants pour la reconversion de la sidérurgie pour financer les nouvelles restructurations. »

Propos recueillis par Caroline Monnot

Les réactions du monde politique

■ **Jacques Baumel**, vice président (RPR) de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a jugé que le plan allait provoquer *« un choc très grave »* dans les départements et constituait *« un pari dangereux »* sur le plan stratégique au-delà de 2002.

■ **Olivier Darrason**, secrétaire national chargé des questions de défense de l'UDF, a déclaré que la dissolution des unités *« engendrera »* un *« traumatisme »*. Il a ajouté que *« l'enveloppe qui vient d'être annoncée »* par le gouvernement n'est pas suffisante pour *« répondre à cette exigence »*.

■ **Philippe de Villiers**, président du Mouvement pour la France (MPF), a estimé que la réforme de l'armée constituait une *« triple erreur »*. *« Une erreur économique »*, a-t-il précisé, *« parce que la disparition et la concentration des régiments vont coûter très cher, une erreur militaire parce que la réforme abandonne l'idée même de défense du territoire, une erreur politique parce que la suppression de la conscription équivaut à l'abandon du dernier creuset civique »*.

■ **Michel Vanzelle**, maire (PS) d'Arles (Bouches-du-Rhône) et ancien ministre, a affirmé que le gouvernement n'a *« pas mesuré la crise formidable qu'il va ajouter à la crise que nous connaissons déjà »*. Le gouvernement a prononcé des *« arrêts de mort »* contre *« des villes qui vont être en révolution »*, a déclaré l'ancien garde des Sceaux.

■ **André Lajoinie**, membre du secrétariat national du PCF, a déclaré que *« les suppressions massives d'emplois annoncées dans les arsenaux et les sites industriels* [sont] *la conséquence d'une politique qui n'est pas le désarmement et qui coûtera aussi cher à la nation »*.

■ **Jean-Marie Le Pen**, président du Front national, a qualifié le président de la République, Jacques Chirac, et le ministre de la défense, Charles Millon, de *« fossoyeurs de l'armée française »*. Il a déclaré que les suppressions d'unités, *« dictées par le souci de réaliser des économies sur le dos de la "grande muette" »* sont *« inacceptables »*.

■ **Marcel Bigeard**, ancien ministre, s'est exclamé *« ça fait mal »*, en apprenant la dissolution du régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA) de Mont-de-Marsan. Le RPIMA, auquel le général Bigeard a appartenu de 1952 à 1954, a participé à la guerre d'Indochine et à la guerre d'Algérie.



Les élus locaux sont partagés

LES SOULAGÉS

■ **Philippe Séguin (RPR).** Le maire d'Epinal, et président de l'Assemblée nationale, a souligné que *« les intérêts* [d'Epinal] *auront été totalement sauvegardés dans le respect des impératifs de la défense »*. M. Séguin a ajouté que, depuis des mois, il s'était *« pleinement engagé »* pour que le dossier de sa ville soit *« traité avec équité et pour que toutes compensations utiles soient apportées »*.

■ **Gérard Longuet (PR).** Le président du conseil régional de Lorraine n'a pas caché sa satisfaction : *« aucune ville de garnison ne perd sa présence militaire, même si les plus fournies doivent participer à l'effort »*.

LES AMERS

■ **François Léotard (UDF-PR).** Le député du Var, maire de Fréjus et ancien ministre de la défense a déploré la dissolution d'un régiment d'infanterie dans sa ville et demandé des compensations à l'Etat. M. Léotard a déclaré avoir *« exprimé* [sa] *désapprobation quant au rythme et aux conséquences de cette réforme »*. Selon lui, la dissolution du régiment d'infanterie de marine (RIMA) va entraîner la disparition de 275 emplois militaires et de 71 emplois civils dans cette ville de 41 000 habitants.

■ **Henri Emmanuelli (PS).** Le président du conseil général des Landes a déclaré que *« la dissolution du 6e RPIMA* [qui compte 242 militaires et 10 civils] *est un mauvais coup pour Mont-de-Marsan (...) en attendant un autre mauvais coup sur le Centre d'essais des Landes »*.

■ **Jean-Pierre Sueur (PS).** Le député du Loiret et maire d'Orléans a fait part de son *« total désaccord »* avec la décision de déplacer le deuxième régiment de Transmission. M. Sueur estime *« incohérente »* la décision de Charles Millon et déplore que *« les mesures d'accompagnement ne compensent pas le préjudice causé par le départ d'un régiment comptant 1 300 militaires, le dernier implanté en centre-ville »*.

LES HABILES

■ **Kofi Yamgnane (PS).** L'ancien secrétaire d'Etat, conseiller général du Finistère, a suggéré *« qu'une partie des étudiants de Jussieu »* soit accueillie dans l'actuelle caserne du 4e régiment d'infanterie de Chateaulin, qui doit être dissous. *« Autant que les militaires quittent complètement les lieux car cette caserne, la plus moderne d'Europe, avec piscine, amphithéâtre, équipements sportifs de haut niveau, peut accueillir dès septembre, un IUT, une grande école, ou pourquoi pas une partie des étudiants de Jussieu »*, a ajouté M. Yamgnane.

■ **Jean-François Bazin (RPR)** : le président du conseil régional de Bourgogne attire l'attention du ministre de la défense *« sur la nécessité d'opérer des transferts significatifs de services publics »*. Et il rappelle *« la promesse faite par Edouard Balladur, alors premier ministre, de créer une école nationale d'architecture à Dijon »*.

L'Ile-de-France recevra des aides à l'emploi

AVEC VINGT ET UN SITES et quelque cent mille personnes concernées, l'Ile-de-France est particulièrement touchée par les restructurations. Si la capitale est épargnée, les Yvelines, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne sont diversement concernés. Les élus regrettent d'avoir été mis devant le fait accompli. *« Je regrette qu'il n'y ait eu aucune concertation préalable avec les collectivités locales »*, se fâche Jacques Myard (RPR), député des Yvelines, maire de Maisons-Laffitte, qui a appris le 16 juillet la dissolution du 17e régiment de soutien, ainsi que le départ de l'état-major de la force d'action rapide (FAR).

La déception est égale chez Alain Bricault (UDF-FD), maire de Beynes, dans le même département, prévenu de la dissolution du 5e régiment d'infanterie mercredi par la préfecture. *« Pour Beynes*, estime-t-il, *c'est une décision qui aura de grosses incidences sur les plans scolaire, économique et fiscal. »* Dans cette commune de 7 445 habitants, le départ des enfants des trois cents cadres de l'armée, qui résident pour la plupart à Beynes, pourrait entraîner la fermeture de quatre classes dans les écoles maternelles, primaires et au collège.

A Versailles, le général Henri Paris, conseiller municipal (PS) dans la minorité et ancien commandant de la 2e division blindée de 1992 à 1994, se force à l'objectivité : *« Le départ de la 2e DB représente une perte d'activité très nette, mais plus faible que le démantèlement de GIAT Industries. La tradition de ville de garnison va disparaître. »* S'ils se disent *« attristés »* du départ de leurs militaires, le maire de Rosny-sous-Bois, Claude Pernès, et celui de Vincennes, Patrick Gérard, tous deux UDF, manifestent moins d'inquiétude pour leurs communes.

Le maire de Fontainebleau, Paul Dubrule (divers droite), qui a plaidé sa cause à plusieurs reprises auprès de Charles Millon, déplore le départ du 602e régiment de circulation routière, mais sa *« déception »* est *« atténuée par le fait que cette décision n'entrera pas en application avant trois ans »*.

Comme les autres élus de la région, M. Dubrule va se retourner vers le préfet, Joël Thoraval, qui a présenté, mercredi, les mesures de restructuration. Pour mettre en œuvre ces mesures et faire face à leurs conséquences, M. Thoraval sera assisté d'une équipe de quatre personnes. Si le montant exact des subventions n'est pas encore connu, l'Ile-de France est certaine de bénéficier d'aides à la création d'emplois, ce qui sera une « première » dans l'histoire de l'aménagement du territoire.

De nos correspondants

France qui pleure, France qui rit : ils s'inquiètent, se réjouissent ou s'envient

SACHANT que trois cents appelés quittent la ville, que la taxe professionnelle est amputée d'autant, que cent cinquante soldats de métier vont s'installer, que leur pouvoir d'achat est de dix fois supérieur à celui d'un conscrit ; mais sachant encore que les conscrits consomment plus de croissants et boivent plus de bière que les épouses d'officiers, mais font moins d'enfants d'âge scolaire, calculez le degré de rage ou de satisfaction des élus et de la population des communes concernées par le plan de restructuration des armées, rendu public, mercredi 17 juillet, par le ministre de la défense, Charles Millon.


RÉCIT

France qui pleure, France qui rit. Larmes à Montbéliard, qui vient d'apprendre la dissolution de son 1er régiment d'artillerie. *« Nous sommes atteints dans notre patriotisme*, affirme son maire (RPR), Louis Souvet. *« Nous sommes dans une région qui a déjà beaucoup souffert des guerres, qui passe encore beaucoup de temps dans les commémorations »*, ajoute-t-il, en lorgnant avec amertume vers Belfort, sa trop heureuse rivale. *« Nous sommes d'autant plus choqués qu'elle sauvegarde tout*, enrage M. Souvet, *alors que le premier ministre avait dit que personne ne garderait deux régiments dans la même ville. »*

Tout le monde n'a pas la chance d'avoir Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre avisé de la défense, à la tête de sa ville. Cris de victoire à Belfort, qui garde et voit se professionnaliser ses deux régiments d'artillerie et d'infanterie. *« C'est une très bonne nouvelle. Cela va amener plusieurs centaines de familles supplémentaires à s'installer dans le Territoire de Belfort »*, se réjouit Christian Proust, président (MDC) du conseil général, en soulignant : *« Cette décision du gouvernement n'est pas due au hasard, elle est le résultat de l'action menée par Jean-Pierre Chevènement. »*

On lève son verre à Issoire (Puy-de-Dôme), qui perd une école de sous-officiers mais gagne le gros lot : un régiment professionnel. *« Après la fermeture des mines de charbon et la disparition de Ducellier, nous n'aurions pas supporté un troisième désastre »* explique Pierre Pascallon, maire et député RPR. Dans son entourage, on confie que la bataille a été rude. Un habitant avance une explication de bon sens : *« Quand on pense aux trente-huit régiments dissous et à ce qui arrive dans d'autres villes, on sent que Chirac est avec notre maire... »* La présidente de l'association des commerçants est toute sourire : *« On préfère les militaires de carrière aux appelés. Nous n'avons rien contre les jeunes, mais leur pouvoir d'achat n'est pas le même. »*

S'acclimater, on y songe déjà en Allemagne même si, de ce côté-là de de la frontière, on subit lourdement les conséquences des restructurations militaires. A Bonn, mais surtout dans les régions concernées par le départ des soldats français – le Bade-Wurtemberg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat – ce sont surtout les autorités municipales qui expriment leur dépit : à Baden-Baden, Rastatt ou Wittlich, les élus envisagent sans joie la réduction du chiffre d'affaires de nombreux commerçants. Ils regrettent sincèrement le départ de familles françaises qui avaient fini par se sentir chez elles en Allemagne. Les communes entendent au moins négocier des subventions pour faciliter la conversion avec les autorités des Länder et espèrent bien récupérer des milliers de mètres carrés de surface habitable, parfois fort bien situées en centre-ville.

On est, en revanche, vraiment las de trinquer à Bitche (Moselle), que va déserter le « Quatrième Cuir », créé en 1735 et mis à la disposition de Marie-Antoinette en 1774 avant de perdre les deux tiers de ses effectifs sous Napoléon à Waterloo. *« Enlever des militaires aux Lorrains, qui ont déjà beaucoup souffert, c'est leur arracher les tripes et le cœur »*, avait prévenu le général Marcel Bigeard. Au bord de la Méditerranée, comme le long de la frontière allemande, on partage le même sentiment d'injustice. *« Le Var a déjà payé un lourd tribut à la solidarité nationale et celle-ci ne peut et ne doit pas être toujours à sens unique »*, déclare Hubert Falco, président (UDF-PR) du conseil général. Dans le port de Toulon, l'amertume suinte. Un officier supérieur de la Royale s'indigne : *« Dans ce port militaire, qui est le premier de France, si le porte-avions* Clemenceau *est mis en rade, ce n'est pas seulement un symbole, c'est un lent sabordage ! »*

> « Beaucoup de tristesse et une profonde inquiétude pour les personnels civils avec l'espoir que peu d'entre eux resteront sur le bord de la route »

Face à leurs collègues malchanceux, certains élus ont le soulagement pudique. *« Certains scénarios étaient beaucoup plus noirs »*, a simplement confié au quotidien régional, *Le Bien public*, Robert Poujade, maire (RPR) de Dijon, qui doit faire son deuil d'un régiment et d'un hôpital militaire. *« Comparé à beaucoup d'autres sites, notre département ne s'en tire pas trop mal »* observe, en écho, Louis de Broissia, président (RPR) du conseil général de Côte d'Or. Les principaux intéressés sont moins sereins. *« Nous ne sommes pas surpris, mais quand même un peu déçus »* confie le lieutenant-colonel Patrick Barrère, chef de corps du 27e RI de Dijon. A l'hôpital militaire, où l'on avait pressenti la mauvaise nouvelle, le médecin-chef et général Bernard Bubrez ressent, lui aussi, *« beaucoup de tristesse et une profonde inquiétude pour les personnels civils avec l'espoir que peu d'entre eux resteront sur le bord de la route »*. C'est toute l'angoisse de l'une des femmes de salle de l'hôpital qui lâche : *« A l'âge que j'ai, avec encore des enfants à charge, trois ans pour se retourner, c'est à la fois long et très court... »*

De tels soucis sont épargnés, pour l'instant, à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées. Son maire, Raymond Erraçarret, communiste, s'est même fendu d'un communiqué plus qu'élogieux à l'adresse de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture et élu du cru, le remerciant *« d'avoir fait ce qu'il devait faire pour Tarbes »*. Quant aux élus de l'Ain, ils peuvent partir en vacances l'esprit libre.

Avec un président de région, à la fois natif et maire d'une petite commune du département, qui n'est autre que le ministre de la défense, Charles Millon, et un député, Jacques Boyon (RPR), qui préside la commission de la défense de l'Assemblée nationale, l'Ain n'avait pas grand chose à craindre. Favoritisme ? Pas du tout, répliquent les élus. *« Charles Millon est un homme intègre. Il a pris sa décision en toute conscience, comme un ministre doit le faire pour le bien de la France »*, affirme, sérieusement, Lucien Guichon, député (RPR) et maire d'Oyonnax. Son collègue de Divonne-les-Bains, fanfaronne : *« Je suis frappé par la montée au créneau des élus locaux et des raisonnements localistes. C'est à se demander si on vit dans une nation... »*, pérore-t-il. Jacques Boyon sourit lorsqu'on lui évoque le *« lobby »* de l'Ain : *« Connaissant l'esprit public qui nous anime, c'est hautement improbable. »* Charles Millon lui-même n'avait-il pas confié, un jour de mai, dans un entretien au *Figaro* : *« Je ne cèderai à aucune pression, d'où qu'elle vienne... »* ?

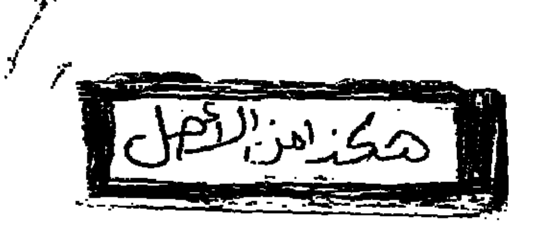
De nos correspondants

■ **ENVIRONNEMENT : réunis au sein d'un collectif,** des militants antinucléaires devaient remettre, *jeudi 18 juillet*, **7 500 pétitions pour l'arrêt d'un projet d'implantation d'une centrale** électrique au Carnet, en aval de Nantes. *Deux cents élus locaux* sont parmi les signataires, dont Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes. Etienne Garnier, député RPR, dénonce la méthode d'EDF, mais Olivier Guichard, président (RPR) du conseil régional, et Luc Dejoie, président (RPR) du conseil général, appellent à la construction de cette centrale. *(Corresp).*

■ **TRANSPORTS : réagissant à un éventuel *« abandon »* des projets du TGV-Est** et du canal grand gabarit Rhin-Rhône, Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, a estimé, le 16 juillet, que la liaison TGV doit permettre de *« raccorder la capitale européenne au réseau ferroviaire européen »*. Gérard Longuet, président (UDF-PR) du conseil régional de Lorraine, a qualifié le rapport remis à la Datar d'*« inacceptable »*. M. Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, a précisé que les propositions de la commission *« n'engagent pas le gouvernement »*.

■ **MATIGNON : lors du séminaire *gouvernemental*,** mardi 16 juillet, le premier ministre a insisté sur le caractère *« soudé »* de son équipe. Alain Juppé a invité ses ministres à *« aller plus haut, plus loin, plus vite »* et à *« tenir la main de manière plus tenace »* à leur administration pour *« la mise en œuvre des réformes »*.

■ **SOCIALISTES : le « comité de soutien à Henri Emmanuelli »,** présidé par Philippe Labeyrie, sénateur des Landes, a rendu publique une première liste de signataires parmi lesquels figurent, outre de nombreux responsables socialistes, Danielle Mitterrand, Marcel Amont, Elisabeth Badinter, Bernard Kouchner, Serge Moati, Madeleine Rebérioux, Catherine Ribeiro. Ce comité *« demance justice »* pour l'ancien premier secrétaire du PS, condamné, le 13 mars en appel, dans l'affaire Urba, à dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans de privation des droits civiques.



COLLABORATION Paul Touvier, 81 ans, chef milicien, responsable du service de renseignement pour toute la région lyonnaise pendant l'Occupation, est mort mercredi 17 juillet à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne). ● EN AVRIL 1994, l'ancien chef de la Milice lyonnaise avait été condamné à *la réclusion à perpétuité* pour complicité de *« crimes contre l'humanité »* à la suite notamment du massacre de Rillieux-la-Pape où, en 1944, sept juifs furent exécutés. ● DEUX FOIS condamné à mort par contumace, Touvier a bénéficié pendant des années de la protection d'une partie de la hiérarchie de l'Eglise. *En novembre 1971*, il est gracié par le président Georges Pompidou mais, au terme d'une longue bataille juridique, un mandat d'*arrêt* est lancé contre lui en 1981. Touvier sera finalement interpellé en mai 1989.

La mort de Paul Touvier clôt un demi-siècle de rebondissements judiciaires

Premier Français à avoir été jugé et condamné pour « complicité de crimes contre l'humanité », l'ancien chef du service de renseignement de la Milice de Lyon est décédé mercredi 17 juillet à l'hôpital de la prison de Fresnes

DEUX PHOTOGRAPHIES suffisent à fixer les bornes de la vie *« publique » de Paul Touvier. Sur* la première, en noir et blanc, éclate la séduction et l'ambition d'un jeune homme fier. Nous sommes dans les années *40. Touvier caracole dans* les rangs de la Milice. La seconde photographie, en couleurs, offre le spectacle d'un vieil homme vêtu d'un polo lie de vin, assis dans une cabine de verre. *Nous sommes en* 1994 à la cour d'assises de Versailles. L'ancien milicien répond du chef de complicité de crimes contre l'humanité.

Entre ces deux clichés, un demi-siècle. Un demi-siècle et son lot de crimes, de fuites, de procédures judiciaires. Un demi-siècle de vie clandestine, protégée par des ami*tiés laïques, des connivences* catholiques au plus haut niveau, des réseaux proches de la droite la plus traditionaliste. Un demi-siècle de maladresses qui contribuèrent à rendre *sinistrement* célèbre son nom : Touvier, Paul.

ENQUÊTE DE RÉHABILITATION

Car ce chef milicien, responsable du *service de renseignement* pour toute la région lyonnaise durant l'Occupation, aurait fort bien pu s'exiler et se faire oublier aux lendemains de la guerre. Cet antisémite, prompt à placer en déten*tion communistes* et gaullistes, organisateur occasionnel d'un massacre de juifs puisés dans ses geôles, n'était qu'un parmi beaucoup d'autres. Un cadre, pas un *symbole.*

La justice d'après guerre lui avait porté une attention mesurée. Alors qu'il était en fuite, à Montpellier, il apprit sa condamnation à mort pour trahison par la cour de Lyon en 1946. Un an plus tard, la justice le condamnait à nouveau à la même peine, à Chambéry, pour intelligence avec l'ennemi. Des peines certes menaçantes mais rendues par contumace, donc formelles. Les plus vigilants des anciens résistants le croient décédé : certains assurent l'avoir vu, lors de la libération de Lyon, sauter d'un pont pour s'échapper d'une file de détenus et succomber sous les tirs.

Les sept juifs de Rillieux

Paul Touvier a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par *la cour d'assises de Versailles*, le *20 avril 1994, à minuit et demi. Le jury* s'était retiré pour délibérer durant cinq heures et demi. A une majorité de huit voix au moins, la cour a déclaré Touvier coupable de s'être rendu complice de l'assassinat de sept juifs fusillés à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944, en représailles de l'exécution par la Résistance de Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande du régime de Vichy.

***Les sept hommes avaient été raflés par les services de Touvier dans l'agglomération lyonnaise.* Ils s'appelaient Claude Benzimra, 23 ans, décorateur, Léo Glaeser, 57 ans, avocat, L. Krzuzkowski, Siegfried Prock, Schisselman, et Emile Zeizig, 57 ans, bonnetier. La septième victime n'a jamais pu être identifiée. Sur la stèle, on lit ceci : « Inconnu paraissant vingt-cinq ans. »**

Il erre dans le sud-est de la France, gagne Paris, où il se terre. Il vit de rapines, de trafics de fausse mon*naie et de marché noir. La collabo*ration l'a doté d'une culture policière, utile pour échapper aux contrôles. Mais, déjà, il ne pense plus qu'à sa réhabilitation.

*Le cas Touvier naît dans ces an*nées. Celui d'un justiciable tout à la fois revendicatif et larmoyant, entêté à convaincre de son « innocence » et déterminé dans sa fidé*lité à la Milice. Jusqu'en 1953, date* de la première amnistie accordée aux collaborateurs, ses démarches demeurent timides. Les braises des années noires sont encore brûlantes. Marié, père de deux enfants, il s'est replié à Chambéry, en Savoie, dans la maison de son père, à deux pas des Charmettes si chères à Jean-Jacques Rousseau.

Mais de décennie en décennie sa stratégie sera de plus en plus hardie. Sa rencontre en 1957 avec Mgr Charles Duquaire, secrétaire particulier du primat des Gaules, lui redonne confiance. Ce prélat, touché par ce chef milicien aux accents de pénitent qui a fréquenté durant son adolescence *le petit séminaire, se range à ses arguments.* L'homme d'Eglise est subjugué. Il met au service de Touvier son réseau de relations et devient son *secrétaire à tout faire. Ses lettres,* placets, requêtes se compteront par centaines. A la fin des années 50, il lance une première of*fensive pour arracher une amnis*tie ou une grâce. L'échec qui couronne ses efforts ne le décourage pas. Les années 60 vont être l'occasion d'une formidable campagne pour obtenir un coup *d'éponge sur* son passé. Plus de quinze ans ont passé depuis les drames de l'Occupation : Touvier rallie à sa cause les porte-drapeaux *les plus divers, dont* certains ignorent, bien sûr, son rôle exact durant la guerre. Au fil des années, l'acteur Pierre Fresnay, le chanteur Jacques Brel, le philo*sophe Gabriel* Marcel *grossisssent* les maigres cohortes de ses soutiens. Des associations caritatives catholiques lui versent des mensualités régulières et Mgr Julien *Gouet, secrétaire de l'épiscopat, épouse sa cause.*

Mais rien n'y fera. L'une après l'autre, les intercessions de prestigieux notables laïques ou religieux *auprès de l'exécutif échouent. « Touvier ? Douze balles dans la peau ! »*, aurait bougonné le général de Gaulle devant un ministre évoquant son dossier. Alors Touvier se recroqueville jusqu'en 1967, *date magique pour ce fantôme. Le* temps de la prescription est venu, le temps de recevoir à nouveau une carte d'identité, le temps de la libération. Touvier remonte à la surface.

De Lyon, Mgr Duquaire part en chasse pour retrouver témoins et victimes de l'activité de Touvier durant l'Occupation. Téléguidé *par l'ancien milicien, Mgr Duquaire* débusque ces hommes et ces femmes sommés au nom de Dieu de fournir des attestations propres à émouvoir la République. De Paris, où tout se noue, *Mgr Gouet* s'active. Comment ne pas prêter l'oreille à des ecclésiastiques de si haut vol ? En 1970, le commissaire Jacques Delarue est dépêché en mission, sur ordre du procureur *général* près la Cour de *sûreté* de l'Etat, pour étudier l'affaire. En quelques semaines, il démonte allègrement l'édifice patiemment *élevé* par les prélats. Les conclusions de *son rapport* sont implacables : *« L'activité passée de Touvier a été néfaste, crapuleuse et sans excuse. »* Au centre de tout, parmi extorsions de fonds et occupation d'appartements « aryanisés », le massacre de Rillieux-la-Pape où sept juifs, détenus dans la prison tenue par Touvier, furent fusillés en juin 1944 pour venger l'assassi*nat du ministre-milicien Philippe* Henriot.

LE SOUTIEN RELIGIEUX

D'un coup, la grâce entrevue *s'envole. Mais c'est mal connaître* Paul Touvier que de l'imaginer définitivement abattu. Sur ses ordres, Mgr Duquaire repart en croisade, s'infiltre à nouveau auprès des membres du cabinet du ministre de l'intérieur, franchit le portail de l'Elysée et finit par émouvoir Anne-Marie Dupuy, qui occupe alors un bureau contigu à celui du président Georges Pompidou. Et le 23 novembre 1971, pour *« jeter le voile, oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas »*, le président de la République signe un décret de grâce partiel.

Son objectif est atteint. A ses yeux, le décret présidentiel vaut réhabilitation. Il ne soupçonne pas la déflagration que va produire sa révélation dans la presse. Alors *qu'un cycle de vingt-cinq ans* s'achève, un autre commence qui va le conduire dans la salle de la cour d'assises de Versailles. Ulcérées, les associations d'anciens combattants et les descendants *de victimes déposent* plainte contre lui en 1973. Un combat judiciaire s'engage autour de la compétence des tribunaux puis du chef d'inculpation retenu : *le crime contre l'humanité.* En 1979, une instruction judiciaire est finalement confiée à un magistrat.

Mille péripéties se produiront encore. *L'enquête piétinera. Plusieurs juges d'instruction se succé*deront. La police échouera à mettre la main sur Touvier, à nouveau en fuite, effrayé à l'idée de « payer » le prix de crimes qu'il as*sure n'avoir pas commis* ou qu'il assume en expliquant que c'était pour éviter bien pire. Comme dans les années 50 et 60, des familles catholiques le protègent, des reli*gieux le soutiennent, des prêtres* traditionalistes le secourent. Lui et sa famille vivent en nomades, de monastères en abbayes ou à Paris, chez des amis.

Il faudra attendre qu'un juge d'instruction, Claude Grellier, retire le dossier à la police et le confie à la gendarmerie pour que l'enquête évolue. En 1989, le colonel Jean-Louis Recordon et ses hommes finissent par retrouver la trace de Touvier. Le 24 mai, les gendarmes surgissent au petit matin dans le prieuré intégriste Saint-François, à *Nice. Ils surprennent* au saut du lit l'ancien milicien *et* les siens. Cinq ans plus tard, un petit homme entrera à pas comptés dans le prétoire de la cour d'assises de Versailles. *Le même homme qu'en 1940-1944.* Antisémite. Pétainiste. Milicien dans l'âme.

Laurent Greilsamer

Quarante-cinq ans de clandestinité

● **Avant guerre.**
– 1915 : naissance de Paul Touvier.
– 1921-1931 : éducation dans des *établissements religieux de* Chambéry.
– 1936 : expéditionnaire aux chemins de fer.
● **L'Occupation.**
– 1939-1940 : *mobilisé dans l'armée.*
– 1941 : nommé secrétaire à Chambéry du service d'ordre légionnaire (SOL), qui entend promouvoir la révolution nationale de Vichy. Chargé *notamment du* fichage des résistants.
– 1943 : adhère à la Milice. Nommé responsable du service de renseignement de la Milice à Lyon avec compétence *sur toute la* région. Gère la prison de l'impasse Catelin.
– 1944 : Quitte Lyon clandestinement pour la région de Montpellier.
● **Après guerre.**
– 1946-1947 : condamné à mort par contumace. Arrêté à Paris et placé en garde à vue, il parvient à *s'évader. Il épouse secrètement, le* 31 août 1947, Monique Berthet. Le couple donne naissance à deux enfants.
– 1949 : les Touvier s'installent à *Chambéry dans la maison familiale.*
– 1957 : rencontre de Paul Touvier avec Mgr Charles Duquaire, secrétaire du cardinal Gerlier.
– *1959-1960 :* démarches en vue de *bénéficier* de l'amnistie. Refus des pouvoirs publics.
– 1962 : Mgr Julien Gouet, responsable du secrétariat général de l'épiscopat, s'intéresse au sort de l'ancien milicien.
– 1963 : démarches en vue d'obtenir une amnistie ou une grâce. Réponse négative du ministère des armées.
– 1964 : la loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité est adoptée par le Parlement.
– 1967 : vingt ans après sa seconde condamnation à mort par contumace, les peines sont prescrites. Mais l'ancien milicien demeure l'objet d'une interdiction de séjour dans plusieurs départements, d'une dégradation nationale et ne peut rentrer en possession de ses biens.
– 1969-1971 : nouvelles démarches pour bénéficier d'une grâce. Le président de la République signe le *23 novembre 1971 un décret qui* annule l'interdiction de séjour et la confiscation des biens.
– 1972 : l'hebdomadaire *L'Express* révèle que Paul Touvier a bénéficié *d'une mesure de grâce.*
– 1973 : les premières plaintes pour crimes contre l'humanité sont déposées.
– 1979 : une instruction judiciaire *est ouverte.*
– 1981 : un mandat d'amener est délivré contre l'ancien milicien.
– 1988 : le juge d'instruction Claude Grellier décide de confier les recherches à la gendarmerie.
– 1989 : Paul Touvier est arrêté le 24 mai dans le prieuré Saint-François de Nice. Le juge Jean-Pierre Getti l'inculpe de *crimes contre l'humanité* et le place en détention.
– 1991 : la chambre d'accusation de Paris ordonne la libération de Touvier le 11 *juillet.* Au début de *l'automne, le juge Getti clôt* son instruction et retient notamment contre Touvier sa responsabilité dans l'assassinat de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape, le *29 juin 1944.*
– 1992 : le 13 avril, la chambre d'accusation de Paris rend un arrêt de non-lieu général en sa faveur. *Les juges considèrent que les* charges sont « insuffisantes » et que le massacre de Rillieux ne s'insère pas dans le cadre d'une *« politique d'hégémonie idéologique »* comme le veut un arrêt de 1985. La Cour de cassation casse partiellement, le 27 novembre, le non-lieu général. Les juges retiennent la complicité de Paul Touvier avec la Gestapo dans la fusillade de Rillieux. Le dossier est renvoyé à Versailles.
– 1993 : la chambre d'accusation de Versailles renvoie le 2 juin l'ancien milicien devant la cour d'assises des Yvelines pour complicité de crimes contre l'humanité.
– 1994 : Paul Touvier est jugé du 17 mars au 20 avril. La cour d'assises des Yvelines le condamne à la réclusion criminelle à perpétuité.

Un antisémite obsessionnel mais à la mémoire sélective

PAUL TOUVIER connaissait son dossier par cœur. *Il se rappelait les noms, les heures, les rendez-vous donnés et manqués.* Devant la cour d'assises de Versailles, on fut parfois surpris de sa capacité à raconter dans le moindre détail sa propre vie. Cinquante ans après les faits, il était même prolixe sur sa *jeunesse ou sur ses années d'après-guerre.*

Mais, brusquement, cet accusé savait estomper les souvenirs gênants. Les rafles de juifs pendant la guerre ? *« On n'a pas su ces choses-là... Comprenez, à cette époque, il n'y avait pas la télévision. »* La condamnation dans toutes les églises lyonnaises des persécutions antisémites ? *« Je n'étais sans doute pas à la messe ce jour-là. »* L'arrestation et l'assassinat d'un honorable commerçant sur *son ordre ? « Cette personne était sans doute recherchée pour une affaire de marché noir. »* Tout cela sur le ton de *l'évidence,* distillée avec une *ironie doucereuse.*

Du 17 mars au 20 avril 1994, Touvier alterna entre des démonstrations de « bonne mémoire » sidérantes, des négations cinglantes et des oublis têtus. Quand le président de la cour d'assises lui lut l'une de ses déclara*tions où il reconnaît avoir fréquenté* la Gestapo et rencontré Klaus Barbie, son alter ego allemand, il dément : *« Je suis formel : je n'ai jamais eu de rapport avec un Allemand, quel qu'il soit. »* Mais, paradoxalement, ses *pannes intermittentes de mémoire* donnaient au procès sa juste couleur : opaque et ambiguë, entre chien et loup, à la mesure des années de l'Occupation.

La présence de Paul Touvier derrière une paroi de verre, *la douleur exprimée à la* barre par ses victimes ou leurs enfants, le témoignage de ses anciens compagnons, vrais *ou faux repentis, ajoutaient encore de sin*gulières lueurs à ce procès si longtemps différé en raison des fuites de l'accusé. L'éclairage le plus cru fut cependant fourni par un simple cahier vert exhumé, le 30 mars 1994, par le président parmi les scellés : le journal intime de Touvier en 1985-1986.

Ce jour-là, le procès bascula. Touvier le graphomane, Touvier le scribe était pris à son propre piège. Ses annotations rageuses – *« André Frossard. Sinistre commerçant juif »*, *« Femme Badinter. Ordure juive »*, etc. – le dépeignaient définitivement pour ce qu'il était : un antisémite obsessionnel dont l'horloge interne s'était arrêtée à l'heure vichyssoise.

L. G.

Enseignants et étudiants sont divisés sur le déménagement du campus de Jussieu

LE MINISTRE de l'éducation nationale François Bayrou devait réunir jeudi 18 juillet la « mission Jussieu », dont la création avait été annoncée lundi 15 juillet, à l'issue de l'annonce par Jacques Chirac d'un prochain déménagement de ce campus du cinquième arrondissement de Paris. Cette instance est composée du recteur de l'académie de Paris et du vice-chancelier des universités de Paris, des deux présidents des universités Paris-VI et Paris-VII, du directeur de l'Institut de physique du globe, d'enseignants chercheurs, de représentants des étudiants et du comité inter-établissements dont fait partie le comité anti-amiante. La mission devait examiner jeudi les diverses *solutions au casse-tête que* constitue déjà le désamiantage de ce campus très dense.

La veille, les représentants de l'intersyndicale de Jussieu avaient fait part de leurs inquiétudes. Réu*nis en assemblée générale, ils ont* précisé que *« la priorité, c'est le désamiantage de la fac, pas son déménagement ». « Chirac a dit qu'il fallait enlever les étudiants, mais il n'a pas dit qu'il fallait enlever l'amiante »*, s'est indigné l'un des porte-parole de l'intersyndicale. *« Nous revendiquons un déflocage le plus rapide possible, avec des solutions d'aménagement provisoire du campus, sous forme de préfabriqués installés sur le site »*, a précisé une autre représentante.

Ces propositions n'ont pourtant pas toujours fait l'unanimité au sein de l'assemblée. Si tout le monde se réjouit du « coup d'accélérateur » qu'a représenté l'an*nonce présidentielle*, personne ne cache sa perplexité. A Jussieu, les quelque 50 000 personnes réunies sur le site travaillent dans des conditions fort différentes. Chacun voit donc midi à sa porte. Dans certains cas, notamment pour les filières qui manquent de place, on ne voit pas d'un si mauvais oeil un déménagement. Dans d'autres, un transfert des infrastructures, comme la bibliothèque ou l'Institut de physique du globe, induirait des préjudices graves pour la recherche. *Sans compter* les problèmes de déflocage que provoqueraient ces déplacements. Une ligne de fracture semble d'ailleurs se dessiner entre Paris-VI, qui tient à rester sur place, et Paris-VII, *que le déménagement* pourrait désenclaver.

Dans une ambiance parfois houleuse, les différentes positions se sont exprimées lors de l'assemblée générale. Les tenants d'un *refus du* déménagement n'ont pas manqué d'arguments, d'autant que les propositions de la Ville de Paris ne suscitent guère l'enthousiasme. *« Il faut garder Jussieu dans son intégralité, sinon on nous réduira nos mètres carrés !* clame un participant. *Il ne faut pas être dupe de ce déménagement. Il y a des milliards en jeu pour le BTP. »*

« La confusion de la réunion est à l'image de la confusion des esprits, a résumé à la sortie un enseignant en écologie. *Il y a un tel mélange des genres à Jussieu qu'une solution à sens unique ne peut que poser problème ».* Au terme de l'assemblée, pourtant, un consensus s'est dessiné sur la nécessité de *« se battre pour le devenir du campus ».* Un appel à la manifestation a même été lancé... sans rencontrer beaucoup d'écho, compte tenu de la période estivale. Rendez-vous a donc été pris pour la rentrée.

Cécile Prieur

Les propositions de la Ville de Paris

La mairie de Paris a confirmé ses propositions d'installation des universités de Jussieu dans la ZAC Paris-Rive gauche. *« Dès lundi, je soumettrai au Conseil de Paris une modification du plan d'aménagement de cette zone »*, a indiqué Jean Tiberi, mardi 16 juillet, en précisant que *« le programme devrait se réaliser par étapes »* et que, *« dès la rentrée de 1997, un premier aménagement pourra permettre la mise à disposition de 30 000 mètres carrés équipés »*. Les présidents d'universités se sont déclarés *« sensibles à la volonté de la ville de conserver le potentiel intellectuel et scientifique au sein de la capitale »*.

Par ailleurs, Roger Madec, maire (PS) du 19e arrondissement, propose, dans une lettre à François Bayrou, d'utiliser les 10 000 mètres carrés libérés rue Curial par le rectorat de Paris, ainsi que les *« opportunités foncières »* de la ZAC Villette-Aubervilliers.

Michel Mouillot a é
dans une affaire d

Michel Mouillot a été interpellé dans une affaire de corruption

Il aurait exigé un pot-de-vin d'un gérant de casino

Le maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, était en garde-à-vue, jeudi matin 18 juillet, à Nice. Il avait été interpellé mercredi, après l'arrestation, à Londres, d'un homme venu retirer, pour le compte du maire de Cannes, une mallette d'argent liquide remise par le gérant d'un casino cannois. La somme avait été exigée par M. Mouillot en contrepartie d'une autorisation d'exploiter des machines à sous.

LE MAIRE (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, a été placé en garde à vue, mercredi soir 17 juillet, dans les locaux de l'antenne de police judiciaire de Nice, après son interpellation, aux alentours de 20 heures, dans sa résidence secondaire de Tourtoure (Var). Au terme d'une procédure digne d'un roman policier, M. Mouillot est *soupçonné de « corruption passive »*, après l'arrestation, à Londres, en flagrant délit, d'un homme venu retirer, pour le compte du maire de Cannes, une valise censée contenir un million de francs en espèces. Le directeur du cabinet de M. Mouillot, Jean de Mendiguren, ainsi que son chef de cabinet, Yvette Bordenave, ont, eux aussi, été placés en garde à vue.

L'affaire s'est jouée en quelques semaines. A la fin du mois de juin, les dirigeants du groupe britannique de casinos London Club's Ltd, *qui contrôle l'un des trois casinos de Cannes*, le Carlton Club, ont alerté la sous-direction des courses et jeux des Renseignements généraux (RG), au ministère de l'intérieur, afin de dénoncer le marché qui leur avait été proposé. Ayant présenté, le 21 juin à la mairie de Cannes, une demande d'autorisation d'exploiter des machines à sous, le gérant du casino, racontait-il aux policiers, s'était vu réclamer par M. Mouillot, au cours d'un entretien en tête-à-tête, trois millions de francs – somme destinée, selon les propos tenus alors par le maire, au financement de sa *« campagne électorale »*. Le Carlton Club était le seul établissement cannois à ne pas disposer d'une telle autorisation. Son chiffre d'affaires avait chuté, de 1994 à 1995, de 44 %... M. Mouillot, précisaient les dirigeants du groupe London Club's, avait fixé le *modus operandi* : la moitié de l'argent devait être remise avant le 28 juin, date à laquelle cette demande d'autorisation devait être inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal. Le reste de la somme devrait être versé après l'installation des machines à sous. *La* réponse des Anglais devait être transmise par téléphone, en appelant uniquement sur le combiné portable personnel de M. Mouillot.

La suite des événements fut organisée par la direction centrale des RG et la police judiciaire – coordonnées, pour la circonstance, par le ministre de l'intérieur en personne – avec le concours des dirigeants du Carlton. Le directeur du casino répondit au maire de Cannes que ses supérieurs avaient donné leur accord au versement de l'argent. M. Mouillot lui fixa un rendez-vous dans un bar de Cannes, le 26 juin : l'argent devrait être remis, dans une mallette, à une certaine *« Mme Clément »*, reconnaissable à *sa haute taille, le 28 juin* à 9 heures, à l'hôtel Ritz de Londres, dans le quartier de Picadilly. Aux abords du bar cannois, des policiers surveillaient discrètement l'entretien du maire avec le directeur du Carlton. Aussitôt après, ce dernier livrait son témoignage sur procès-verbal à la PJ niçoise, chargée le jour-même par le parquet de Grasse d'une enquête préliminaire. Le directeur du développement international du groupe London Club's, M. Timmins, venu spécialement sur la Côte d'Azur, effectuait lui aussi une déposition. *Le parquet ouvrait alors une information judiciaire pour « corruption »*, confiée au juge d'instruction Jean-Pierre Murciano.

L'AIDE DE SCOTLAND YARD

Le juge délivrait promptement une commission rogatoire internationale à la PJ de Nice, et sollicitait le concours de Scotland Yard afin de mettre en place une « souricière » dans la capitale anglaise. Le 27 juin, les enquêteurs crurent avoir échoué, lorsque M. Mouillot prévint le gérant du casino que le rendez-vous était reporté, sa *« cousine »* étant *« malade »*. Le lendemain, le conseil municipal de Cannes votait l'autorisation d'exploiter des machines à sous au Carlton.

Le 12 juillet, M. Mouillot fixait un nouveau rendez-vous londonien : la remise des fonds devrait avoir lieu le 17 juillet à 9 h 30, mais cette fois avec un homme. C'est cet individu, Daniel Teruel, quarante-six ans, connu de la police comme petit trafiquant de stupéfiants, qui a été interpellé, mercredi, à l'hôtel Ritz de Londres, au moment de la remise de la mallette. *Questionné par Scotland* Yard, il aurait reconnu devoir remettre l'argent à un couple de Cannois, présents dans la capitale anglaise, mais qui ont réussi à échapper aux policiers. L'une de ces deux personnes avait été identifiée, jeudi matin. Mercredi après-midi, les policiers niçois se sont rendus à la mairie de Cannes, où ils ont interpellé le directeur et le chef du cabinet du maire. Une heure plus tard, à leur arrivée à Tourtoure, où M. Mouillot possède une villa, les enquêteurs ont appris par son épouse qu'il s'était *subitement rendu à l'hôpital de* Draguignan, en raison d'une douleur à l'oreille. Mais à l'hôpital, nul n'avait aperçu le maire de Cannes...

Dans la soirée, M. Mouillot, de retour dans sa résidence secondaire, a été interpellé, puis placé en garde à vue à Nice. De source proche de l'enquête, on indiquait, jeudi matin 18 juillet, qu'une demande d'extradition de l'intermédiaire, Daniel Teruel, serait prochainement adressée aux autorités britanniques. Les enquêteurs devaient en outre chercher à *savoir quel cheminement aurait dû* emprunter l'argent, après avoir été remis aux émissaires de M. Mouillot.

Hervé Gattegno

Condamné dans l'affaire Botton

Le 20 avril 1994, Michel Mouillot a été condamné à quinze mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Lyon pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Botton. Le 10 janvier, cette peine a été aggravée par la cour d'appel de Lyon : Michel Mouillot a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité. Le maire de Cannes a formé un pourvoi en cassation contre cette décision. La justice reproche à M. Mouillot d'avoir perçu 630 000 francs de salaires sans fournir la moindre prestation.

Sept marins sri-lankais abandonnés dans un port de l'Aude

SEPT MARINS sri-lankais, embauchés clandestinement sur un cargo battant pavillon de Saint-Vincent (Antilles), ont été abandonnés, lundi 15 juillet, par leur commandant à Port-la-Nouvelle (Aude), où le navire avait fait escale pour charger des céréales avant de gagner la Sardaigne. Contrairement aux prescriptions de la réglementation internationale, le commandant lituanien du cargo *Serenada*, arrivé l'avant-veille pour charger des céréales à destination de la Sardaigne, n'a pas signalé leur « disparition » et les a laissés sur le quai.
Les sept hommes, qui croyaient se trouver en Allemagne, selon leurs déclarations, ont été interpellés par des policiers de la direction départementale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins de l'Aude (Ddicilec). Conduits au centre de rétention de Sète (Hérault), les sept marins devaient être reconduits à Colombo par avion.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : les quinze personnes qui poursuivaient une** grève de la faim, depuis le 19 juin, dans un local paroissial de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pour obtenir la régularisation collective des « sans papiers » du département, ont interrompu, mardi 16 juillet, leur action, *« épuisés par 27 jours de jeûne »* et constatant les *« résultats »* de leurs négociations avec la préfecture. Dix-huit des quatre-vingt-cinq dossiers déposés ont obtenu un avis favorable et vingt-neuf ont été rejetés.

■ **UNIVERSITÉS : près de 800 bacheliers n'auraient pas réussi à s'inscrire dans les universités parisiennes**, indique l'UNEF, qui dénonce les *« carences »* du système télématique Ravel.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Philippe Sueur et Roseline Letteron

*A LA SUITE d'un article consacré aux enseignants-chercheurs de l'université Paris-Nord-Villetaneuse (*Le Monde *du 20 juin), nous avons reçu de Philippe Sueur, doyen de la faculté de droit, sciences politiques et sociales de Paris-Nord, et de Roseline Letteron, professeur de droit public dans cette même université, la lettre suivante :*

« Nous n'avons pas d'opinion à émettre sur la tonalité générale de l'article, qui relève de la responsabilité de son auteur. Disons simplement que nous ne nous reconnaissons pas dans une tendance générale désenchantée, voire geignarde, qui ne nous paraît nulle*ment correspondre* à l'état d'esprit de notre communauté universitaire. En revanche, les signataires sont directement et nommément mis en cause, par des citations entre guillemets et en italique qui leur sont attribuées. Le moins que l'on puisse dire est que ces propos sont *désobligeants*, ou bien pour leurs auteurs eux-mêmes, ou bien pour leurs collègues. Ils tendent à déconsidérer, à l'emporte-pièce et un peu en vrac, le corps auquel ils appartiennent, leur activité de recherche et leur attachement à l'enseignement.

Nous tenons à démentir formellement des déclarations aussi désinvoltes, dont certaines sont même grammaticalement incorrectes.

Nous nous étions prêtés de bonne grâce et de bonne foi à ces entretiens qui nous donnaient l'occasion de faire connaître notre université, de témoigner de la vitalité de nos activités d'enseignement et de recherche. Nous regrettons vivement que cet objectif n'ait pas été atteint. »

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne GUERCHE
et
Jean-Baptiste de MONTVALON

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 10 juillet 1996.

La famille est réunie.

Tout va bien. Tout est bien.

Véronique BEDIN,
Julien FEYDY,
Constance et Suzanne,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jules,

le 5 juillet 1996.

9, cité de Trévise,
75009 Paris.

Décès

– M. et Mme André Geoffroy,
Le docteur et Mme François Pinon,
M. et Mme Jean-Marie Gelain,
M. et Mme François Geoffroy,
M. et Mme Michel de Vivie de Regie,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Geoffroy,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Paul GEOFFROY,
née Suzanne DORNOIS,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parente, survenu le 17 juillet 1996, en son domicile, à Paris-12e, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Le service religieux sera célébré, le vendredi 19 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

L'inhumation aura lieu, au cimetière de Thiais (Val-de-Marne), dans l'intimité familiale.

4, boulevard Diderot,
75012 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 42-17-21-36
Téléphone : 42-17-29-94 ou 29-96 ou 38-42

– Mme Veuve Rita Haccandy, née Curto, et ses enfants,
Leurs proches et amis,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

M. Kouassi Acka HACCANDY,
ingénieur-conseil,
officier de l'ordre national
du Mérite ivoirien,

survenu, le 11 juillet 1996, à Abidjan, République de Côte-d'Ivoire.

Les obsèques auront lieu, le samedi 20 juillet, dans son village natal, N'Gattadolikro (RCI).

Vos pieuses pensées nous apporteront réconfort et soutien moral.

Fax Abidjan : 225-25-45-35.

– M. et Mme Jean Mandel,
M. et Mme Paul Mandel
et leurs enfants,
Les familles Livchitz, Ouri, Pardo, Suraqui,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Mme Suzanne MANDEL,
née OURI,

survenu le 16 juillet 1996...

50, rue Corvisart.
75013 Paris.

– Mme Sonia Simonet,
Henri-José et Nicole Simonet,
Françoise et David Simonet,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Simon SIMONET,

leur époux, père et grand-père, survenu le 15 juillet 1996.

14, rue des Amelers,
75019 Paris.

– L'UFR des sciences de l'homme,
Le département des sciences de l'éducation,
Le laboratoire de psycho-pédagogie,
Et le centre de recherche (CERSE),

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean VIAL,
professeur honoraire
à l'université de Caen.

Il a été un des fondateurs des sciences de l'éducation contemporaines en France.

Ses collègues, ses collaborateurs, ses étudiants garderont le souvenir de sa sensibilité et de sa grande générosité.

– On nous prie de rappeler le décès de

Jeanne YOUEL,

survenu le 14 juillet 1996.

Ayant fait don de son corps à la science, une messe de requiem sera dite à sa mémoire, *le lundi 22 juillet, à 12 h 15*, au couvent des Pères dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, disparaissaient

Yvonne LEBHAR
(Manine)
et
Jewel LEBHAR.

Pensez à elles !

Danièle, Raymond, Lorraine et Marc Lévy.

– Dominique et Jeanine
vous rappellent le souvenir de

Paul MONDOLONI,

qui nous a quittés le 9 juillet 1994.

– Il y a vingt ans, disparaissait

Jacques WOLBER.

Les amis de Monette et Gérard partageront leur tristesse...

Remerciements

– Ne pouvant répondre aux nombreux messages de sympathie qu'ils ont reçus,
Claude Marty et les siens
remercient tous ceux qui se sont associés à eux lors du décès de

Nadine MARTY,
née Wolman,

survenu le 8 juin 1996.

Condoléances

– L'Association des étudiants du DESS développement et coopération
s'associe à la douleur de la famille de

M. ABDOURAMANE,
BA, historien,
chargé de cours
à l'université de la Sorbonne.

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 42-17-21-36

HORIZONS

REPORTAGE


GENS DE MER

Les moments de vérité d'un pêcheur d'hommes

C'EST l'histoire d'un homme qui passa sa vie à contrarier la mer. L'histoire d'un entêté qui la savait sournoise et jura dès l'enfance de la combattre lorsqu'elle formait le dessein de ravir une vie. C'est l'histoire d'un sauveteur en mer. L'histoire magnifique d'un pêcheur d'hommes.

Sa maison est nichée derrière la dune d'une plage ronde et blanche, entourée de rochers. On y entend la mer, mais on ne la voit pas. On la sent. Des paquets d'eau, l'hiver, brutalisent le jardin. L'été, c'est dans une petite véranda, du côté opposé à la plage, qu'il aime s'asseoir et accepte timidement – *« Vous êtes sûre que c'est bien utile ? »* – de se raconter.

C'est ici, dans le petit village de Kerfissien, sur l'arête du Finistère nord, que François Mic naquit, il y a soixante-dix ans. Ici qu'il grandit dans une famille de pêcheurs qui collectaient aussi bien le goémon que les poissons et les crabes, et qu'après avoir connu brièvement la Royale et la marine marchande il décida de s'établir à son tour comme patron pêcheur. C'est ici, surtout, qu'il apprit la mer. Sa noirceur et ses maléfices, ses pièges et ses roueries, ses appâts et sa perfidie.

Pas sorcier, lorsqu'on est un petit de marin, d'en détecter les dangers ! On sait depuis toujours. On flaire l'enjôleuse. On a surpris trop de récits, capté auprès d'adultes trop d'allusions fatalistes à des drames de mer, vérifié la souffrance de ceux auxquels elle procure un labeur. Nourricière, oh oui ! Mais tueuse.

Croqueuse de pêcheurs, dévoreuse d'estivants. Veilleuse infatigable, hypocrite et mielleuse, à l'affût d'une fatigue, d'une étourderie, de la moindre erreur. *« Elle attend son heure, elle guette, comme un crocodile ; et elle avale. Elle ne pardonne rien à l'homme. Elle ne l'aime pas. Elle est mauvaise... Dieu qu'elle est mauvaise ! »*

François Mic parle lentement, profondément, gravement. Il y a de la douceur dans sa voix, et une pointe d'émotion. La mer ne peut être pour lui un sujet anodin. Qu'on la démasque enfin ! Qu'on confonde ce romantisme naïf de bourgeois et rêveurs sur *« la griserie des grands espaces et l'appel héroïque du large »* ! La mer est dangereuse. Point.

A l'âge de quatorze ans, il eut une expérience qui bouleversa sa vie. C'était l'été 1940. Il se souvient si bien. La lumière, les couleurs, le bruit de l'eau et le son amorti des voix sur la plage. Et soudain, ce soldat allemand essoufflé qui crie en montrant la mer. Qui hurle que deux enfants se noient. Là-bas, au-delà des roches ! François s'est jeté à l'eau. Il a nagé le plus vite qu'il a pu jusqu'au petit bateau de son père, l'a ramené rapidement à la côte pour embarquer celui-ci et foncer dans la direction indiquée par l'Allemand. Un des enfants avait été récupéré. L'autre avait déjà coulé. Quand ils l'ont repéré sous l'eau, il était trop tard. Et tandis que son père tirait le bateau sur la plage, François a tenu entre ses deux bras le corps inerte du garçon qui avait juste son âge.

« Sa chair contre ma chair au sortir de l'eau, le regard hagard de ce père qui hurlait "P'tit Louis ! "», les cheveux de cette mère prostrée sur le sable... Je n'oublierai jamais. Un désarroi immense, un sentiment d'impuissance et d'injustice. Je sauverai des gens, je me jurai ! Je me battrai contre la mer, je serai plus fort qu'elle, je lui arracherai des vies ! »

QUARANTE-TROIS à ce jour. Quarante-trois victoires contre une mer hostile, qui croyait bien gagner, qui avait l'avantage. Pensez ! Un pêcheur amateur, un nageur fatigué, un plaisancier maladroit, une enfant intrépide... N'étaient-ce pas des proies acquises ? Nul besoin de tempête ! La marée, voilà le piège ! Jouer l'encerclement, opter pour la surprise. Recouvrir le sable, couper toute retraite, provoquer la panique, faire monter la houle, puis épaissir la brume tandis que la nuit tombe...

« Comment aimer la mer si l'on est réaliste ? Pourquoi la mythifier et décrire comme un rêve magnifique les traversées transatlantiques en solitaire qui sont dangereuses, coûteuses et inutiles ? Laurent Bourgnon est un bon cascadeur. Mais il n'est pas dans la situation des chalutiers ou des petits plaisanciers qui n'ont aucune assistance et peuvent couler, incognito, en quelques secondes ! Défier la mer, ils disent ! Juste pour la gloire et les frissons ! Moi, quand je la défie, c'est pour lui arracher une vie ! »

Avec quelle rage alors ! Quel engagement dans la bataille ! *« Comme un défi entre elle et moi ! »* Elle ne doit pas gagner. Elle ne peut pas gagner. Il s'obstine, il s'accroche, concentré, précis, transformant son Zodiac en anguille, soucieux de gagner entre les rochers les dixièmes de seconde qui peuvent sauver une vie. C'est un étrange moment. Il ne sait comment le décrire. Il ne se souvient pas bien, comme s'il était un autre dès qu'il est en mission. Il peine sur les mots. Il voudrait dire sa force alors, cette boule de courage et de volonté farouche qui le dope, le propulse, lui donne du sang-froid et ce qu'il faut de hargne pour gagner. Oui, chaque sauvetage est combat.

Cela commence avec la sonnerie du téléphone, que Madame Mic redoute, mais dont elle a fait accroître l'intensité pour l'entendre du jardin, et même de la dune. *« Dès qu'on me parle de gens en danger,* dit-il, *quelque chose se passe en moi qui m'échappe. Comme un bouillonnement intérieur. Et c'est un deuxième homme qui prend le dessus, gonflé à bloc, insensible à la peur et au froid. Il m'a fichu la trouille, parfois ! Non pas quand j'étais jeune, mais à la soixantaine, quand ma carcasse est devenue moins vaillante. Car c'est lui le capitaine. C'est lui qui fonce vers le Zodiac de la plage, le sort en deux minutes et fonce, quels que soient le temps et l'heure... C'est curieux. Quand il m'arrive de passer sur un pont, en ville, et de regarder en bas, je pense avec effroi à ceux qui sautent, parfois ; et je me dis que mon collègue, là, ce deuxième homme, il serait capable de faire ça s'il savait qu'en bas il a une chance de sauver quelqu'un. »*

IL en est encore tout étonné, François Mic. Parce que *« la nuit, quand ça souffle très fort, si le deuxième ne sortait pas, je ne sais pas si j'aurais le courage. Je trouverais ça impossible, déraisonnable »*. Mais non. Il bondit toujours. Et il arrive au sauveteur revenu au lit de demander à sa femme, après coup, s'il est vraiment sorti en mer. Il lui arrive aussi de devoir s'isoler en rentrant. Et de pleurer doucement.

« Quand je repense à un sauvetage, même de longues années après, je le revis entièrement. Et s'il s'est mal passé, il me fait encore mal. » Un échec, une fois, l'assomma. Le plongeon. Le voile noir. *« J'ai mis deux ans à remonter ! J'en étais arrivé à devoir prendre des cachets ! »* Un petit garçon de neuf ans était mort noyé, il n'avait pu l'aider. On l'avait appelé trop tard. A quelques minutes près, dit-il, il aurait pu le sauver. *« Ce que j'ai souffert pour ce petit ! On lui avait fait du bouche-à-bouche, je continuais à y croire. Mais c'était bien fini. Il avait fallu admettre que le gosse irait au cimetière... Ce n'est pas de ma faute, me répétait-on. Et alors ? Son image m'obsédait. »*

Il y eut heureusement beaucoup de sauvetages heureux. L'un d'eux, *« miraculeux »*, continue lui aussi de troubler François Mic. Un vacancier en barque perdit un soir une rame et, ne pouvant avancer, entreprit de nager jusqu'aux prochains rochers. Folie ! Il y avait du courant, du crachin, un vent de force 7... Ne le voyant pas revenir, sa femme donna l'alerte. Et François Mic partit. Dans la bruine et la nuit. Il s'obstina deux heures, sans indice, sans repère. Trois fois il arrêta le moteur pour lancer un appel, écouta, repartit. Autant chercher une aiguille dans une meule de foin. Mais soudain, oui, un râle près du Zodiac. François Mic braque une torche : droit comme un « I », raide comme une planche, *« au garde-à-vous »*, un corps gonflé d'eau monte et descend, apparaît puis disparaît sous l'eau. Le hisser dans le bateau s'avère périlleux. L'homme est énorme, *« lourd comme une barrique »*. Il passera trois jours en réanimation à l'hôpital de Brest avant de revenir, dégonflé, rétabli, *« mince, totalement méconnaissable »*, saluer son sauveteur.

« Ce sauvetage est incompréhensible. La pluie, la nuit, la houle, aucune direction, aucune chance. Et puis ce râle, à 4 milles au large et 3 mètres du Zodiac... C'est inimaginable ! Presque invraisemblable ! Tant de hasard n'existe pas. Quelque chose m'a aidé... Ou quelqu'un m'a guidé. » Le menton soutenu par les deux mains, il a les yeux au loin. Dans la brume et la tourmente de cette fameuse nuit. *« Je crois bien que le Vieux, tout là-haut, m'a filé un coup de main. »* Il revoit rarement les naufragés sauvés. Il ne le souhaite pas trop. Eux non plus, hormis cette toute jeune fille qui, pendant des années, et malgré ses conseils – *« Il faut que vous tourniez la page »* –, lui a écrit avec chaleur.

Les autres disparaissent assez vite, sans d'ailleurs une pensée ni un geste pour cette Société nationale des sauveteurs en mer composée uniquement de bénévoles, dont il fait partie. Quand une rencontre a lieu, néanmoins, il y a toujours, dit François Mic, *« comme une certaine gêne »*. Chaque sauvetage garde *« sa part de secrets »*, suggère-t-il. De secrets ? Le vieux marin hésite. Ce n'est pas facile à expliquer... *« Un drame en mer où ne se posent plus, soudain, que les questions de la vie et de la mort est un moment de vérité exceptionnel. Et le sauveteur arrive. Et il est un témoin. »*

TÉMOIN de l'imprudence ou de la légèreté. De la panique et de la couardise. D'options *« très personnelles »*, et parfois peu glorieuses. Comment un sauveteur pourrait-il oublier ce père de famille dont le canot avait chaviré et qui ne pensa plus qu'à nager vers la plage, en ignorant délibérément les appels de son petit garçon qui, tombé tout près de lui, coulait ?...

François Mic se souvient. De victoires contre la mer et de l'émotion de parents embrassant goulûment un enfant rescapé ; d'échecs, dans la houle et dans le vent, et de ses envies de fuite, *« dans un tunnel, comme les footballeurs qui quittent le terrain »*, pour échapper au retour bredouille ou funeste sur la plage. Il se souvient des larmes, des larmes de chagrin, de fatigue, de joie : *« C'est mauvais quand on est sensible ; on prend tout à vif ; et on est tous pareils dans la famille... »* Et puis des nuits d'attente de sa femme, sa partenaire, son ancre, *« si essentielle »*, *« si courageuse »*, qui, avec son chien et un talkie-walkie, s'obstine à l'attendre sur la dune.

Annick Cojean

Photographie : Jean Mourot

PROCHAIN ARTICLE :
Tu ne seras pas pêcheur, mon fils

Faire entrer le football dans le XXIe siècle

par Claude Allègre

DANS la société actuelle où l'apologie de l'individualisme, de la réussite solitaire, voire de l'égoïsme pur et simple bat son plein, les sports collectifs suscitent paradoxalement de plus en plus de ferveur populaire, que ce soit le basket-ball aux Etats-Unis ou le rugby et le football en Europe. Les supporteurs s'identifient tellement à l'aventure collective que constituent leurs équipes qu'ils font beaucoup de sacrifices financiers pour la suivre et commettent aussi parfois, hélas, des actes de fanatisme idiots.

Dans cette société qui se délite, le sport d'équipe prend donc une signification sociale et symbolique toute nouvelle à laquelle il faut porter une grande attention. D'autant plus que, par ailleurs, le sport peut (doit) créer des emplois au fur et à mesure que la réduction du temps de travail le permettra.

C'est dans ce contexte qu'il faut réexaminer avec soin le championnat d'Europe de football qui vient de se terminer. Même si la finale a enthousiasmé chacun de nous, il faut noter qu'au total les matches ont été en général assez âpres, souvent violents, et la plupart du temps ternes.

Comme l'ont noté tous les commentateurs, les défenses l'ont emporté sur les attaques, la destruction sur la construction. Cela s'est traduit, d'une part, par un petit nombre de buts – acte pourtant fondamental de ce sport ; d'autre part, par des accidents, des blessures et des pénalisations, les fameux cartons jaunes ou rouges.

Cet état de fait est d'autant plus inquiétant qu'il n'est que le prolongement d'une tendance que l'on discerne dans toutes les compétitions nationales ou internationales.

Un sport qui ne permet pas la concrétisation positive risque de dégénérer mais, plus encore, il ne porte plus le symbole d'accomplissement et de créativité qu'il doit être, qui est consubstantiel au sport. La pantomime des tirs au but, sur lesquels beaucoup de matches se sont décidés, a trop souvent fait croire que le mérite s'obtient par la chance !

Quelles sont les causes de ce dépérissement et de cette évolution ? Sans doute sont-elles multiples, et de nature diverse. Je crois que l'une d'elles, essentielle, est l'accroissement de la densité d'occupation de l'espace.

Autrefois, il y a trente ans, les arrières ne dépassaient que rarement le milieu de terrain. Je me souviens encore du fameux stade de Reims avec son trio défensif Jacowski, Jonquet, Marche, qui s'aventuraient au milieu du terrain lorsque tout allait vraiment très bien.

Aujourd'hui, tout le monde attaque, tout le monde défend. Si bien que l'on trouve dans la tranche de 30 mètres, près des buts, vingt et un joueurs. Cette ubiquité des joueurs étant bien entendu amplifiée encore par la pratique du remplacement qui assure à tous une fraîcheur renouvelée. Cette densification spatiale multiplie les contacts, donc les chocs, et empêche le déroulement du jeu clair (les plus belles actions ne se développent que lors des contre-attaques).

Des équipes de neuf joueurs. Des buts élargis d'un mètre

Comment y remédier ?

L'augmentation de la surface des terrains étant exclue pour des raisons économiques évidentes, il me paraît rester une solution double : réduire le nombre de joueurs de chaque équipe à neuf et, dans le même temps, élargir les buts d'un mètre.

Cette double décision devrait en principe aérer le jeu considérablement, réduire les accidents, accroître le nombre de buts. Un simple calcul de probabilités appuie cette idée, mais je crois, avant tout, à l'expérience. Je pense qu'il serait intéressant de tester cette idée au cours d'un tournoi international comme celui de Paris. Au vu des résultats, on en tirerait les conséquences.

Le basket américain s'est développé lorsque des règles précises ont interdit de garder la balle, de stationner dans la raquette et de pratiquer la défense de zone. Serions-nous en Europe moins imaginatifs, moins audacieux ou plus conservateurs ?

Dans ce monde moderne où tout bouge, le sport aussi doit bouger. Parce qu'il est un symbole populaire fort, le football doit donner l'exemple. Démontrer une fois de plus que le sport, c'est l'audace et le courage d'évoluer, sans renier ses racines tout en inventant l'avenir.

Claude Allègre *est professeur à l'université Denis-Diderot.*

Pourquoi ne pas supprimer le contrôle antidopage ?

par André Halphen

AINSI, le professeur Jean-Paul Escande vient de démissionner de son poste de président de la Commission nationale de lutte contre le dopage. En précisant : *« On prétend lutter contre quelque chose qu'on ne peut détecter. »* Il devenait ainsi le premier médecin à affirmer que les sportifs se dopent de plus en plus, mais désormais avec des produits nouveaux qui échappent à un dépistage devenu obsolète.

Jean-Paul Escande a aussi regretté que son ministre, Guy Drut, ait écarté sa proposition de *« médecine totale »* qui permettrait, selon lui, de déceler tous les signes de dopage. Son coup d'éclat restera finalement un coup d'épée dans l'eau, puisqu'il a été remplacé par un autre médecin, le professeur Claude-Louis Gallien, qui cautionnera à sa place les analyses inutiles.

Les médias n'en ont pas moins relaté à l'envi son renoncement. Oubliant de noter qu'il s'obstinait sur la voie impossible, celle sur laquelle roulent les métros en retard, puisqu'il désire intensifier les méthodes antidopage alors que tous les experts savent qu'elles n'améliorent pas l'efficacité des contrôles. Si l'on arrive à détecter quelques autres « produits miracles », les chimistes au service des tricheurs en découvriront de nouveaux, plus nuisibles encore. La fuite en avant s'accentuera.

Personne donc n'a vraiment abordé le problème de front. Parce que personne n'ose poser LA question, de peur de soulever des tollés dans toutes les institutions, toutes les tribunes, toutes les associations de gens bien pensants. LA question est : ne faut-il pas abandonner la lutte antidopage ?

Le sport moderne a été codifié, en ce qui concerne la majorité des disciplines, en Angleterre, le pays qui garantit le premier, en 1679, la liberté individuelle par l'acte d'Habeas-corpus. Quand les sports sont nés, le dopage (du moins tel qu'il est pratiqué à la fin du XXe siècle) n'existait pas. Quand il s'est développé, on a oublié l'Habeas corpus, et l'on est parvenu à des interdictions contraires à l'une des règles fondamentales du droit (je veux dire bien entendu des droits de l'homme) : pouvoir disposer de son corps comme on l'entend.

Les bonnes âmes, au nom de la morale (mais qu'est-ce que la morale, sinon l'expression des mœurs du temps et de nos pays occidentaux ?) ont alors aménagé ces interdits, aboutissant à des iniquités évidentes.

Il suffit, pour se faire comprendre, d'analyser l'exemple de Ben Johnson. Le Canadien, recordman du monde du 100 mètres, a été mis au ban de la société parce qu'il a été « coincé positif » aux Jeux olympiques de Séoul en 1988. Il a été traité comme le pire des criminels alors qu'il venait de boucler son 100 m dans un style de toute beauté. Son record de 9 s 79 a été rayé des tablettes d'un coup de griffe vengeur. En revanche, l'Américaine Florence Griffith est passée, elle, au travers des mailles des filets tendus. Chacun savait, dans le monde de l'athlétisme, qu'elle aussi était dopée. Mais, sans preuve, on ne pouvait qu'homologuer son temps de 10 s 49 – une performance qui lui aurait permis de rivaliser avec bien des sprinters hommes –, qui restera record du monde pendant des décennies.

D'autres exemples de pareilles iniquités sont nombreux. Il me suffira de signaler, pour rester dans l'actualité, qu'on s'extasie aujourd'hui devant les 9 s 86 du Namibien Frankie Fredericks. 9 s 86, c'est encore loin des 9 s 79 de Johnson. Et chacun sait que Fredericks est lui aussi dopé. Jean-Paul Escande lui-même s'est risqué à l'affirmer. Mais Fredericks n'encourt aucun opprobre, aucun châtiment, parce qu'il a mieux appris à manier les effaceurs, à respecter les délais, à jongler avec les hormones et autres produits chimiques modernes.

Le seul résultat flagrant de la lutte antidopage, c'est qu'on couronne les meilleurs tricheurs. Les législateurs sportifs voulaient protéger l'image du sport parangon de vertu, de propreté, de pureté. Ils n'ont abouti qu'à faire du sport le parangon de la fraude, de l'affairisme (les produits miracles sont chers, et les apprentis sorciers aussi). Hors la dope, pas de record ; et sans record, pas de cachet dans les rencontres sportives.

Seuls les sportifs sont victimes de cette morale, dont il faudra bien admettre un jour qu'elle est immorale

Ce qui est vrai en athlétisme est évidemment aussi aveuglant dans d'autres sports où le dopage règne également en maître, sans être toujours aussi gravement sanctionné parce que les protecteurs du sacro-saint olympisme y veillent moins.

Et après tout, pourquoi interdire aux seuls sportifs de se doper ? A-t-on pris des mesures pour empêcher que des hommes politiques, et non des moindres, se soutiennent artificiellement, qu'ils soient malades ou bien portants ? Les fait-on pisser après des réunions électorales ? Contrôle-t-on les urines d'un musicien après un concert, d'un étudiant après un examen, d'un chirurgien après une opération ? Brûle-t-on les œuvres des écrivains qui se dopent, des peintres qui se dopent, des compositeurs qui se dopent ? Seuls les sportifs sont victimes de cette morale dont il faudra bien admettre un jour qu'elle est immorale.

Reste l'essentiel. Oui, le dopage est dangereux. Oui, il détruit les corps et les âmes. Alors, comment lutter contre lui ? Peut-être en montrant ses dangers davantage qu'on ne le fait. Il est inconcevable qu'on ait pu se taire, en croyant agir avec pudeur, lorsque certains drames ont étalé leur horreur. Lorsque, par exemple, on a occulté le décès du jeune enfant d'un ancien recordman de France alors que les médecins avaient établi qu'il était mort des produits ingurgités par son père au cours de sa carrière. Ou lorsqu'un super-champion cycliste est mort à cinquante-trois ans, à l'évidence de ses nombreux excès « médicamenteux ».

Puisqu'on ne peut éviter que le monde de la triche ne s'arme continuellement, il faut alerter les victimes potentielles. Habeas corpus, soit, mais en toute connaissance de cause. A l'école des sportifs, il faut créer des cours d'« instruction civique ». Montrer les ravages de la dope-drogue.

Et puis – pourquoi pas ? –, favoriser une certaine recherche médicale spécialisée. Vivre avec son temps, c'est peut-être, puisqu'on ne peut éradiquer le dopage, faire en sorte qu'il détruise moins.

André Halphen *est journaliste, ancien chroniqueur et chef des informations à « L'Equipe ».*

Pour Radi

par Françoise Toubol-Fischer

NOUS l'appellerons Radi. Il est de nationalité marocaine, du moins sur le papier, car dans son cœur il est français. Son vrai pays est la France, où il est arrivé à l'âge de treize ans, avec ses parents, en 1977. Lorsque ceux-ci sont repartis prendre leur retraite au Maroc, il a décidé de rester. Pourquoi ? Parce que sa vie est là, parce que, pour lui, le Maroc n'est que le pays de ses origines et non son pays d'adoption. A sa majorité, il travaille. Il a une carte de travail de dix ans et une carte de séjour de trois ans qu'il renouvelle régulièrement.

En 1988, il part pour quelques semaines de vacances au Maroc, où il tombe gravement malade. Hospitalisé pendant trois mois, il n'est pas en état de revenir en France avant l'année suivante. Malheureusement pour lui, sa carte de séjour expire pendant cette période. Bêtement, presque naïvement, il croit qu'à son retour en France la préfecture comprendra...

Là est son unique faute : la préfecture ne comprend jamais ceux qui sortent de la norme. Rentré en France, il va vivre pendant un an avec des récépissés successifs jusqu'au jour où sa carte de travail expire et où la préfecture lui en refuse le renouvellement.

Evidemment, il va rester sur notre territoire. Il y vit sans discontinuité depuis déjà treize ans. C'est alors la lente déchéance, celle qui conduit un homme, un *« clandestin »* comme on l'appelle, à ne plus avoir aucune ressource puisqu'il n'a pas le droit de travailler, à perdre son logement, à se retrouver dans une nouvelle catégorie, celle des SDF, et à ne devoir sa nourriture qu'à la charité et à l'humanité de gens qu'il va rencontrer au hasard de ses errances.

Pour lui, des démarches vont être faites pendant des années par des associations caritatives, mais toujours sans succès. Il n'est plus qu'un « clandestin », il n'a qu'à rentrer « chez lui ».

Son parcours s'est arrêté le 10 juillet en fin d'après-midi, lorsqu'il a été embarqué avec quarante de ses compatriotes dans un charter Debré. Aujourd'hui, il est sans doute en train d'errer à Casablanca, une ville qu'il ne connaît pas, dans un pays où il n'a plus aucune famille et dont il ne parle même pas la langue.

Le recours qu'il a formé contre l'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière dont il a été l'objet a été rejeté. Motif : présenté hors délai. Pourquoi ? Parce qu'au commissariat où il a été placé en garde à vue après avoir été arrêté à la suite d'un contrôle d'identité fait au faciès, on ne lui a pas expliqué qu'il avait tout de même quelques droits et, en tout cas, celui de se défendre contre la mesure qui lui avait été notifiée, et qu'il n'a pas pu le savoir en lisant la décision de reconduite puisqu'il ne sait pas lire... Il a fallu la visite, deux jours après son arrestation, d'une amie à lui pour qu'il apprenne qu'il pouvait contester cet arrêté. Elle l'a fait pour lui, mais il était trop tard.

Histoire banale, direz-vous. C'est en effet une histoire très banale, celle de Radi, un de ces immigrés clandestins que la France renvoie dans son pays d'origine alors qu'il a vécu chez nous pendant dix-neuf ans, qu'il y a travaillé pendant plus de dix ans, qu'il y a cotisé pour notre retraite, à nous Français, et qu'il en a été chassé comme un malpropre.

C'est cela, aussi, les charters de M. Debré. Seule différence avec ceux de M. Pasqua : l'indifférence totale dans laquelle ils décollent de nos aéroports. Ils n'éveillent aucune indignation de la part des élus de gauche, trop soucieux de leur réélection pour avoir le courage de prendre leur électorat à rebrousse-poil en lui expliquant la réalité de l'immigration clandestine. Ils ne satisfont même pas la droite, puisque certaines de ses têtes pensantes réclament une encore plus grande sévérité.

Le silence assourdissant de la gauche sur le sort fait aux immigrés dans notre pays ne lui apportera pourtant pas une seule voix. Seul le chef du Front national a compris que les Français préfèrent toujours l'original à sa copie.

Tans pis pour Radi. Qu'il sache au moins que nous serons quelques-uns à ne pas l'oublier et à continuer sans relâche à défendre les Radi de *demain*.

Françoise Toubol-Fischer *est avocate au barreau de Paris.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les questions de l'Espagne sur sa guerre civile

Suite de la première page

La première interrogation anime moult débats parmi les experts : *« Cette tragique erreur collective »*, selon le mot de l'un d'entre eux, aurait-elle pu être évitée ? Les tensions sociales, régionales, religieuses n'avaient cessé de s'accumuler pendant plus d'un siècle jusqu'à la proclamation de la seconde République, le 14 avril 1931, qui contraignit le roi Alphonse XIII à quitter le trône pour éviter déjà les risques d'un premier embrasement. Les antagonismes n'ont fait que s'accentuer par la suite avec les soubresauts politiques qui ont marqué cette époque. A tel point que lorsque le Front populaire triomphe, le 16 février 1936, l'exacerbation des passions, la montée des oppositions sont telles que la possibilité d'un affrontement ouvert est devenue une réalité tangible.

Le poids de l'armée, l'influence de l'Eglise, la polarisation des idéologies en Europe et l'incapacité du pouvoir à maîtriser l'énorme changement auquel aspirait une grande partie du pays : rien n'y fit. La guerre devait éclater. Encore maintenant, les historiens s'interrogent sur ce qui aurait dû être fait pour qu'un peuple tout entier ne s'entretue pas. La grande fracture sociale qui caractérisait l'Espagne de l'époque aurait-elle pu être résolue pacifiquement ? Peut-être à un autre moment de l'histoire, pensent de nombreux exégètes de la période. Mais pas en 1936.

Comme toujours, chacun des deux camps pensait que le putsch serait une affaire réglée en quelques semaines. Chacun partit au combat en chantant, convaincu de sa supériorité et de son bon droit. Au *« no pasaran »* des républicains, le général franquiste Millan Astray répondait *« Vive la mort ! A bas l'intelligence. »* Si la guerre a duré si longtemps, c'est sans doute parce le pouvoir n'a pas su utiliser rapidement ses moyens pour mater au départ le soulèvement et notamment empêcher le franchissement de la Méditerranée par les troupes basées au Maroc. Le 20 juillet, le gouvernement légitime avait gardé le contrôle des régions les plus riches, de la marine et de la plus grande partie de l'aviation. Ces atouts ne furent pas suffisamment mis à profit. Le rapport des forces, très équilibré, fut, par la suite, un des facteurs essentiels au prolongement de la guerre.

Qu'est-ce qui a fait, finalement, la différence ? L'appui des forces de l'Axe aux troupes de Franco ou les divisions dans le camp républicain ? La question n'est pas tranchée. Ce ne sont, en tout cas, pas les 40 000 combattants des brigades internationales qui ont permis de pallier l'apport technologique et humain fourni par Hitler et Mussolini. Le principe de la non-intervention décidé par l'Europe suscite encore des débats : on s'interroge à Madrid sur l'impact qu'aurait pu avoir une aide réelle des démocraties. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que Franco prolongea volontairement la confrontation. *« C'était une guerre de terreur dont le but était de tuer le maximum de soldats républicains et de laisser les civils terrorisés de façon qu'ils ne relèvent pas la tête pendant trente ans »*, souligne Paul Preston, auteur de la meilleure biographie de Franco.

Le nombre de morts reste également une des grandes énigmes de la période. Le chiffre d'un million, souvent cité, est reconnu aujourd'hui par tous les experts comme largement exagéré. Le professeur de sciences politiques Alberto Reig estimait, dans un article publié récemment par le quotidien *El Pais*, le nombre total des pertes humaines à quelque 600 000, la moitié résultant directement des opérations militaires. Cependant, on ne saura jamais le nombre exact d'exécutions massives. Les chiffres ne sont guère fiables. En s'appuyant sur toutes les études et enquêtes disponibles, Alberto Reig affirme que 60 000 personnes ont péri lors de la répression républicaine et 150 000 entre les mains franquistes pendant la guerre et lors de l'épuration qui a suivi. 23 000 personnes furent officiellement fusillées à partir du 1er avril 1939, date à laquelle cessèrent les combats et commença une dictature de trente-sept ans, jusqu'à la mort de Franco le 20 novembre 1976.

Au « no pasaran » des républicains, le général franquiste Millan Astray répondait « Vive la mort ! A bas l'intelligence »

Soixante ans après le coup d'Etat, vingt ans après la fin de cette sombre période de l'histoire du pays, de nombreux points d'interrogation subsistent encore sur cet événement qui a marqué à jamais l'Espagne. Ils font l'objet de débats, de recherches et de multiples livres mais n'alimentent plus guère de polémiques. Installée dans la démocratie, l'Espagne ne regarde plus cette tragédie qu'à travers les yeux des historiens sans que cela suscite encore des divisions au sein d'une population qui n'a pas oublié mais ne veut pas rouvrir des plaies désormais refermées.

Aucune commémoration ne marquera cette page d'histoire qui reste pourtant bien ancrée dans les mémoires. L'armée est rentrée dans le rang. L'Eglise n'a plus le poids d'antan. La fracture sociale, si profonde à l'époque, s'est comblée avec l'émergence d'une classe moyenne importante. Il ne reste qu'à régler la question territoriale. Le modèle mis en place est en évolution constante mais pour le moment il est une réussite. Aura-t-il donc fallu ce bain de sang, ce cortège d'atrocités suivi des années noires du franquisme pour vider l'énorme abcès accumulé au cours de plusieurs générations ? Cette question, parmi d'autres, demeure entière.

Michel Bôle-Richard

PRÉCISION

M. Jospin et le logement du fils de M. Tiberi

Dans le sondage publié par *Le Parisien* du 4 juillet sur les affaires et l'image du maire de Paris (*Le Monde* du 5 juillet), nous indiquions que pour 56 % des personnes interrogées (contre 31 %) Lionel Jospin *« a eu tort »* de parler d'*« affaire d'Etat »* à propos du classement sans suite de l'affaire du logement du fils du maire de Paris. Dans une mise au point adressée au *Parisien*, M. Jospin précise que ce qu'il a appelé *« une affaire d'Etat »*, *« c'est le fait que non seulement le directeur de la police judiciaire refuse le concours de la police au juge d'instruction dans la perquisition qu'il entendait mener mais aussi que le lendemain (...) ce même directeur se permette d'attaquer délibérément le juge »*.

Le Monde

ÉDITORIAL

La responsabilité d'Alain Juppé

EN 1989, *Michel Rocard, alors* premier ministre, confronté *aux revendications des* grévistes qui paralysaient la Corse, expliquait aux *insulaires* que *la* solidarité nationale avait atteint *« ses limites »*. Sept ans plus tard, Alain Juppé affirme qu'eu égard aux difficultés de la Corse un effort supplémentaire de la communauté nationale est bien naturel.

Ces variations d'un gouvernement à l'autre, ce manque de continuité dans la gestion d'un dossier aussi sensible expliquent en partie pourquoi la parole de l'Etat est aussi dévaluée et pourquoi toute initiative des pouvoirs publics suscite d'abord, sur l'île comme sur le continent, le scepticisme et une impression de déjà vu.

M. Juppé court désormais plusieurs dangers. Sur le plan économique, l'ensemble des mesures annoncées mercredi 17 juillet – que le premier ministre évalue à *3,5 milliards de francs sur cinq ans* – n'est pas négligeable, mais il s'agit de mesures d'incitation ou d'accompagnement qui, selon toute probabilité, ne peuvent suffire à changer rapidement les données structurelles de l'économie – ou de la « non-économie » – corse. Comment faire vivre une industrie et des services sur un territoire handicapé par son insularité ? La question reste posée.

Sur le plan de l'ordre public, combien de premiers ministres, combien de ministres de l'intérieur, avant lui, ont-ils proclamé que le temps du laxisme était révolu, sans qu'aucun changement réel ne *s'ensuive* ? Au *surplus*, M. Juppé, en définissant comme il le fait les relations de l'Etat avec les nationalistes, *s'engage* sur un terrain très glissant.

***Le premier ministre* peut estimer qu'une nouvelle avancée institutionnelle ne serait d'aucune utilité pour traiter le problème corse. Le chef du gouvernement a raison de juger que la Corse est *« lasse »* de la violence et que les nationalistes doivent bien en tenir compte. *Cependant*, il devrait admettre, aussi, que les dirigeants nationalistes clandestins peuvent *avoir* du mal à ramener leurs troupes sur les chemins de la paix, et que leur opposer *une fin de non*-recevoir ne les aide pas à tenir leurs troupes.**

D'autre part la question *institutionnelle* est délicate. La soulever de nouveau serait prendre le risque d'une cassure de la droite insulaire. En outre, l'hôtel Matignon fait, à l'évidence, le pari qu'à l'expiration de la trêve du FLNC-canal historique en octobre, c'est-à-dire à moins de deux ans des élections territoriales, les clandestins n'auront pas les moyens politiques ni, peut-être, matériels, de reprendre les attentats.

Il reste à espérer qu'Alain Juppé a bien mesuré tous les risques de sa démarche, *cela d'autant plus* que la conduite de la politique corse est clairement passée, *dorénavant, du* ministère de l'intérieur à l'hôtel Matignon. Le dossier corse *s'ajoute donc à tous ceux dont* les résultats lui seront directement imputés. Qu'ils soient positifs ou négatifs.

Hommages irrespectueux *d'André François*

Le peintre et dessinateur célèbre à sa manière quelques maîtres illustres.

Balthus : « Les culottes Petit Balthus »



L'Europe sociale et la crise de la démocratie

LES PEUPLES du Vieux Continent accepteront-ils longtemps que la construction européenne s'accompagne d'un élargissement de la *« fracture sociale »* provoquée par le libéralisme dominant ? Ceux de l'Ouest toléreront-ils qu'au nom de Maastricht l'application de critères de convergence financiers accroisse les inégalités. Ceux de l'Est consentiront-ils aux sacrifices qui leur sont demandés pour adhérer le jour venu à l'Union ? Bref, n'est-il pas temps de mettre en œuvre ce fameux *« modèle social européen »* dont le gouvernement français a défini les *principes* ?

Ces questions étaient posées mercredi 17 juillet à Montpellier aux participants des Rencontres de Pétrarque, *organisées* par France-Culture et *Le Monde*, dont la troisième journée avait pour thème « L'Europe creuse-t-elle la fracture sociale ? ». Curieusement, l'Europe fut la grande absente de ce débat, comme si les intervenants s'étaient accordés pour juger que, décidément, il est trop facile de transformer l'Union européenne en bouc émissaire.

En fait, la crise qui frappe les pays du Vieux Continent traduit avant tout un changement de *« paradigme »*, ce que l'historien polonais Bronislaw Geremek appelle *« la fin d'un cycle de la vie sociale »*, dont l'Europe ne saurait être tenue pour la seule ni même la principale responsable. Il est vrai, comme l'a rappelé Paul Thibaud, ancien directeur de la revue *Esprit*, que l'Europe s'était donné entre autres pour objectif d'assurer la prospérité en rassemblant les moyens de répondre aux besoins sociaux et que, par suite d'un étrange retournement, elle a fini par servir d'excuse pour ne pas y répondre. Mais ce constat ne suffit pas pour expliquer *« la crise de la capacité politique »* des Etats, qui se sont montrés impuissants à apporter des solutions satisfaisantes. Comment sortir alors de ce piège que les gouvernements semblent accueillir avec une sorte de fatalisme résigné ?

Pour Paul Thibaud, la réponse est dans le retour de la politique. Si l'Europe a concouru si peu que ce soit à la fracture sociale, ce ne peut être, selon lui, qu'en provoquant une crise de la démocratie. L'essentiel aujourd'hui est donc de donner toute sa place à la volonté politique afin de formuler un programme de réforme sociale. Cette volonté, les élites françaises, estime Paul Thibaud, en sont dépourvues. Il serait ainsi urgent, selon l'historien Krzysztof Pomian, de mettre fin à ce qu'il a appelé *« une crise d'inventivité sociale »*.

« AFFRONTER L'INCONNU »

Pour Bronislaw Geremek, la question-clé est celle de l'éducation. En tant qu'historien de la pauvreté, il a rappelé comment les villes médiévales d'abord, les Etats ensuite, avaient été conduits à organiser les secours aux pauvres, perçus comme une menace pour l'ordre social et comme un objet de peur, voire de haine. En tant que responsable politique polonais, dans l'opposition depuis la victoire des ex-communistes à Varsovie, il a souligné que le développement de l'éducation pouvait être aujourd'hui en Pologne non seulement un moyen d'assurer la formation de chômeurs, mais surtout de restaurer la légitimité de l'Etat, pourvoyeur de ce *« bien public qu'est l'éducation, et de la rendre plus apte à convaincre les citoyens de la nécessité de réformes profondes. (...) Nous nous trouvons*, a-t-il souligné, *dans une situation que nous ne comprenons pas. Les solutions ne peuvent plus être tirées de l'expérience du passé »*.

Autre réponse, celle d'Alain-Gérard Slama, historien des idées et adepte de la pensée libérale, qui a mis l'accent sur l'exigence des responsabilités. Dénonçant la *« société d'assistance »* et le rôle excessif des experts, il s'est élevé contre la *« dualisation »* entre les *« productifs »* et les *« assistés »*, encouragés selon lui par la construction européenne. Il a exprimé la crainte que triomphe en Europe la tentation de s'aligner sur le *« modèle de la société la plus protégée »*. Réduire la durée du travail pour résorber le chômage ? Ce serait, pense-t-il, entrer dans la voie d'une *« économie administrée »* au lieu de *« re-responsabiliser les citoyens »*.

La politique, l'éducation, la responsabilité : en dépit de leurs divergences, les orateurs se rejoignent sur l'essentiel qui est, au fond, de favoriser l'initiative, le risque et l'imagination. Bronislaw Geremek a insisté sur la nécessité de *« changer l'inertie immense »* du système hérité du communisme. Paul Thibaud a demandé que l'on donne aux gens *« des chances de participer à la société »*, Alain-Gérard Slama a fait appel à l'intervention des individus plutôt qu'à celle des organisations. La crise, a dit Iso Camartin, universitaire suisse, doit être l'occasion d'établir *« une nouvelle priorité des valeurs »*. Des défis inédits se présentent : *« Ayons le courage d'affronter l'inconnu en face »*, a conclu Alain Finkielkraut.

Thomas Ferenczi

DANS LA PRESSE

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

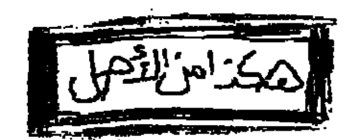
■ Des troupes françaises quittent l'Allemagne. En 1930, leur retrait de Rhénanie avait été accueilli avec joie. Aujourd'hui, le départ des Français provoque des regrets, voire des critiques dissimulées du pays hôte. Rien ne peut mieux rendre compte de la transformation, dans le bon sens, de la relation franco-allemande que la comparaison des deux événements (...). Le seul pays qui reste présent en Allemagne avec des forces importantes est les Etats-Unis. Il n'est pas étonnant que le chancelier préférerait ignorer la décision de retrait des Français. Elle ne cadre pas avec sa perception de la réalité.

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville

■ La restructuration de la carte militaire est venue assombrir encore un peu plus l'horizon d'une France déjà anxieuse (...). Pour autant, Jacques Chirac ne rencontre guère d'opposition dans cette entreprise de longue haleine (...). L'immobilisme du second septennat mitterrandien, en ce domaine comme en d'autres, se paie aujourd'hui au prix fort.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ Jacques Chirac (...) veut substituer à la défense nationale, déjà entamée, une armée de métier sous contrôle américain. La géographie même du plan Millon, si on y ajoute celle des pôles menacés, en dit long. Les places fortes de l'Est sont enfoncées, les ports de l'Atlantique cernés, les camps de la Méditerranée attaqués. On ne peut mieux montrer que la défense du territoire national n'est plus la raison d'être de l'armée française.



STRATÉGIE La Compagnie de Suez a connu au cours des dernières années une crise majeure marquée à la fois par de lourdes pertes, l'absence d'une stratégie claire et la rébellion publique des actionnaires les plus importants. ● GÉRARD MESTRALLET a pris la présidence de Suez, il y a un an, avec pour mission d'apaiser les relations entre les dirigeants et les actionnaires et de définir une nouvelle stratégie. Cette dernière s'est d'ores et déjà traduite par la cession du contrôle de la banque Indosuez au Crédit agricole. ● LE GROUPE étudie également une accélération de la vente de l'ensemble de ses engagements dans l'immobilier (12,5 milliards de francs). ● SUEZ entend se recentrer autour de deux pôles : les services collectifs et les infrastructures publiques avec Tractebel et Lyonnaise des eaux ; les services financiers aux particuliers avec Sofinco, Générale de Banque et Fortis.

Suez veut devenir un groupe plus compact, plus cohérent, plus européen

Dans un entretien au « Monde », Gérard Mestrallet, le président de la Compagnie de Suez depuis un an, explique la stratégie de son groupe, qui vient de céder la majorité du capital de sa filiale bancaire Indosuez au Crédit agricole

« Il y a un an, vous preniez la présidence de la Compagnie de Suez. Le groupe était alors confronté à quatre problèmes de taille : le poids de son immobilier, la fragilité de sa filiale bancaire Indosuez, une rentabilité nettement insuffisante et des relations orageuses avec certains de ses actionnaires. La cession d'Indosuez au Crédit agricole vous libère d'un problème. Où en êtes-vous pour le reste ?

– La cession, effective la semaine dernière, du contrôle d'Indosuez au Crédit agricole, nous permet de ramener notre dette à zéro alors que nous en supportions encore 4,5 milliards de francs fin 1995. Nous avons reçu 6,3 milliards du Crédit agricole pour 51 % d'Indosuez. Il s'agit en fait de 4,7 milliards puisque nous avons repris pour 1,6 milliard de titres Lyonnaise des eaux et Générale de Belgique détenus par la banque. L'an prochain, nous recevrons 3 milliards de plus pour la vente de 29 % supplémentaires d'Indosuez.

» Aujourd'hui, pour la première fois depuis huit ans, la Compagnie de Suez est complètement désendettée. Nous en avons fini avec un mal chronique de la Compagnie depuis l'acquisition de la Société générale de Belgique (SGB), de l'assureur Victoire et la crise de l'immobilier.

» La cession du contrôle d'Indosuez a été aussi une illustration de l'apaisement des relations entre la présidence du groupe et ses principaux actionnaires. Les comités d'administrateurs que nous avons créés ont bien fonctionné. Nous avons évoqué toutes les hypothèses et nous avons pris la meilleure décision dans l'intérêt de tous les actionnaires. Aujourd'hui, les administrateurs sont satisfaits de ce fonctionnement et cette opération, avec de bonnes performances de nos filiales, va nous permettre d'améliorer notre rentabilité.

– Le président de la République, Jacques Chirac, s'en est pris le 14 juillet aux banques françaises accusées d'être mal gérées et de ne pas soutenir les entreprises. Dans le groupe Suez, vous avez une banque belge, la Générale de banque, et une banque française, Indosuez, dont vous venez de céder le contrôle. Vous êtes bien placé pour vous faire un jugement. Est-ce que les banques françaises fonctionnent réellement moins bien que leurs homologues étrangères ?

– Il est exact que le secteur bancaire français traverse une crise grave. La rentabilité des banques françaises est l'une des plus faibles d'Europe. Par comparaison, la Générale de banque, avec une rentabilité sur fonds propres de 13 %, a dégagé un bénéfice net de 2,3 milliards de francs français en 1995, niveau qui n'est dépassé en France que par le Crédit agricole et la Société générale. Les causes de cette situation sont à mes yeux au nombre de trois.

» La crise de l'immobilier d'abord qui a frappé durement en France et leste nos banques au moment où elles avaient besoin de pouvoir bouger vite. Dans cet aveuglement collectif, aucun signal d'alarme n'est venu à temps, ni de la profession ni des pouvoirs publics.

» Les distorsions de concurrence sur le marché domestique sont le deuxième problème. Elles sont tout à fait réelles et me paraissent anachroniques dans une vision nécessairement internationale de la compétition bancaire. Il faut les supprimer, mais alors gare aux plus faibles.

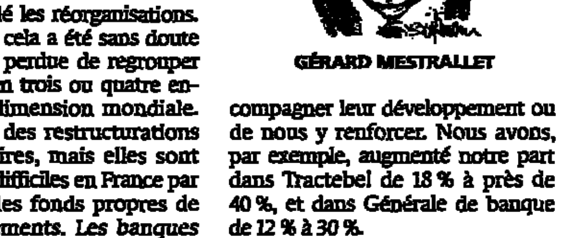
» Enfin, les structures de la profession bancaire en France sont inadaptées. Elles ont très peu évolué au cours des vingt dernières années. La période de nationalisation a sûrement retardé les réorganisations. Avec le recul, cela a été sans doute une occasion perdue de regrouper les banques en trois ou quatre ensembles de dimension mondiale. Aujourd'hui, des restructurations sont nécessaires, mais elles sont rendues plus difficiles en France par la faiblesse des fonds propres de nos établissements. Les banques françaises ont néanmoins des atouts : de très bons spécialistes, de bonnes technologies, une productivité satisfaisante.

– Envisagez-vous de régler aussi rapidement que la cession du contrôle d'Indosuez votre problème immobilier ? Vous avez confié à trois banques américaines le soin d'étudier la cession possible de tout ou partie de votre portefeuille. ?

– Notre philosophie a été définie début 1995 : ne plus avoir d'engagement dans l'immobilier à l'horizon 2001. Pour y parvenir, nous avons passé les provisions en conséquence et notre engagement net est revenu à 12,5 milliards de francs à fin juin 1996. Parallèlement, depuis six mois, nous avons mené un travail de documentation exhaustive de nos actifs, opération indispensable pour les vendre dans les meilleures conditions possibles. Cette tâche est aujourd'hui terminée. Nous sommes prêts à accélérer notre rythme de sortie à condition que les prix proposés pour ces actifs soient plus intéressants que le prix de base escompté par un étalement des cessions jusqu'en 2001. En toute hypothèse, nous ne prendrons pas de décision avant la fin de l'automne.

– Quelle est aujourd'hui la stratégie de Suez ?

– Suez est aujourd'hui recentré autour de deux pôles : les services collectifs et les infrastructures publiques avec Tractebel et Lyonnaise des eaux ; les services financiers aux particuliers avec Sofinco, Générale de banque et Fortis. Dans les faits, cette stratégie est engagée depuis cinq ans, mais elle était masquée par les problèmes du groupe. Malgré nos difficultés, nous avons investi plus de 13 milliards de francs dans ces cinq entreprises afin d'accompagner leur développement ou de nous y renforcer. Nous avons, par exemple, augmenté notre part dans Tractebel de 18 % à près de 40 %, et dans Générale de banque de 12 % à 30 %.



GÉRARD MESTRALLET

» Ces cinq sociétés ont des caractéristiques communes qui répondent aux nécessités de Suez. Elles sont rentables, voire très rentables, avec des résultats stables et récurrents, peu sensibles aux cycles économiques. Elles comptent parmi les toutes premières de leur secteur avec des positions nationales fortes et un gros potentiel de développement à l'international.

» Nous n'avons donc pas besoin de chercher de nouveaux métiers. Le groupe possède des entreprises de premier ordre qui lui garantissent des perspectives de croissance pour les dix à vingt ans à venir et qui vont lui permettre de créer de la valeur pour ses actionnaires.

– Un rapprochement avec la Société Générale de Belgique avait été évoqué il y a un peu plus d'un an. Cette hypothèse est-elle toujours d'actualité et ne présente-t-elle pas un intérêt supplémentaire après le désengagement d'Indosuez ?

– La Générale de Belgique représente aujourd'hui près de 40 % de nos actifs. Elle constitue un pilier du groupe et nous donne une vraie dimension européenne et un accès privilégié à l'Europe du Nord. Il y a un an, certaines hypothèses avaient été évoquées comme une réponse à la crise de Suez. Cette crise est passée. Nous avons traité en priorité les urgences. La question des structures juridiques du groupe est légitime, mais elle n'est pas urgente.

– Quel peut être votre rôle ? Suez est-il encore utile ?

– Je conçois notre rôle de manière dynamique. Nous devons être des agents moteurs de la restructuration et du développement des secteurs où nous sommes présents. Notre devoir est de faire émerger des acteurs de premier plan, aptes à affronter la compétition internationale. Nous pouvons être le catalyseur décisif au moment d'un choix stratégique important. C'est la vocation de Suez. C'est ce que nous avons toujours fait au fil de notre histoire, encore récemment vis-à-vis de la Société générale de Belgique.

– Avez-vous les moyens financiers de le faire ? Pouvez-vous peser sur la stratégie des groupes dans lequel vous êtes actionnaires ? Cela n'a pas toujours été le cas...

– Notre rôle d'actionnaire professionnel ne se conçoit pas de manière passive. Pour autant, il n'est pas question de se substituer aux dirigeants des filiales ou participations. Ils assument, seuls, la responsabilité de la gestion. En revanche, nous voulons être associés à la réflexion stratégique. Il est essentiel qu'il y ait entre le management des sociétés et leur actionnaire Suez une parfaite identité de vue sur la stratégie.

» Pour être efficace dans ce rôle, nous devons nous concentrer sur quelques grandes participations dans un nombre limité de secteurs. Le concept d'un holding ayant des participations minoritaires dans un très grand nombre de sociétés appartient au passé. Nous devons répondre au changement d'échelle de la concurrence devenue mondiale. Nous devenons un groupe plus compact, plus cohérent, plus européen.

» Dans cette optique, la question des moyens financiers est essentielle. Nous donnons la priorité à des secteurs dont les entreprises dégagent une bonne rentabilité qui permet d'autofinancer le développement courant. Mais lors des virages stratégiques majeures, nous devons répondre présent. Les marges de manoeuvre que nous avons restituées à la Générale de Belgique et reconstituées chez Suez depuis la cession du contrôle d'Indosuez, nous donnent clairement les moyens de jouer notre rôle de tête du groupe et de catalyseur du changement. »

Propos recueillis par Claire Blandin et Eric Leser

Deux années de lourdes pertes

● **La Compagnie de Suez,** en 1995, a enregistré une perte de 3,96 milliards de francs après une provision de 5 milliards liée à la crise immobilière. En 1994, Suez avait déjà un déficit record de 4,78 milliards de francs après un effort de provisionnement de l'immobilier de plus de 7,5 milliards.

● **En 1995,** le total des fonds propres atteignait 41,5 milliards de francs. Les produits d'exploitation représentaient plus de 96 milliards.

● **Les principales filiales du groupe** sont la Société générale de Belgique, détenue à 62,6 % (elle même possède 37 % de Tractebel, 29 % de la Générale de banque, 20 % de Fortis, 50 % d'Union minière, 70 % de Recticel...), la banque Sofinco, contrôlée à 100 %, la Lyonnaise des eaux (16,8 %) et la banque Indosuez, dont Suez ne détient plus aujourd'hui que 49 %.

● **Les principaux actionnaires de Suez** sont Saint-Gobain (6,2 %), l'UAP (6,1 %), la BNP (5,5 %) et Elf (3,1 %).

La longue grève des salariés d'une filiale de CarnaudMetalbox

DIJON
de notre envoyée spéciale

Cette année, les 175 salariés de la BAP (Bourgogne Applications Plastiques) ont vécu un 14-Juillet peu ordinaire. Comme chaque jour depuis cinq semaines, la quasi-totalité du personnel de cette filiale de Carnaud MetalBox (CMB), située à Chevigny-Saint-Sauveur, près de Dijon (Côte-d'Or), a passé le week-end dans l'usine, promise à la fermeture. Depuis l'annonce du projet de la maison-mère, Crown Cork, le 10 juin dernier, confirmé en comité central d'entreprise quinze jours plus tard, les syndicats ont engagé un bras de fer avec la direction en occupant les locaux. Ils rejettent l'argument selon lequel ce site de CMB spécialisé dans le flaconnage par extrusion-soufflage aurait « des équipements et une structure ne lui permettant plus d'être compétitif sur son marché », à savoir les flaconnages en PVC, fortement concurrencé par une autre matière plastique, le PET.

Samedi 13 juillet au soir, les salariés de la BAP avaient organisé une kermesse dans la cour de l'usine occupée. Certains s'étaient improvisés disc-jockeys, d'autres distributeurs de sandwichs et de rafraîchissements, pour divertir quelque 250 personnes, membres des familles et amis. Depuis huit jours, les femmes, qui représentent 60 % du personnel, avaient occupé leurs journées à confectionner bonnets phrygiens et charlottes de révolutionnaire. Car, ce soir-là, on était revenu en 1789. Derrière un décor géant en carton-pâte symbolisant les remparts de la Bastille se dressait une guillotine qui avait déjà réglé le sort d'une dizaine de condamnés, douze responables de CMB et de la BAP nommément désignés.

VACANCES EN ZONE INDUSTRIELLE

A l'entrée, le « parfum de la solidarité » était en vente, des mini-flacons spécialement fabriqués par les grévistes et remplis d'une eau de Cologne bon marché. Les recettes de cette vente, relayée par les comités d'entreprise de toutes les usines de la région dijonnaise, rempliront une caisse de secours.

Car la lutte s'annonce longue et acharnée. Encouragés par le soutien apporté par les élus de la région, toutes couleurs politiques confondues – certains ont accompagné une délégation de syndicalistes au ministère de l'industrie le 10 juillet dernier –, les grévistes comptent bien passer l'été sur la zone industrielle. La majorité du personnel a annulé ses congés de peur de retrouver l'usine cadenassée à la rentrée. Confortés par le rejet, décidé par le juge des référés, d'une demande d'expulsion formulée par la direction, les grévistes espèrent voir leurs efforts récompensés. « S'il faut réduire les effectifs pour faire face à la concurrence, nous sommes prêts à négocier », affirment-ils d'une seule voix. Le groupe fait valoir une perte de chiffre d'affaires de 21,4 % depuis 1992 et un résultat net de – 15,4 millions de francs en 1995 pour un chiffre d'affaires de 99,8 millions de francs. La détermination des grévistes s'appuie par ailleurs sur plusieurs événements survenus depuis le rachat de CMB par Crow Cork en 1995. Ils redoutent la disparition de la branche européenne « flaconnage plastique » du groupe depuis la fermeture d'autres sites en Espagne, à Marseille et à Nîmes. Mais l'annonce, le 15 juillet, de la « démission » de Jean-Pierre Floris, président de la branche flaconnage, à l'origine de la décision de fermeture du site, permettait aux grévistes d'envisager un changement de stratégie de la direction.

Chris Maisiat

Arianespace signe un accord avec les Russes pour mettre en orbite de petits satellites

La fusée Soyouz pourrait effectuer quatre à cinq missions annuelles pour le compte de l'Europe

Les Européens veulent disposer d'une gamme complète de lanceurs capables de mettre en orbite aussi bien des petits que des gros satellites. Comme Ariane-5 est mal adaptée à la mise en orbite basse et moyenne (quelques centaines de kilomètres) de charges de moins de trois tonnes, Arianespace et le constructeur Aerospatiale ont conclu un accord avec l'Agence spatiale russe pour utiliser le lanceur Soyouz.

DOMINÉ par la fusée Ariane, le marché civil de lancement de satellites est sur le point d'être envahi par de nouveaux acteurs. Pour préserver les intérêts européens et élargir leur offre, l'Aerospatiale et la société Arianespace, chargée de la commercialisation du lanceur Ariane, ont signé un accord, mercredi 17 juillet à Moscou, avec les Russes du centre de Samara et de l'Agence spatiale russe (RKA). Il s'agit de mettre en place une société chargée de promouvoir la commercialisation du lanceur russe Soyouz, célèbre pour le nombre de ses tirs – plus de quinze cents – et pour les missions spatiales habitées dont il a assuré le transport.

L'objectif pour les Européens est de disposer d'une gamme complète de lanceurs propres à mettre aussi bien en orbite des petits que des gros satellites. La création de cette société de droit français, la Starsem, au capital initial de 500 000 francs – RKA (25 %), centre de Samara (25 %), Aerospatiale (35 %) et Arianespace (15 %) – témoigne de la part des Européens de plusieurs préoccupations.

Depuis des années, Ariane a su conquérir le monde des satellites commerciaux, dont la grande majorité, placés à 36 000 kilomètres d'altitude (orbite géostationnaire), permettent d'assurer les télécommunications sur une large zone et de diffuser des programmes de télévision directe. Ariane-4 a bien réussi dans ce domaine et s'est approprié plus de la moitié du marché.

Avec Ariane-5, la société espère demain consolider sa position sur ce créneau des satellites lourds. Malheureusement, le nouveau lanceur européen, trop puissant, est mal adapté à la mise en orbite basse et moyenne – quelques centaines de kilomètres – de charges modestes (jusqu'à deux ou trois tonnes).

Or, ce marché des satellites moyens est en expansion. Des études récentes laissent apparaître un « potentiel » de 450 satellites à lancer sur la période 1997-2005 : 85 % portent sur des « constellations » de satellites en orbite basse dédiés pour l'essentiel à la téléphonie mobile, 15 % des satellites du même type (mais plus massifs et placés sur orbite moyenne) et le reste de ce marché concerne de petites charges d'une masse inférieure à 100 kilos pour lesquelles les lanceurs même moyens ne sont pas adaptés.

UN MARCHÉ DE 20 À 25 SOYOUZ

Vu ces perpectives, il était difficile pour les Européens de se désintéresser de ce marché qui, pour la période 1997-2005, pourrait donner lieu pour le compte de la Starsem au tir de vingt à vingt-cinq Soyouz depuis les bases russes de Plessetsk et de Baïkonour. Soit un marché de plus de 3,5 milliards de francs. Le prix unitaire, environ 35 millions de dollars (175 millions de francs), est compétitif par rapport à ceux des lanceurs américains Delta et des lanceurs chinois Longue-Marche bien placés sur ce créneau.

Mais les Européens souhaitent aussi par cet accord desserrer l'étau qui s'installait autour d'Ariane avec l'arrivée sur ce marché des lanceurs de satellites de concurrents (Chine, Russie, pays de la CEI, Inde) dont les règles du jeu ne sont pas toujours celles de l'économie occidentale. Ils espèrent aussi contrer des industriels américains qui, avec la bénédiction de leur gouvernement, ont multiplié les coopérations avec les Russes et les Chinois pour lancer des charges utiles à bas prix.

Ainsi, le géant américain Lockheed-Martin s'est assuré les faveurs du constructeur du lanceur lourd russe Proton, concurrent d'Ariane-5, et envisage d'aider à son développement. Boeing, qui a proposé de construire une plateforme flottante de lancement fait les yeux doux au Zénith, lanceur de l'ex-bloc soviétique. De plus, les Américains ont consenti des facilités aux Chinois pour favoriser des tirs au moyen de la fusée Longue-Marche. D'autres tentaient, il n'y a pas si longtemps, de s'entendre aussi avec les constructeurs du Soyouz.

Aerospatiale et Arianespace devraient être en mesure d'effectuer avec les Russes un premier tir en 1997-1998 avec un Soyouz dont les parties basse et haute seraient russes, mais dont la case à équipements – le cerveau du lanceur – et la coiffe seraient conçues par l'Aerospatiale.

Jean-François Augereau

Bull propose à ses salariés un temps partiel à partir de 53 ans

Un accord a été signé avec la CFDT et FO

LE CONSTRUCTEUR informatique Bull met en place pour ses salariés français un système de cessation progressive d'activité à compter de 53 ans, visant tout à la fois à réduire la masse salariale, renouveler les compétences et remodeler une pyramide des âges vieillissante (moins de 5 % des salariés français ont moins de 30 ans). Un accord a été signé avec la CFDT et FO.

Ce plan consiste à proposer aux salariés volontaires de 53 ans, pouvant prétendre à la retraite huit ans plus tard, de passer durant deux ans à temps partiel à 80 % (90 à 95 % du salaire), avant de réduire progressivement leur temps de travail (70 %, 60 % puis 50 %) entre 55 ans et 57 ans (100 % du salaire lors des périodes de travail, 70 % le reste du temps), puis, à compter de 58 ans, de cesser totalement leur activité, en percevant 70 % du salaire.

Ces mesures pourraient concerner 300 personnes selon la direction, qui au-delà de 200 volontaires s'engage à procéder à deux embauches de jeunes pour cinq départs. Entre 100 et 199 volontaires, le rapport tombe à une embauche pour trois départs puis à une embauche pour quatre départs en dessous de 99 volontaires. « *Il y aura au minimum neuf mois de rappel au travail sur les deux premières années de cessation progressive d'activité si le salarié veut revenir* », indique la CFDT, qui s'interroge cependant sur « *les risques de perte de compétences* ».

Bull entend boucler ce plan d'ici à fin septembre 1996, date légale de l'arrivée à échéance du plan social 1995 qui prévoyait 944 suppressions d'emplois équivalent à des temps plein, 720 ayant été réalisées à ce jour. Les nouvelles mesures viseront les salariés de l'activité « systèmes propriétaires GCOS », dont les effectifs sont vieillissants et où la charge de travail diminue, selon la direction, ainsi que l'activité maintenance, dont les effectifs sont également vieillissants et où se pose également un problème de compétitivité. Les économies sur la masse salariale, dans l'hypothèse de 300 volontaires, sont chiffrées à 20 millions de francs sur les deux premières années, puis à 35 millions par an sur six ans.

Philippe Le Cœur

Bruxelles lève le dernier obstacle à la privatisation de la CGM

PHILIPPE PONTET, président de la Compagnie générale maritime (CGM) a qualifié de « *positive sur toute la ligne* » la décision de la Commission de Bruxelles, annoncée mercredi 17 juillet, de donner son feu vert au versement par l'Etat d'une aide de 1,125 milliard de francs à la société. Groupe public, la CGM est engagée depuis plusieurs années sur la voie de la privatisation, mais le processus était en fait suspendu à la décision communautaire, attendue depuis plusieurs mois. Le président de l'entreprise, qui a succédé en octobre 1995 à Eric Giuily, se réjouit également de ce que Bruxelles a, dans la même décision, « *validé l'ensemble des opérations précédentes de recapitalisation* », ce qui représente une somme de 2 milliards de francs depuis 1992.

La CGM affirme que la décision de Bruxelles « *est de nature à rassurer tant l'entreprise, dont le passé est désormais apuré, que certains de ses concurrents, qui avaient émis des doutes sur la légitimité et le bien-fondé de ces restructurations* ». Philippe Pontet fait allusion au groupe Bolloré, l'un des plus grands armateurs français, qui est, sur certaines lignes de l'océan Indien, en concurrence avec la CGM, et un armateur britannique opérant sur les Caraïbes, aujourd'hui en faillite.

Le calendrier des opérations de privatisation apparaît désormais plus clair. Dès jeudi 18 juillet, le président de la CGM va saisir officiellement la commission de privatisation, qui aura à donner, dans les plus brefs délais, son avis sur le « cahier des charges » de la cession de gré à gré du groupe maritime. Le gouvernement a notamment exigé explicitement que les intérêts français outre-mer (notamment aux Antilles et dans le Pacifique), dont beaucoup sont stratégiques ou économiquement importants (culture de la banane), soient sauvegardés par le (ou les) futur(s) repreneur(s). Le comité d'entreprise de la CGM devrait se réunir lundi 22 juillet, les personnels sédentaires et navigant (2 000 personnes environ) nourrissant des craintes quant à leur avenir.

CINQ PROPOSITIONS

Les candidats-repreneurs qui se sont jusqu'à maintenant manifestés – cinq propositions ont été recensées dont certaines font intervenir des armateurs français ou étrangers, belges, sud-africains et norvégiens notamment, ainsi que des banquiers tels le Credit agricole – auront jusqu'au début octobre pour mettre, au vu du cahier des charges, la dernière main à leurs « *lettres d'intention de reprise* ». C'est donc au milieu de l'automne que le gouvernement devrait faire connaître son choix et les conditions, financières et sociales notamment, de la reprise. Il est entendu que, maintenant qu'ont été vendues les filiales très déficitaires du secteur de la manutention au Havre et à Marseille, la CGM sera cédée en bloc et non ligne par ligne ou secteur géographique par secteur géographique.

Sans être d'une santé florissante, la CGM, qui a beaucoup réduit ses activités et son chiffre d'affaires depuis quatre ans, devrait, selon Philippe Pontet, qui a un passé de banquier, présenter pour 1996 des comptes « *quasiment à l'équilibre* ». Pour alimenter un minimum de trésorerie, la CGM a dû vendre un navire et refinancer les emprunts courants sur deux autres. Le premier semestre 1996 s'achève sur une conjoncture relativement soutenue quant au taux de remplissage des navires et du niveau des frets, ce qui conduit son président à déclarer : « *L'entreprise est sur la bonne trajectoire.* »

François Grosrichard

DÉPÊCHES

■ **LA LAINIERE : le tribunal de commerce de Roubaix (Nord)** a repoussé au 9 septembre son examen final de l'avenir de La Lainière, en redressement judiciaire.

■ **SGS-THOMSON : le fabricant franco-italien de semi-conducteurs** a annoncé le 17 juillet un bénéfice net de 1,75 milliard de francs au premier semestre 1996, en hausse de 53 % sur la même période de 1995, et un chiffre d'affaires de 10,56 milliards de francs, en hausse de 25 %.

■ **APPLE : le groupe informatique américain** a annoncé le 17 juillet une perte nette de 39 millions de dollars (200 millions de francs) au troisième trimestre (clos fin juin) de son exercice 1995-96 et un chiffre d'affaires de 2,17 milliards de dollars, contre 2,57 milliards au même trimestre de 1995.

■ **NOVARTIS : la Commission européenne a donné le 17 juillet son** « feu vert » à la fusion entre les deux groupes pharmaceutiques suisses Ciba-Geigy AG et Sandoz AG, en une nouvelle entreprise dénommée Novartis. Ciba-Geigy et Sandoz se sont engagés à céder des licences non exclusives pour la fabrication d'une substance active (méthoprène).

■ **FOKKER : l'entreprise néerlandaise Stork** (constructions mécaniques et services industriels) a annoncé, mercredi 17 juillet, qu'elle reprenait pour 302,5 millions de florins (900 millions de francs) Fokker Aviation BV, une filiale du groupe aéronautique mis en faillite le 15 mars qui regroupe ses activités (maintenance, espace, militaire et composants électroniques).

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : le gouvernement italien** a adopté le 17 juillet un projet de loi de réforme des télécommunications et de l'audiovisuel instituant une autorité de réglementation indépendante qui supervisera ces deux secteurs. L'adoption de ce projet ouvre la voie à la privatisation de la société de télécommunications STET.

■ **INDOSUEZ : l'agence de notation financière Standard and Poor's** a annoncé le 17 juillet qu'elle relevait les notes des dettes long terme de A- à A+, et court terme de A-2 à A-1, de la Banque Indosuez, suite à son acquisition par le Crédit agricole.

■ **ROLLS-ROYCE : le motoriste britannique** a annoncé, mardi 16 juillet, la signature d'un protocole d'accord avec le constructeur américain Boeing pour le développement du moteur des versions allongées des actuels 747. Ce projet constitue une réponse à l'alliance entre General Electric et Pratt & Whitney pour cette catégorie de moteurs, qui équiperont aussi le futur « super-jumbo » d'Airbus (A3XX).

■ **FRAMATOME : l'entreprise française** a signé un contrat avec la compagnie chinoise d'électricité Dongfang (Dongfang Boiler Group) pour la fourniture de composants nucléaires. Il s'agit de la première véritable expérience de Dongfang dans le domaine nucléaire.

■ **CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST : un accord sur l'aménagement** du temps de travail a été conclu mercredi 17 juillet au Crédit industriel de l'Ouest (groupe bancaire CIC) entre la direction et les syndicats CFTC et FO qui prévoit une ouverture 6 jours sur 7 de huit agences.

Tensions dans l'industrie pharmaceutique entre syndicats et patronat

APRÈS DEUX ANS de discussions entre patronat et syndicats, la révision de la convention collective nationale de l'industrie pharmaceutique piétine. Prévue pour s'achever le 1er juillet, les négociations concernant 75 000 salariés sont prolongées jusqu'au début de l'année 1997. Lors d'une recontre le 16 juillet, les syndicats ont durci le ton. Les sept organisations – CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SNACP (cadres pharmaciens) et SNPADVM (visiteurs médicaux) – se sont retrouvées pour dénoncer « *la volonté délibérée* » du patronat, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), de « *vider la convention collective de son contenu* ».

Cette attitude conduit « *au dépérissement des accords de branche* », indique le communiqué syndical. « *Au fur et à mesure, nous voyons que les garanties collectives minimales disparaissent en faveur d'une gestion considérant l'emploi comme une charge et non comme une ressource pour l'entreprise* ». En mai 1994, le SNIP annonçait son intention de dénoncer la convention collective. Le gouvernement le poussait à adopter une méthode plus douce, consistant à réviser les textes. Trois accords étaient alors signés avec la CFDT et le SNPADVM, concernant la formation professionnelle, la gestion prévisionnelle de l'emploi et les classifications et salaires.

Depuis, les négociations mensuelles syndicats-patronat se sont tendues. « *On assiste à une dégradation des discussions tant sur la forme que sur le contenu* », déplore Maurice Demuynck, secrétaire de la fédération chimie CGT. « *A chaque point de la discussion, on a l'impression de formuler des vœux pieux. Rien n'est retenu au niveau de la branche. Tout est renvoyé à l'entreprise. Nous arrivons à la négation de repères collectifs* ». De son côté, Druon Note, président des laboratoires Laphal et vice-président du SNIP en charge du chapitre social, justifie la position patronale au nom de l'hétérogénéité du secteur. « *Un certain nombre de syndicats ne veulent pas comprendre que notre branche n'est pas composée uniquement de grands groupes internationaux. Sur les trois cents entreprises, plus de deux cents emploient moins de cent salariés. Compte tenu de cette diversité, elles ne peuvent avancer au même pas cadencé. Nous préférons l'expérimentation par entreprise, voire par établissement. On peut fixer des modalités et des maxima. Nous laissons à chacun le soin de les mettre en place en les modulant.* »

DEUX MÉTIERS

Les discussions achoppent sur le temps de travail, mais aussi sur le statut des visiteurs médicaux qui représentent près de 20 000 salariés. Les syndicats dénoncent le changement qui s'est opéré dans cette profession, où le commercial prend le pas sur l'éthique. A la simple présentation du médicament, se substitue de plus en plus sa vente auprès du prescripteur. Le SNIP souhaite inscrire cette évolution dans les textes en instituant deux métiers : le visiteur médical et le technico-commercial de la santé. Les syndicats dénoncent une « *confusion des genres particulièrement dommageable* », car ces deux professions « *auraient des contours relativement imprécis* ». Le visiteur médical aurait pour activité principale la visite des médecins en cabinet ou à l'hôpital, mais pourrait exercer des activités secondaires « *encore mal définies* ».

Les commerciaux auraient pour mission essentielle de vendre les spécialités en pharmacie ou chez les grossistes mais pourraient accessoirement visiter des médecins. A la mi-avril, l'intersyndicale a adressé des courriers aux différents ministères concernés (Matignon, santé, travail, économie et finances) dénonçant cette « *cette connotation commerciale* » qui est « *en contradiction avec l'esprit de la réforme* » actuelle visant à maîtriser les dépenses de santé. Leur démarche est restée sans effet.

Dominique Gallois

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 18 juillet en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 153,54 points (0,72 %), pour s'établir à 21 556,42 points.**

■ **LE DOLLAR était orienté à la hausse, jeudi matin, sur les places bancaires européennes. Il s'échangeait à 1,4890 mark, 5,04 francs et 108,70 yens.**

■ **LES COURS du pétrole ont reculé, mercredi 17 juillet, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril *light sweet crude*, échéance août, a cédé 58 cents, à 21,80 dollars.**

■ **LES PRIX des céréales ont baissé, mercredi, sur le marché à terme de Chicago, à la suite des intempéries. Les cours du blé ont perdu 6,50 cents et ceux du maïs 18 cents.**

■ **WALL STREET a confirmé sa reprise, mercredi, soutenu par la publication de bons résultats trimestriels d'entreprises technologiques. L'indice Dow Jones a gagné 0,34 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

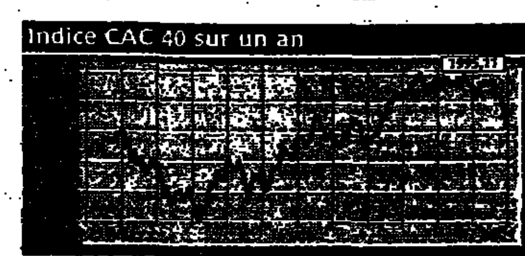
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris renoue avec les 2 000 points

LA BOURSE de Paris poursuivait son mouvement de reprise, jeudi 18, juillet, dès les premières transactions. En progression de 0,69 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,67 % à 2 008,48 points quelques minutes plus tard. La veille, les valeurs françaises avaient timidement redressé la barre sans réussir toutefois à repasser au-dessus des 2 000 points dans un marché toujours totalement « collé » à Wall Street et freiné par la faiblesse du dollar. En clôture, l'indice affichait une progression de 0,28 % à 1 995,11 points.

A l'ouverture, le marché des actions avait pourtant amorcé une reprise plus nette gagnant 0,84 %, mais les gains se sont par la suite réduits, les intervenants estimant que le redressement de Wall Street mardi soir était trop modeste. Ils ont d'autre part été déçus par la poursuite de la baisse du Nasdaq. *« Le résultat de la journée à Paris est très décevant »*, soulignait-on dans les salles de marché parisiennes où l'on s'attendait *« au moins à une reprise technique plus marquée »*.

Selon un gestionnaire, le rebond technique est freiné par la faiblesse du billet vert, qui a perdu en deux jours plus de 10 centimes pour s'inscrire mercredi soir à 5,04 francs contre 5,15 francs lundi.



CAC 40 5 jours

UAP, valeur du jour

L'UAP a regagné du terrain reprenant 2,7 % mercredi. Le titre a terminé la séance à 101,20 francs, mais il affiche toujours, depuis le début de l'année, un recul de 20,9 %. Le groupe a été privatisé au mois d'avril 1994 à 152 francs.

Le titre a atteint un plus haut niveau de 160 francs au mois de juillet de cette même année et n'a jamais retrouvé son cours d'OPV depuis décembre 1994. Pour expliquer la hausse, les opérateurs font état de rumeurs de rachat par un concurrent tel qu'AXA, Generali ou Allianz. AXA a catégoriquement démenti, mercredi, être intéressé par une reprise de l'UAP.

UAP sur 1 mois (101,20)

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 18/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
Havas Advertising	559	+4,29	+39,75
CCMX(ex.CCMC) Ly	48,90	[illegible]	+6,30
Cred.Fon.France	32	[illegible]	−54,80
Remy Cointreau	138,50	[illegible]	−11,21
Cipe France Ly #	475	[illegible]	+61,56
Groupe André S.A.	399,80	[illegible]	+12,77
Dassault Electro	324,80	[illegible]	+100,61
Cap Gemini Sogeti	210	[illegible]	+52,17
Zodiac ex.dt divid	1259	[illegible]	+64,79
Publicis	378	[illegible]	+30,79
BAISSES, 10h15			
Gr.Zannier (Ly) #	92,35	−5,28	+56,52
Gaumont #	366	−2,33	+16,19
Guilbert	704	−2,08	+22,43
GTM-Entrepose	314	[illegible]	−8,58
Usinor Sacilor	70	[illegible]	+8,10
Credit Lyonnais CI	130,50	[illegible]	−44,46
Eramet	316	[illegible]	−1,25
Rue Imperiale(Ly)	4415	[illegible]	+25,03
G.F.C.	415	[illegible]	+12,77
Sade (Ny)	168	[illegible]	−3,50

VALEURS LES PLUS ACTIVES

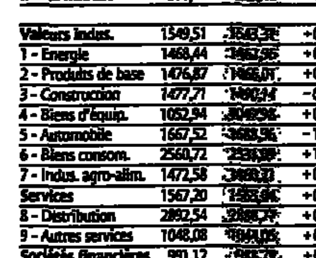
SÉANCE, 10h15	18/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Air Liquide	11173	10041891
L'Oreal	5897	9081784
Accor	12947	8708772
LVMH Moet Vuitton	7099	8288714
Total	22907	8266070
Eaux (Gle des)	15293	7997469
Societe Gale A	13452	7665334
Saint-Gobain	11345	7194946
Axa	25142	6795628,60
Danone	8351	6402267

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

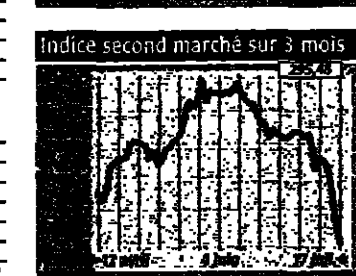
HAUSSES, 10h15	Cours au 18/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
CFPI #	206,50	+4,89	−12,50
Lectra Syst.(B) #	13,50	[illegible]	+63,63
Groupe Partouche #	519	[illegible]	+67,41
Finacor	98	+3,04	−1,50
Faiveley #	318	+2,58	+16,05
BAISSES, 10h15			
Gpe Guillin # Ly	160,60	−4,97	+3,74
Rallye(Cathiard)Ly	180,60	−4,94	+29,47
NSC Schlum. Ny	659	−4,98	−20,02
GFI Industries #	491	[illegible]	+26,54
Norbert Dentres.#	552	[illegible]	−12,51

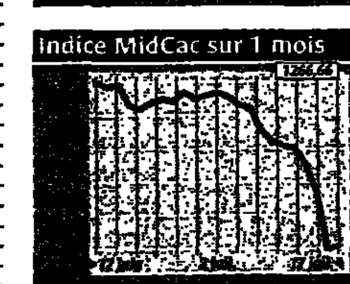
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/07	16/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1410,87	[illegible]	+0,37
Ind. gén. SBF 250	1367,70	[illegible]	+0,33
Ind. Second Marché	295,48	[illegible]	−0,85
Indice MidCac	1266,66	[illegible]	+0,10
Valeurs Indus.	1549,51	[illegible]	+0,40
1 - Energie	1468,44	[illegible]	+0,38
2 - Produits de base	1476,87	[illegible]	+0,74
3 - Construction	1477,71	[illegible]	−0,83
4 - Biens d'équip.	1052,94	[illegible]	+0,47
5 - Automobile	1667,52	[illegible]	−1,23
6 - Biens consom.	2560,72	[illegible]	+1,17
7 - Indus. agro-alim.	1472,58	[illegible]	+0,81
Services	1567,20	[illegible]	+0,27
8 - Distribution	2892,54	[illegible]	+0,13
9 - Autres services	1048,08	[illegible]	+0,39
Sociétés financières	991,12	[illegible]	+0,24
10 - Immobilier	670,38	[illegible]	−0,08
11 - Services financ.	966,18	[illegible]	+0,37
12 - Sociétés invest.	1313,38	[illegible]	—



Indice SBF 250 sur 3 mois (1367,70)





Reprise à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse, jeudi 18 juillet, après le surplace de la veille. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 153,54 points, à 21 556,42 points, progressant de 0,72 %.

Mercredi, Wall Street a continué à remonter la pente à l'issue d'une séance plus calme que la précédente, soutenue par la publication de bons résultats financiers de certaines sociétés du secteur de la technologie de pointe et parmi les valeurs vedettes. L'indice Dow Jones a gagné 18,12 points, soit 0,34 %, à 5 378,36 points. Pour la première fois depuis trois jours, les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse, à 1 731 contre 721, et 700 actions sont restées inchangées. En Europe, la Bourse de Londres a également terminé en hausse mais n'a récupéré que partiellement le terrain perdu la veille, restant très prudente devant la remontée des valeurs américaines. L'indice Footsie des cent valeurs a fini sur une hausse de 25,9 points, soit 0,7 %, à 3 658,2 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort – qui avait affiché, mardi, le plus fort recul – a terminé la séance officielle de mercredi en hausse de 1,11 %, à 2 497,19 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/07	Cours au 16/07	Var. en %
Paris/CAC 40	1995,11	[illegible]	+0,28
New-York/DJ indus.	5387,24	[illegible]	+0,35
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+4,21
Londres/FT100	3658,20	[illegible]	+0,71
Francfort/Dax 30	2497,19	[illegible]	+1,10
Frankfort/Commer.	883,48	[illegible]	+0,70
Bruxelles/Bel 20	2063,83	[illegible]	—
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	986	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	359,80	[illegible]	−0,39
Madrid/Ibex 35	354,61	[illegible]	+0,54
Stockholm/Affarsal	1467,35	[illegible]	—
Londres FT30	2678,80	[illegible]	+0,37
Hong Kong/Hang S.	10609,10	[illegible]	−0,18
Singapour/Strait t	2204,03	[illegible]	+1,12

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

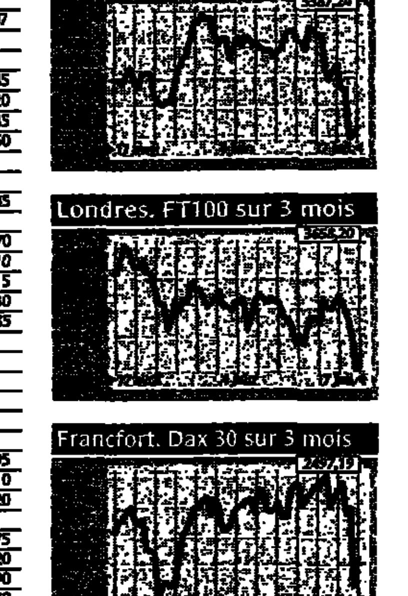
	17/07	16/07
Alcoa	56,25	55,50
American Express	42,12	41,50
Allied Signal	54,62	55
AT & T	56,25	55,25
Bethlehem	10,37	10,25
Boeing Co	85,25	84,75
Caterpillar Inc.	65,75	66,37
Chevron Corp.	57,12	58,12
Coca-Cola Co	46	46
Disney Corp.	56,25	55,62
Du Pont Nemours&Co	74,75	75,25
Eastman Kodak Co	72,87	69,62
Exxon Corp.	85,12	86,37
Gén. Electric Co	82,75	80,75
Goodyear T & Rubbe	43,37	43,50
IBM	94,12	95,25
Intl Paper	38,87	39,50
J.P. Morgan Co	83	82,50
Mc Don Dougl	46,50	45
Merck & Co.Inc.	62,37	61,12
Minnesota Mng.&Mfg	63	63,75
Philip Moris	99,37	100,37
Procter & Gamble C	84,37	84,50
Sears Roebuck & Co	46	43,75
Texaco	85,12	86,37
Union Carb.	37	38,50
Utd Technol	105	105,25
Westingh. Electric	16,87	16,37
Woolworth	20	19,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/07	16/07
Allied Lyons	4,28	4,22
Barclays Bank	7,76	7,82
B.A.T. industries	4,98	4,84
British Aerospace	9,45	9,30
British Airways	5,08	5,12
British Gas	1,86	1,85
British Petroleum	5,92	5,85
British Telecom	3,56	3,52
B.T.R.	2,39	2,31
Cadbury Schweppes	4,97	4,93
Eurotunnel	1,07	1,05
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,73	8,65
Grand Metropolitan	4,17	4,18
Guinness	4,69	4,64
Hanson Plc	1,57	1,60
Great Ic	6,28	6,30
H.S.B.C.	9,86	9,88
Impérial Chemical	7,95	7,89
Legal	6,87	6,82
Marks and Spencer	4,68	4,66
National Westminst	6,20	6,14
Peninsular Orienta	4,98	4,99
Reuters	7,19	7,16
Saatchi and Saatch	1,08	1,07
Shell Transport	9,25	9,17
Tate and Lyle	4,53	4,52
Univeler Ltd	12,34	12,41
Zeneca	13,89	13,85

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	17/07	16/07
Allianz Holding N	2572	2550
Basf AG	41,87	41
Bayer AG	50,92	50,45
Bay hyp&Wechselbk	40,55	40,20
Bayer Vereinsbank	48,08	47,45
BMW	845,20	843,50
Commerzbank	331	323
Continental AG	23,63	23
Daimler-Benz AG	79,30	78,45
Degussa	503,20	498
Deutsche Babcock A	67,20	67,70
Deutsche Bank AG	72,86	72,10
Dresdner BK AG FR	38,35	38,15
Henkel VZ	61,50	61,30
Hoechst AG	50,30	49,85
Karstadt AG	554	544
Kaufhof Holding	566	561
Linde AG	925	923
DT. Lufthansa AG	210,50	210
Man AG	374,50	373
Mannesmann AG	542	536
Mettallges AG	26,50	24,95
Preussag AG	370	365,10
Rwe	54,40	54,20
Schering AG	102,50	101
Siemens AG	78,79	78,75
Thyssen	273,10	272,20
Veba AG	77,60	75,90
Viag	592,50	577,40
Wellag AG	801	805



LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 18 juillet. Après quelques minutes de transactions, l'échéance septembre cédait dix centièmes, à 122,60 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 6,42 %, soit 0,02 % au-dessous du niveau du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la *séance sur une note stable*. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'était inscrit, en clôture, à 7,03 %. La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,63 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs n'attendaient pas de geste de l'institut d'émission, à l'issue de la réunion du conseil de la politique monétaire (CPM), qui se tenait dans la matinée. Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait *un centième* à 96,07 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an (122,24)

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,56	[illegible]	7,27	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,18	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,23	[illegible]
Italie	9	[illegible]	9,99	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	7,03	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/07	Taux au 16/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,46	[illegible]	100,05
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,01	[illegible]	100,84
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,38	[illegible]	101,14
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,61	[illegible]	101,04
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,16	[illegible]	101,73
Obligations françaises	6,80	[illegible]	100,65
Fonds d'Etat à TME	−1,37	[illegible]	100,38
Fonds d'Etat à TRE	−1,92	[illegible]	101,13
Obligat. franç. à TME	−1,62	[illegible]	100,77
Obligat. franç. à TRE	0,19	[illegible]	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 17/07	Vente 17/07	Achat 16/07	Vente 16/07
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,76	[illegible]	3,79
3 mois	[illegible]	3,87	[illegible]	3,89
6 mois	[illegible]	4	[illegible]	4,03
1 an	[illegible]	4,25	[illegible]	4,25
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 17/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	146225	[illegible]	122,78	[illegible]	122,70
Déc. 96	2083	[illegible]	121,40	[illegible]	121,34
Mars 97	1002	[illegible]	121,06	[illegible]	121,10
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	26508	[illegible]	96,10	[illegible]	96,06
Déc. 96	14226	[illegible]	95,94	[illegible]	95,91
Mars 97	6862	[illegible]	95,73	[illegible]	95,71
Juin 97	4282	[illegible]	95,49	[illegible]	95,46
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	963	[illegible]	91,36	[illegible]	91,28
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	18583	[illegible]	2014	[illegible]	1996
Août 96	239	[illegible]	2015	[illegible]	2002
Sept. 96	2125	[illegible]	2022	[illegible]	2008,50
Déc. 96	500	[illegible]	2033	[illegible]	2027

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0385 | US/DM ↘ 1,4855 | US/¥ ↘ 108,6300 | DM/F ↘ 3,3895 | £/F ↘ 7,8250

Remontée du dollar

LE DOLLAR était orienté à la hausse, jeudi matin 18 juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4890 mark, 5,04 francs et 108,70 yens.

Les investisseurs restaient prudents, dans l'attente du discours du président de la Réserve fédérale américaine (FED) devant la commission bancaire du Sénat. Selon certains analystes, Alan Greenspan pourrait annoncer une hausse des taux directeurs, qui rendrait le dollar plus rémunérateur. D'autres experts estiment toutefois que la chute récente de Wall Street rend difficile un resserrement de la politique monétaire américaine. Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3880 francs pour un deutschemark. La livre sterling restait faible, cotant 2,2933 marks et 7,76 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/07	% 16/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,9500	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3815	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0385	[illegible]	4,8300	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4535	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,9100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3070	[illegible]	3,1200	[illegible]
Danemark (100 krd)	*87,9000*	[illegible]	*83*	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0735	[illegible]	7,8300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8250	[illegible]	7,5500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1340	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,5800	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	415,3800	[illegible]	397	[illegible]
Norvège (100 k)	78,6100	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1690	[illegible]	46,6000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9990	[illegible]	3,7500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6807	[illegible]	3,4500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6153	[illegible]	4,4500	[illegible]
Finlande (mark)	111,3000	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	18/07	17/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4855	[illegible]	−0,40
TOKYO : USD/Yens	108,6300	[illegible]	−0,48

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0395	[illegible]	5,1260	[illegible]
Yen (100)	4,6091	[illegible]	4,6604	[illegible]
Deutschemark	3,3882	[illegible]	3,3913	[illegible]
Franc Suisse	4,1290	[illegible]	4,1107	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3120	[illegible]	3,3341	[illegible]
Livre sterling	7,8397	[illegible]	7,9750	[illegible]
Peseta (100)	4,0094	[illegible]	4,0179	[illegible]
Franc Belge	16,464	[illegible]	16,466	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,72	[illegible]	3,97
Eurodollar	5,37	[illegible]	5,81
Eurolivre	5,75	[illegible]	5,81
Eurodeutschemark	3,34	[illegible]	3,41

L'OR

	cours 17/07	cours 16/07
Or fin (k. barre)	*63000*	*62250*
Or fin (en lingot)	63400	62500
Once d'Or Londres	384,25	383,40
Pièce française(20f)	364	359
Pièce suisse (20f)	365	358
Pièce Union lat(20f)	365	359
Pièce 20 dollars us	2435	2435
Pièce 10 dollars us	1350	1305
Pièce 50 pesos mex.	2365	2320

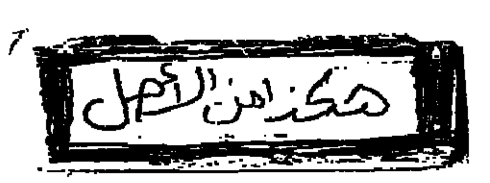
LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/07	cours 16/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	20,44	20,44
Crude Oil (New York)	19,63	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/07	16/07
Dow-Jones comptant	213,94	[illegible]
Dow-Jones à terme	339,47	[illegible]
CRB	246,47	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1955	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1878	[illegible]
Aluminium comptant	1434	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1469	[illegible]
Plomb comptant	767	[illegible]
Plomb à 3 mois	778	[illegible]
Etain comptant	6200	[illegible]
Etain à 3 mois	6235	[illegible]
Zinc comptant	985,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1012,50	[illegible]
Nickel comptant	7088	[illegible]
Nickel à 3 mois	7210	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,97	[illegible]
Platine à terme	394,50	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,73	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,80	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,05	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	251	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1291	[illegible]
Café (Londres)	1530	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1517,96	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,71	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 18 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,53 %
CAC 40 : 2005,68

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	935	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	809	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Renault (T.P.)	1681	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1910	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1185	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1075	[illegible]	—	[illegible]
Accor	674	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	133	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Air Liquide	894	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Alcatel Alsthom	409,50	[illegible]	—	[illegible]
Axa	271,90	[illegible]	− 0,69	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
Vaal Reefs #	440	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Volkswagen A.G #	1775	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	103,10	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	205	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Yamanouchi #	104,90	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Zambia Copper	2,83	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation − sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 18 JUILLET

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1060	[illegible]
Fiat Ord.	19,40	[illegible]
Gevaert	297	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,20	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	360,70	[illegible]
Rodamco N.V.	137,10	[illegible]
Rolinco	385,20	[illegible]
Solvay SA	3150	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation − sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 18 JUILLET

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 18 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	430	[illegible]
Genset	252	[illegible]
High Co.	210	[illegible]
Infonie	360	[illegible]
Joliez-Regal	97	[illegible]
Picogiga	124	[illegible]
Proxidis	70	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 18 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	36,45	[illegible]
Mumm ◆	1300	[illegible]
Nobel ◆	146,60	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	199	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation − sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE Le Suisse Laurent Dufaux a remporté la 17e étape, mercredi 17 juillet à Pampelune, au terme d'un parcours long de 262 kilomètres comportant le franchissement de sept cols. Il devance le maillot jaune Bjarne Riis et le Français Richard Virenque, qui avaient participé avec lui à une échappée de huit coureurs. ● MIGUEL INDURAIN EST ARRIVÉ sur ses terres de Navarre avec 8 minutes 30 secondes de retard. ● LE CLASSEMENT GÉNÉRAL *connaît d'importants bouleversements à la suite de cette nouvelle démonstration de force du maillot* jaune. L'Allemand Jan Ullrich, coéquipier de Bjarne Riis, et le Français Richard *Virenque se sont hissés sur le podium à* la place d'Abraham Olano et de Tony Rominger.

Dans les Pyrénées, Bjarne Riis confirme sa domination

La plus longue étape, *mercredi 17 juillet*, entre Argelès-Gazost et Pampelune (262 km) a vu le maillot jaune danois et ses sept compagnons d'échappée repousser à huit minutes et plus leurs adversaires, dont les favoris Indurain, Rominger, Olano, Berzine et Zülle

PAMPELUNE
de notre envoyé spécial

Attila s'est réincarné sur le Tour de France. Il se dit Danois et se fait appeler Bjarne Riis. Il a une voix douce et un sourire timide qui laisse entrevoir de belles dents blanches. Mais cet homme a de féroces certitudes. *« Je suis le plus fort »*, affirme-t-il chaque soir. Il le prouve chaque matin, surtout lorsque la route prend une pente suffisante pour étalonner les valeurs.

Il y a deux jours encore, les dix premiers se tenaient en cinq minutes au classement général. Deux étapes de montagne ont passé et le poursuivant immédiat du Danois est relégué à près de quatre minutes. Encore s'agit-il d'un coéquipier, Jan Ullrich. A quatre étapes de Paris, on ne voit plus bien qui pourrait empêcher Bjarne Riis de remporter ce 83e Tour de France.

Sur les routes de ce Pays basque qui a le culte du muscle, le maillot jaune a démontré sa supériorité physique et mentale. *« Miguel est le plus fort parce que c'est lui qui endure le mieux la souffrance »*, disait il y a un an le directeur sportif d'Indurain, José-Miguel Echavarri. A observer Bjarne Riis, le visage tordu par un rictus de douleur, le sang affluant au visage, martyriser son corps sur un immense développement, il devient évident qu'un autre a poussé plus loin encore les limites du mal.

Mercredi 17 juillet, la journée entre Argelès-Gazost et Pampelune était propice aux masochistes. Son profil échappait à l'entendement. Un parcours de 262 kilomètres semés de sept cols, dont cinq de haute difficulté, ne pouvait qu'aboutir à une course sans rime ni raison. L'étape alpestre entre Val-d'Isère et Sestrières avait la même prétention, mais le mauvais temps l'avait tronquée de ses moments les plus forts, les cols de l'Iseran et du Galibier. *« Là, ce ne sont pas des paquets de secondes qui vont tomber, mais des paquets de minutes »*, avait prévenu Bruno Roussel, le manager de l'équipe Festina, avant d'entrer dans les Pyrénées.

VIRENQUE A ESSAYÉ

L'étape a ressuscité en effet des écarts que l'on croyait appartenir à l'histoire de l'épreuve. Les huit coureurs échappés dans le col du Soudet, au 112e kilomètre, se sont retrouvés, 150 kilomètres plus tard, aux huit premières places du classement général. Les autres se sont naufragés dans les magnifiques paysages du Pays basque français et de la Navarre espagnole. Abraham Olano, Miguel Indurain, Tony Rominger ont concédé huit minutes et trente secondes en une journée. Evgueni Berzine et Alex Zülle ont, eux, sombré à plus de trente-trois minutes. Tous ont abdiqué dans un Tour de France qu'ils n'avaient, de toute façon, jamais vraiment tenté de gagner.

Richard Virenque, lui, aura eu ce mérite d'essayer. Le Français peut légitimement prétendre à une place sur le podium, pour prix de ses efforts. Mais Piotr Ougroumov, deuxième de l'édition 1994 grâce à une exceptionnelle troisième semaine, confirme son retour en forme à l'approche de Paris. Deux côtes cassées l'avaient empêché de participer à la Grande Boucle en 1995. Mais le nouveau leader de l'équipe financée par la loterie russe, Roslotto, peut encore surprendre dans le contre-la-montre de soixante kilomètres qui aura lieu samedi 20 juillet entre Bordeaux et Saint-Emilion. Outre une cruelle désillusion sur ses terres pour Miguel Indurain, cette étape aura donc consacré la faillite de ses dauphins désignés et l'avènement des « porteurs d'eau ». Le Danois Bjarne Riis, le Russe de Lettonie Piotr Ougroumov, l'Espagnol Fernando Escartin étaient encore en 1995 des équipiers modèles (d'Evgueni Berzine pour les deux premiers, de Tony Rominger pour le troisième). Ce trio est parti à l'intersaison dans des équipes sur le papier plus modestes, mais où ils pourraient faire valoir leurs propres intérêts.

L'Allemand Jan Ullrich, le *Suisse* Laurent Dufaux et l'Autrichien Peter Luttenberger étaient, eux, désignés, au début de l'épreuve, pour servir la destinée de chefs de file. Leur succès pourrait les amener à modifier à leur tour leur statut. Des rumeurs font état du départ de Telekom de Jan Ullrich, qui rêve déjà de se mettre à son compte, alors qu'il n'a pas encore *vingt-trois ans. L'Allemand* serait en pourparlers avec une formation française. Dans les sept premiers du classement général figurent donc six actuels ou récents équipiers. Le podium à Paris promet quelques bouleversements de la hiérarchie. Avec l'arrivée d'un nouveau patron dans le peloton, une drôle de justice sociale s'est imposée sur le Tour.

Benoît Hopquin

Laurent Dufaux, le grimpeur qui voulait devenir skieur

PAMPELUNE
de notre envoyé spécial

« Si Alex Zülle avait la moitié de l'ambition de Laurent Dufaux, il aurait déjà gagné un Tour de France ». Ce compliment, en forme de boutade, vient d'un connaisseur puisqu'il s'agit de Manolo Saiz, le directeur sportif de l'équipe ONCE, *qui a eu tour à tour les deux coureurs suisses* dans sa formation. En prenant crânement la roue de Bjarne Riis, mercredi 17 juillet dans le final de l'étape Argelès-Gazost-Pampelune, et en dépassant le maillot jaune dans les derniers mètres de la course, Laurent Dufaux a, en tout cas, montré qu'il avait du culot. Sans oublier le talent, inscrit dans un palmarès déjà bien charpenté. En plus de ses victoires dans le Critérium du *Dauphiné libéré*, en 1993 et 1994, et au championnat de Suisse de 1991, y figure un grand nombre de places d'honneur.

Né en 1969 à Montreux, « Lolo » a d'abord été attiré par le ski de compétition. Estimant pourtant *« trop importante la part prise par le matériel »* dans ce sport, il se tourna vers le cyclisme, où *« l'homme seul compte »*. Il n'oublie pas pour autant ses montagnes, puisque, de temps en temps, il s'isole dans un chalet, sans *électricité et sans téléphone, pour se ressourcer* et préparer ses courses.

« ARRIVÉ À MATURITÉ »

« J'ai toujours cru en mes possibilités, je n'avais pas gagné deux Dauphiné libéré par hasard, confiait-il la veille de sa victoire à Pampelune à un journaliste suisse, *mais je m'étais mis à douter. Mon entourage sportif et familial m'a redonné confiance en moi et je crois qu'à vingt-sept ans j'ai atteint ma maturité physique et psychologique. »* L'analyse était juste. Le « grimpeur de poche » – son autre surnom – dont les 169 centimètres sous la toise ne sont pas sans rappeler la morphologie du Belge Lucien Van Impe, vainqueur du Tour en 1976, se retrouve maintenant quatrième au classement général, à moins de six minutes de Bjarne Riis.

Comme Richard Virenque, son coéquipier de *Festina, Laurent Dufaux a une seule crainte :* l'effort solitaire. Souverain dès que la route se met à grimper, il déteste les étapes contre la montre et fera tout, samedi entre Bordeaux et Saint-Emilion, pour limiter les dégâts et arriver ainsi aux Champs-Elysées dans les cinq premiers du classement général. Avec, en tout état de cause, un immense regret : ne pas avoir été sélectionné dans l'équipe suisse pour les Jeux olympiques.

José-Alain Fralon

A la fête que lui réservait la Navarre, Miguel Indurain est arrivé en retard

PAMPELUNE
de notre envoyé spécial

L'invité d'honneur s'est fait attendre. Pampelune espérait bien le voir arriver huit minutes plus tôt. Malheureusement, Miguel Indurain avait sur la ligne d'arrivée un des retards dont il est coutumier depuis peu. Non qu'il n'ait plus toute sa tête pour rater ainsi un rendez-vous aussi important. Ce serait plutôt les jambes qui lui feraient défaut en ce moment. *Pour comble de malchance*, il n'arborait pas la tenue jaune. Un Danois l'accaparait. Il avait donc revêtu un maillot sans autre ornement que le dossard numéro 1 apposé au dos.

Miguel Indurain a semblé bien embarrassé de ces contretemps. Pour la première fois depuis le début de cette édition du Tour de France, il se retrouvait sur le podium et n'avait à y récolter qu'un témoignage d'amour. Son orgueil de champion lui commandait d'abréger cet honneur indû, qui prenait, dans les circonstances, un air posthume. Mais sa conscience d'homme public lui intimait de rester là à affronter des vivas qui ressemblaient à des morsures.

La Navarre a rendu hommage à son citoyen. La foule massée sur plusieurs rangées dans la montée du port de Larrau, *celle qui avait pavoisé les rues de Villava*, la ville natale de Miguel Indurain, faisait une immense procession à son héros. Pampelune s'était faite pimpante, affichant ses jeunes filles aux balcons, mettant tous ses orchestres dans la rue.

Après tous les protocoles, la voiture transportant le champion, entourée d'une cinquantaine de policiers, eut toutes les peines du monde à fendre la masse des supporteurs qui couraient drapeaux basques au vent. Revint alors en mémoire cette formule de Jean-François Bernard, son ancien coéquipier : *« Quand il se met à table le soir, on n'entend même pas sa chaise bouger. »* Au même moment, Laurent Dufaux, le vainqueur du jour, s'éclipsait dans l'indifférence. Il est probable que Miguel Indurain aurait échangé avec plaisir cet *anonymat contre sa célébrité*.

UN DES PLUS BEAUX HOMMAGES DU TOUR

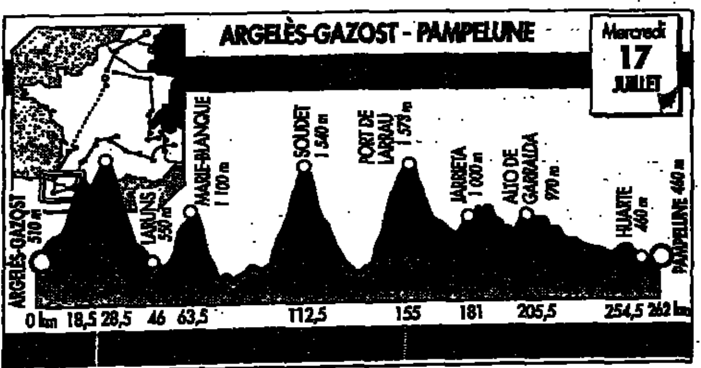
« Je suis touché par cet accueil », a simplement concédé le coureur . Il ne s'est pas épanché. En parcourant les collines, belles dans leur dépouillement, de Navarre, il est facile d'expliquer l'austérité de ce fils de paysan. Mais l'émotion était sans doute cachée quelque part sous la gangue de l'homme dur au mal. Cette journée restera dans les annales du Tour de France comme un des plus beaux hommages qu'un public ait rendus à un coureur. Comment dès lors parler de Tour de trop ?

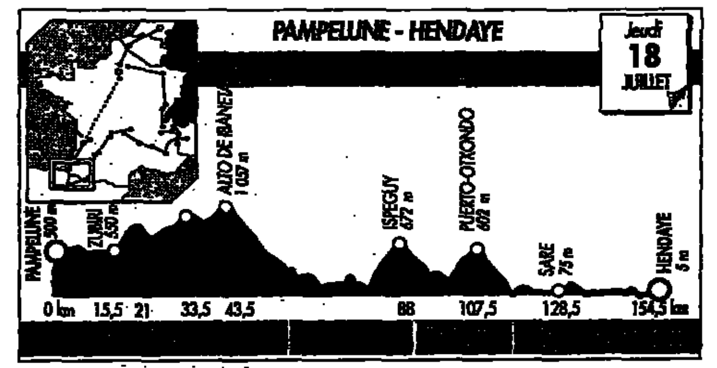
Pourtant, en regardant sur le podium Bjarne Riis, porteur du maillot jaune, lever le bras de son adversaire vaincu, nu sans cette parure, le spectateur ne peut *qu'éprouver un sentiment confus. La défaite d'un grand champion n'est pas* agréable. Elle rappelle la douleur de vieillir. Miguel Indurain nous a fait prendre cinq ans en onze jours.

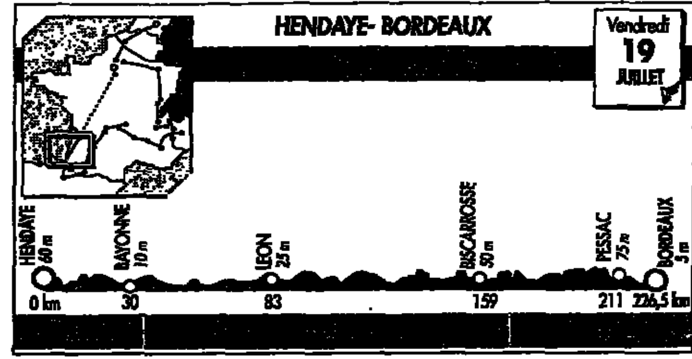
Depuis 1991, il nous semblait que le temps s'était immobilisé. En juillet, un homme traversait la France un maillot jaune sur les épaules. Il ne semblait pas prendre une ride. Il avait le port haut, la jambe élégante, la pédalée moelleuse. Chaque 16 juillet, il prenait juste le temps, avant le départ de l'étape, de souffler les bougies d'un gâteau d'anniversaire. Pour la première fois, mardi, on s'est interrogé sur leur nombre. Trente-deux, cela commençait à faire beaucoup.

Force fut de se rappeler que ce Navarrais avait couru son premier Tour de France en 1985, l'année *du cinquième sacre de Bernard* Hinault . Encore un qui avait fait prendre des vessies pour des lanternes, qui avait laissé croire à l'éternité pour mettre ensuite le spectateur en face du temps qui passe. A Pampelune, une autre page du Tour de France s'est peut-être tournée.

B. H.







RÉSULTATS

CYCLISME

Tour de France

● 17e étape Argelès-Gazost-Pampelune (262 km)
1. L. Dufaux (Sui., Festina) en 7 h 7 min 6 s ; 2. B. Riis (Dan.) à 0 s ; 3. R. Virenque (Fra.) à 20 s ; 4. J. Ullrich (All.) à 20 s ; 5. L. Leblanc (Fra.) à 20 s ; 6. P. Ougroumov (Rus.) à 20 s ; 7. F. Escartin (Esp.) à 20 s ; 8. P. Luttenberger (Aut.) à 20 s ; 9. M. Lelli (Ita.) à 8 min 28 s ; 10. P. Savoldelli (Ita.) à 8 min 28 s.

Classement général : 1. B. Riis (Dan., Telekom) ; 2. J. Ullrich (All.) à 3 min 59 s ; 3. R. Virenque (Fra.) à 4 min 25 s ; 4. L. Dufaux (Sui.) à 5 min 52 s ; 5. P. Luttenberger (Aut.) à 6 min 19 s ; 6. F. Escartin (Esp.) à 7 min 23 s ; 7. P. Ugrumov (Rus.) à 7 min 48 s ; 8. L. Leblanc (Fra.) à 8 min 1 s ; 9. A. Olano (Esp.) à 11 min 12 s ; 10. T. Rominger (Sui.) à 11 min 24 s.

Classement par points (maillot vert) : 1. E. Zabel (All., Telekom) 265 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.) 208 pts ; 3. F. Baldato (Ita.) 186 pts.

Classement de la montagne (maillot à pois) : 1. R. Virenque (Fra.) 383 pts ; 2. B. Riis (Dan.) 274 pts ; 3. L. Dufaux (Sui.) 175 pts.

VOILE

Tour de France

● 5e manche Le Crouesty-Pornichet
1. *Baume et Mercier* (Bernard Mallaret) ; 2. *Marselle-EBC* (Marc Emig) ; 3. *Ville de Nantes* (Luc Pillot) ; 4. *Breitling-ISG* (Chris Dickson) ; 5. *E. Leclerc SCASO* (Sébastien Destremeau).

Classement général : 1. *Baume et Mercier* (Bernard Mallaret) 328 pts ; 2. *Breitling ISG* (Chris Dickson) 298 pts ; 3. *E. Leclerc SCASO* (Sébastien Destremeau) 286 pts ; 4. *Ville de Nantes* (Luc Pillot) 284 pts ; 5. *Saint-Pierre-et-Miquelon* (Alain Fédensieu) 281 pts.

Guy Drut remplace Philippe Chatrier au Comité international olympique

ATLANTA
de notre envoyé spécial

Guy Drut a été coopté, mercredi 17 juillet, membre du Comité international olympique, à l'occasion de la session de l'organisation réunie à Atlanta. Le ministre français délégué à la jeunesse et aux sports remplace Philippe Chatrier, l'ex-président de la Fédération française de tennis, qui a démissionné pour des raisons de santé. Le champion olympique du 110 mètres haies à Montréal en 1976 fait partie d'une promotion de douze membres, dont le Nord-Coréen Ung Chang, le Sud-Coréen Kun Hee Lee, le Zimbabwéen Tomas Sithole, *le Pakistanais* Syed Shahid Ali, l'Uruguayen Julio Cesar Maglione et la Suédoise *Gunilla Lindberg*.

A quarante-six ans, Guy Drut rejoint dans la famille olympique un autre médaillé d'or français, Jean-Claude Killy, qui avait été coopté en 1995 en remplacement de Maurice *Herzog. Cette reconnaissance de la* prestigieuse instance sportive est une douce revanche pour celui qui, après son titre olympique, avait été radié trois ans par la Fédération internationale d'athlétisme pour avoir révélé qu'il avait touché de l'argent. Après avoir purgé sa suspension, il avait tenté un bref retour à la compétition, obtenant une médaille de bronze sur 50 mètres haies aux championnats d'Europe en salle de 1981.

FÉMINISATION ACCRUE

Guy Drut avait ensuite privilégié sa *carrière politique dans le sillage* de Jacques Chirac, dont il fut l'adjoint chargé des sports à la mairie de Paris. Député de Seine-et-Marne depuis 1986, il est maire de Coulommiers depuis 1992. L'ancien athlète n'a véritablement repris contact avec les affaires du sport que lors de sa nomination au gouvernement en 1995.

Parmi les nouveaux membres du CIO, on compte aussi cinq présidents de fédération internationale : Mme Shengon Lu (badminton), George Killian (basket-ball), Hein Verbruggen (cyclisme), Ottavio Cinquanta (patinage) et l'infante Dona Pilar de Bourbon (sports équestres).

François Carrard, directeur général du CIO, a insisté sur l'entrée de trois nouvelles femmes dans un aréopage fortement masculin. *« C'est l'affirmation claire de notre souci de poursuivre et intensifier une politique de féminisation du mouvement sportif »*, a-t-il déclaré. *Enfin*, l'avocat canadien Dick Pound, cinquante-quatre ans, considéré comme l'un des successeurs potentiels de Juan Antonio Samaranch, a été élu vice-président du CIO.

Jean-Jacques Bozonnet

Dans l'océan de la Brie

Promenade à la découverte de fermes fortifiées



DESSINS DE NATALI FORTIER

LA FERTÉ-GAUCHER
de notre envoyé spécial

Pas de vitrine. Pas même un panneau pour guider le chaland. Gilbert Housseau travaille sur commande. Pour les voisins. Vannier, comme l'était son oncle, il a installé son atelier au fond de la ferme, entre le potager et la cuisine où trône la photo du fils en communiant. L'été, il s'occupe de ses vingt vaches. L'hiver, les bêtes rentrées, il tresse l'osier. Au début du siècle, ils étaient plus de deux cents, disséminés le long des deux Morins, à confectionner les couffins qui servaient à acheminer les primeurs et les fromages de Brie vers les Halles de Paris.

Pour arriver ici, on a suivi une nationale, à travers le seul désert qui s'étende aux portes de la capitale. Crécy-la-Chapelle, Coulommiers, La Ferté-Gaucher : entre ces villes, il n'y a, selon les saisons, que du vert ou du blond, à perte de vue. Des champs tracés comme des damiers avec, par-ci, par-là, quelques courbes amples qui ondoient sous un ciel lourd de gros nuages.

Etrange pays où l'on peut vivre de la confection de paniers et de l'élevage de quelques vaches, entouré d'exploitations de plusieurs centaines d'hectares. On y croise des vieux qui n'ont jamais mis les pieds à Paris et ignorent tout d'Euro Disney surgi à une trentaine de kilomètres. La micheline de La Ferté-Gaucher met deux heures pour parcourir les 80 kilomètres qui séparent ce lieu de la gare de l'Est, tandis que des jeunes font, tous les jours, l'aller-retour en voiture pour travailler à Paris. Pays trop près et trop plat pour avoir une image. Un non-pays en quelque sorte.

Depuis le Moyen Age, il force sa nature pour nourrir son monde. La forêt y régnait ; elle fut défrichée par les moines. La terre, imperméable, accueillait de petits étangs qui furent, jusqu'au XIXe siècle, au même titre qu'en Sologne, le réservoir à poissons de l'Ile-de-France. Pour la plupart, ils ont été drainés et transformés en champs de blé ou de betteraves. La vigne, elle, qui fournissait en abondance un modeste vin jusque dans les années 20, n'est plus qu'un souvenir, malgré la récente constitution d'une Confrérie des coteaux briards. Même le brie et le coulommiers, les deux fleurons de la région, ont bien failli disparaître. Les fermes ont, peu à peu, cessé de le fabriquer sur place, préférant vendre leur lait aux fromageries. La production s'est industrialisée. Il a fallu instaurer, pour sauver la tradition, une appellation contrôlée.

Et pourtant, on trouve encore, au détour d'un chemin, un chevrier qui pousse son troupeau et affine lui-même sa production dans la cave d'une ferme. A la fin de l'été, un pressoir ambulant fait le tour des exploitations pour offrir ses services à ceux qui ne boiront, tout au long de l'année, que leur cidre. Dans les cafés on parle de la chasse, des truites (qui ne viennent plus comme avant), de la sécheresse ou des dernières pluies qui menacent les récoltes.

Il faut apprendre à scruter son horizon aussi vaste qu'un océan. Dans le brouillard indécis qui évoque un tableau de Corot, le regard s'accroche à quelques peupliers, voire à un pommier en fleur, beau d'être aussi solitaire. Les silos de béton, destinés au grain, sont les seules cathédrales verticales de cet univers plat. On traverse des bourgs endormis autour de places désertes flanquées d'églises trapues. Puis, de nouveau, à perte de vue, la plaine.

UNE OASIS DOUILLETTE

Dans un pli de terrain, à l'abri des vents du nord, se cache parfois une ferme. Imposante comme une forteresse. Seule, depuis le Moyen Age, au milieu de ses terres. De l'extérieur, ses murs blanchis au plâtre ou à la chaux ont l'air de remparts : envahisseurs et pillards ont toujours été nombreux. A l'intérieur, passé le porche, on découvre une cour d'honneur soigneusement pavée. Dans les communs, sous les toits de tuile plate, les tracteurs ont remplacé les boeufs et les chevaux. Entouré de douves, le Fief des Epoisses, près de Mormant, n'est qu'un exemple de cette architecture militaro-agricole. Restauré par un Parisien, et ainsi sauvé de la ruine, il offre l'avantage d'être ouvert aux visites.

Parfois, comme à Saint-Martin-des-Champs ou à Chevru, ces austères bâtisses sont flanquées de chapelles gothiques. Ce sont alors d'anciennes commanderies des templiers. L'ordre des moines-soldats était bien implanté en Brie, lieu stratégique aux marches de la Champagne et à la limite du domaine des rois de France. Il y a laissé de nombreuses traces dans le paysage ainsi que dans les noms des villages. Ainsi, les lieux-dits « du temple » ou de « l'Epine » sont nombreux.

En remontant vers le nord, le pays se fait plus riant. Des forêts, des haies d'aubépine, une départementale qui joue à saute mouton : c'est la vallée du grand, puis du petit Morin. Deux rivières célèbres, naguère, pour leurs moulins, leurs papeteries et leurs eaux transparentes. Les céréales, ici, laissent un peu de place aux pâturages. Les plantations de pommiers s'étalent gaiement sur les berges. A Saint-Cyr-sur-Morin, un écriteau signale la maison de Mac Orlan. Le désert briard semble bien loin : la vallée est une oasis douillette, déjà très prisée des artistes de l'entre-deux-guerres. Aujourd'hui, les résidences secondaires se multiplient.

Jean-Louis André

Carnet de route

● **Etapes.** L'hôtel-restaurant Le Bois frais à La Ferté-Gaucher, (tél. : 64-20-27-24) possède une terrasse ombragée et des chambres de style « campagnard raffiné ». Auberge du Robinson à Dammartin-sur-Tigeaux (tél. : 64-04-76-05) avec terrasse sur le Petit Morin.

● **A voir.** Musée des pays de Seine-et-Marne, à Saint-Cyr-sur-Morin, (tél. : 60-24-46-00), présentation des multiples facettes de la société briarde et collection d'outils. Eglise de Saint-Martin-de-Doue (XIIe), sur une butte dominant la Brie (tél. : 64-20-99-94). Collégiale de Champeaux : témoin du rayonnement de Guillaume de Champeaux, théologien du XIIe. Moulin de Gastins (XVIe) : classé monument historique (tél. : 64-08-08-11). Fief des Epoisses (tél : 64-38-74-08) : ferme fortifiée du Xe, reconstruite après la guerre de Cent Ans.

De quelques lunes

A Paris, en longeant la Seine, on s'aperçoit que l'Empire a de beaux restes. *Iéna, Arcole, Austerlitz,* voilà des ponts qui nous ramènent à Napoléon. Entre Austerlitz et le pont Sully, un autre Corse se rappelle à notre bon souvenir. Lui, il a juste poussé la chansonnette, avant de s'éteindre en 1983. Oui, quai Saint-Bernard, sur 767 mètres, précise un écriteau, il y a maintenant le jardin Tino-Rossi.

On y croise quelques saules pleureurs, les petites voitures vertes de l'entretien, et puis des choses plus rares, comme des rhododendrons. On y croise également des sculptures, car c'est là que se trouve le Musée de sculptures en plein air de la Ville de Paris.

Au plein air s'ajoute parfois, pendant l'hiver, l'eau de la Seine en crue. Regardez bien *Baveno*, la sculpture de Stahly, et vous verrez, au piqueté de la pierre, jusqu'où l'eau est montée en février 1995. Sur un monticule a poussé *Chronos 10*, une structure au métal brillant signée Nicolas Schöffer. Au bout des tiges, indifférentes aux tags, se balancent par grand vent une vingtaine de lunes pleines et argentées. Tout au bord de la Seine, comme encastrées dans le quai, se découpent quatre demi-lunes en enfilade. On dirait des amphithéâtres de poche. Vite englouties à l'heure des crues, ces demi-lunes ont le don de s'animer pendant les nuits d'été. En marge des fidèles congas, dont le rythme au long cours se répercute sur la rive droite, une ou deux demi-lunes se transforment en pistes de danse. Au son des guitares électriques sortant d'un haut-parleur, c'est souvent le rendez-vous des amateurs de rock and roll. Mais sonne aussi parfois, comme au cœur des années 60, l'heure du madison, et de la demi-lune noire de monde monte une ferveur sautillante.

Sur le fleuve, une fois doublée la verte poupe de l'île Saint-Louis, les bateaux-mouches amorcent leur grand virage. La ferveur sautillante, au passage, arriverait presque à les éclabousser, ces vers luisants géants qui glissent insolemment. Et voici le *Louisiane-Belle*, avec sa rouge roue à aubes, qui continue vers Austerlitz. Il y a la fête à bord, comme une réplique aquatique de la demi-lune dansante. Le bateau blanc oblique bientôt devant l'écluse de l'Arsenal. Là-bas, du côté de Bercy, émerge une Orange Belle. C'est une lune énorme, tout ce qu'il y a de plus pleine, un fabuleux ballon qui monte au ralenti.

L'AIR DE PARIS

Daniel Percheron

VENTES

Orfèvrerie médiévale

BIEN RARES sont les pièces d'orfèvrerie antérieures au XVIIIe siècle à être parvenues jusqu'à nous et l'exposition « Orfèvrerie en Haute-Auvergne » qui se tient actuellement à Aurillac est un événement intéressant pour tous les amateurs d'histoire. Principalement religieuses, les créations médiévales empruntent au style gothique, caractérisé par des motifs architecturaux (pinacles, clochetons arcatures) et naturalistes, rehaussés de cabochons et d'émaux. Les exemples les plus anciens de ce type de travail, les émaux limousins, datent du XIIIe siècle. Il s'agit de croix de chasse ou de coffrets reliquaires ornés de scènes de la vie du Christ ou des saints.

Les modèles exposés à Aurillac proviennent des trésors conservés par les églises ou de musées. Sur le marché, ces pièces voient leur prix varier suivant les dimensions et la qualité du travail. Les plus modestes se négocient en dessous de 50 000 francs, mais les plus belles peuvent dépasser le million.

Les objets en métal précieux, or ou argent, qui ont pâti de fontes régulières au cours des siècles, se révèlent beaucoup plus rares, et sont représentés ici par une croix reliquaire à double traverse (comme une croix de Lorraine) en argent partiellement doré du début du XIIIe siècle, fixé à une âme de bois. Les modèles du XVe que l'on peut admirer dans cette exposition se rapportent aussi à l'art religieux : reliquaires « à monstrance », c'est-à-dire dotés d'une fenêtre vitrée ou en cristal de roche, à travers laquelle on peut admirer la relique, calices réalisés par un orfèvre de la ville de Brioude, croix processionnaires sur âmes de bois. Il faut compter entre 50 000 et 150 000 francs pour acquérir ce type d'objet.

Le XVIe siècle marque ensuite une étape importante. La découverte de l'Amérique produit un afflux de métaux précieux et l'avènement de nouvelles classes sociales élargit la production d'orfèvrerie civile, jusqu'alors réservée aux rois et aux princes. Ces pièces profanes ont presque toutes été fondues par la suite soit par besoin, soit pour sacrifier aux impératifs de la mode, et le peu qui reste aujourd'hui appartient à des musées.

Mieux conservée, l'orfèvrerie religieuse demeure fidèle au décor médiéval, parfois agrémenté de ciselures et de gravures très fouillées qui traduisent l'influence de la Renaissance. Une croix de proces- sion, réalisée à Paris vers 1598- 1599, en argent sur âme de bois, au décor abondant et très soigné, illustre cette période intermédiaire.

Dans la première moitié du XVIIe, l'orfèvrerie civile est toujours réservée aux grands seigneurs, mais un tournant est pris au milieu du siècle, où la bourgeoisie accède enfin à la possession d'objets en argent. Ce sont des pièces à l'élégance austère, à peine ciselées de motifs géométriques.

Catherine Bedel

★ « L'orfèvrerie en Haute-Auvergne », Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, jusqu'au 21 septembre.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ ***LA BATAILLE DE CASTILLON.*** Le 17 juillet 1453, les troupes du roi de France Charles VII, grâce à l'utilisation de l'artillerie, arme nouvelle à l'époque, défont, à Castillon (Gironde), les derniers bastions anglais en Aquitaine. C'est la fin de la guerre de Cent Ans. Le spectacle de cette bataille, présenté les 19, 20, 26 et 27 juillet à 22 h 30 et les 2, 3, 9, 10, 13 et 14 août à 22 heures au pied du château de Castégens, reconstitue, avec 1 000 bénévoles, 600 acteurs, 50 cavaliers, des cascades, effets spéciaux sonores et visuels, ce fait d'armes. Il fait découvrir aux spectateurs, durant deux heures, la vie quotidienne au Moyen Age. Sur le site, une restauration est offerte dans une auberge médiévale. Prix : 100 F pour les adultes, 50 F de 5 à 12 ans.
★ **Réservations au 57-40-14-53.**

■ **GASCOGNE GALLO-ROMAINE.** Attachée à la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement gascons, l'association Itineris Magni a conçu un projet associant la culture latine à des sites locaux campant des décors gallo-romains. Avec, le 23 juillet, à 20 h 30, à l'abbaye de Flaran (la plus belle mosaïque d'Aquitaine), Centre culturel du Gers, et le 24 juillet, à 20 h 30, à Loudenvielle, dans la vallée du Louron (Hautes-Pyrénées), une adaptation des *Bucoliques*, de Virgile, par des comédiens de Condom (Gers), et un buffet romain confectionné par Renzo Pedrazzini (du Lugdunum, à Valcabrère, près de Saint-Bertrand-de-Comminges [Haute-Garonne]) pour retrouver les saveurs des recettes d'Apicius.
★ **Renseignements au 62-05-95-95.**

SPORTIVES

■ **GOLF ET THALASSO.** Sur la Côte d'Emeraude, le Novotel Thalassa Dinard propose toute l'année d'améliorer son swing sur les golfs de Dinard (Ille-et-Vilaine) et de Saint-Cast (Côtes-d'Armor) et de se refaire une santé grâce aux bienfaits de la thalassothérapie. Au programme du forfait Golf « 18 soins-18 trous » (6 jours et 6 nuits à partir de 5 790 F par personne), l'hébergement en chambre double et demi-pension, 3 soins par jours, 5 green-fees (licence obligatoire et handicap 35 pour le golf de Dinard) et l'accès libre à l'Espace Forme.
★ **Renseignements au 99-82-78-10.**

■ ***VÉLOS FRANCILIENS.*** Jusqu'en septembre, Escapade Nature propose des balades guidées à vélo dans Paris et en Ile-de-France. Avec, par exemple, le dimanche 21 juillet à 10 heures un circuit à Vaux-le-Vicomte et en forêt de Fontainebleau (aller et retour en train, 250 F, 200 F pour les moins de 26 ans et demi-tarif jusqu'à 12 ans) et le dimanche 28 juillet à 9 h 30 une escapade à travers le nouveau parc régional du Vexin en descendant la vallée de l'Epte (220 F et 180 F avec le train). Dans Paris (tous les jours à 15 heures), une promenade de 3 heures le long de la voie ferrée de la petite ceinture sud s'ajoute à des balades dans le Paris médiéval et de la Renaissance (deux parcours de 3 heures sur la rive droite ou sur la rive gauche), le Beau Paris (3 h 30 pour découvrir le Louvre, Notre-Dame, la tour Eiffel, le Marais et la Contrescarpe) et la Campagne à Paris (deux parcours de 3 heures le long des canaux de l'Est). Tarifs : 150 F et 130 F pour les moins de 26 ans avec guide et vélo ; 110 F et 90 F avec son vélo. Pour tous les circuits, rendez-vous devant Vélo de ville, face au 155, bd Vincent-Auriol, Paris 13e.
★ **Informations au 53-17-03-18, du lundi au samedi, de 10 à 20 heures.**

■ ***RAID DANS LES PYRÉNÉES.*** Pour la troisième année, l'Adidas Adventure Challenge offre aux passionnés de course dans les grands espaces la possibilité de tester leur forme. Il s'agit d'un raid de trois jours dans le massif des Pyrénées, qui allie des disciplines aussi variées que la course d'orientation, le VTT, le canoë, l'escalade, le canyoning, le cheval. Le départ est prévu vendredi 23 août de Val-Louron pour les centaines d'aventuriers qui n'ont pas peur de mettre leurs muscles à rude épreuve.
★ **Renseignements au 41-08-14-63.**

■ **VTT À VAL-D'ISÈRE.** L'Espace Killy offre ses pentes aux amateurs de VTT qui ne craignent pas les descentes rapides, connues des skieurs en hiver. Le transport en altitude s'effectue en 4 x 4 ou en remontées mécaniques, les retours vers la station sont réalisés en bus. Des guides de VTT diplômés, spécialistes de la Haute Tarentaise, organisent des randonnées d'une demi-journée ou d'une journée (170 et 300 F avec la location du vélo).
★ ***Renseignements au 79-06-03-49.***

Antiquités

● **Plomelin-Quimper** (Finistère), château du Perennou, 100 exposants, entrée 25 F, du jeudi 18 au dimanche 21 juillet, de 10 heures à 20 heures.
● **La Grande-Motte** (Hérault), palais des congrès, 50 exposants, entrée 25 F, du vendredi 19 au lundi 22 juillet, de 16 à 23 heures.
● **Saint-Père** (Ille-et-Vilaine), fort de Châteauneuf, 80 exposants, entrée 25 F, du vendredi 19 au dimanche 21 juillet, de 10 à 19 heures.
● **Chinon** (Indre-et-Loire), Espace François-Rabelais, 40 exposants, entrée 20 F, du vendredi 19 au dimanche 21 juillet, de 14 à 24 heures.
● **Hardelot-Plage** (Pas-de-Calais), 35 exposants, entrée 20 F, du vendredi 19 au lundi 22 juillet, de 10 à 20 heures.
● **Serres** (Hautes-Alpes), 20 exposants, entrée libre, du samedi 20 au lundi 22 juillet de 10 heures à 19 heures.
● **Aubazine** (Corrèze), place de l'Abbatiale, 50 exposants, entrée libre, samedi 20 et dimanche 21 juillet, le samedi de 9 à 24 heures, le dimanche de 9 à 19 heures.
● **Champeix** (Puy-de-Dôme), salle polyvalente, 35 exposants, entrée 20 F, samedi 20 et dimanche 21 juillet, de 10 à 19 heures.
● **Douvaine** (Haute-Savoie), hall expo, 30 exposants, entrée 25 F, samedi 20 et dimanche 21 juillet, de 9 à 20 heures.

Brocantes

● **Saint-Cast** (Côtes-d'Armor), place du Marché, 60 exposants, du vendredi 19 au dimanche 21 juillet.
● **Bricquebec** (Manche), salle Jean-Eliard, 40 exposants, du vendredi 19 au dimanche 21 juillet.
● **Pouilly-en-Auxois** (Côte-d'Or), 30 exposants, samedi 20 et dimanche 21 juillet.
● **Ornans** (Doubs), 80 exposants, samedi 20 et dimanche 21 juillet.
● **Dieulefit** (Drôme), allée des Promenades, 100 exposants, samedi 20 et dimanche 21 juillet.
● **Martel** (Lot), cours des Fossés, 100 exposants, samedi 20 et dimanche 21 juillet.
● **Vic-le-Comte** (Puy-de-Dôme), 150 exposants, samedi 20 et dimanche 21 juillet.
● **Nantiat** (Haute-Vienne), autour de l'église, 70 exposants, samedi 20 et dimanche 21 juillet.

Soleil à profusion

LES HAUTES *pressions* se maintiennent de l'Angleterre aux pays scandinaves, empêchant l'intrusion de perturbations océaniques d'ici à la fin de la semaine. Le flux de nord-est assurera un temps très sec et modérément chaud dans les régions septentrionales, alors que dans les régions méridionales la chaleur restera forte, avec des évolutions orageuses en montagne.

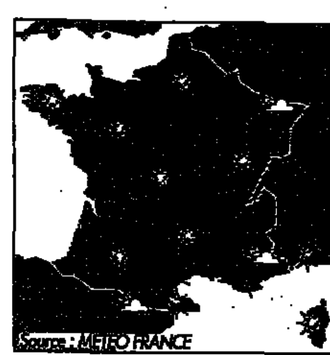
Vendredi, le ciel sera bien dégagé dès le matin dans la plupart des régions. Quelques bancs nuageux circuleront sur l'est des Pyrénées et le sud des Alpes. Des formations brumeuses retarderont l'apparition du soleil au Pays basque. Ailleurs, de rares brouillards dans les vallées n'offriront pas une grande résistance au soleil.

L'après-midi, le soleil régnera en maître sur les régions de plaine dans un ciel souvent tout bleu, agrémenté de quelques cumulus dans le nord-est du pays. En montagne, des nuages bourgeonnants se formeront. Ils pourront engendrer une averse orageuse en fin de journée à l'est des Pyrénées ou au sud des Alpes. Les vents souffleront faiblement de secteur nord-est. Près des côtes, les brises s'installeront l'après-midi.

Les températures minimales seront encore fraîches au nord, de 10 à 14 degrés du Nord-Est vers la Bretagne (mais localement moins dans les vallées champenoises). Il fera de14 à 16 du Centre-Ouest à la région lyonnaise, de 18 à 20 du Sud-Ouest à la Méditerranée. L'après-midi, le mercure ne dépassera pas 23 degrés sur le littoral de la Manche et à proximité immédiate de l'Allemagne, 25 à 27 en général dans la moitié nord. Dans le Sud, la chaleur restera caniculaire, avec 30 à 34 degrés, seules les zones côtières bénéficiant d'un vent marin un peu plus tempéré.

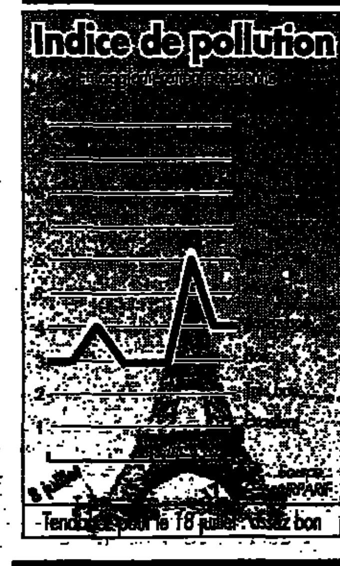
La journée de samedi sera très estivale, avec des températures en hausse au nord. Quelques orages *pourront éclater dans le sud-est* du pays dans le courant de la journée, notamment en montagne. Le soleil brillera encore généreusement dimanche, mais un voile nuageux apparaîtra progressivement sur le littoral de la Manche, prémice d'une aggravation plus prononcée pour le début de la semaine prochaine.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

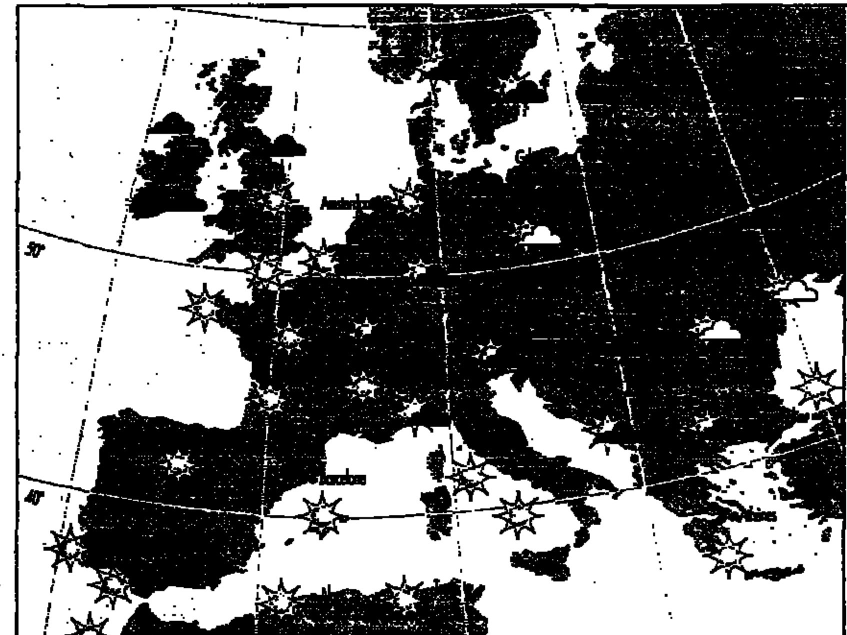


Prévisions pour le 19 juillet vers 12h00





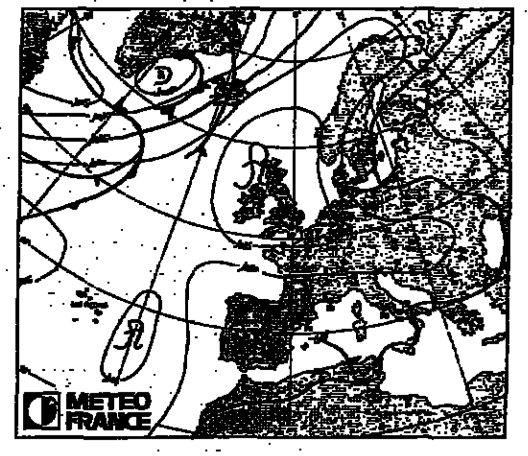
Tendance pour le 18 juillet : assez bon



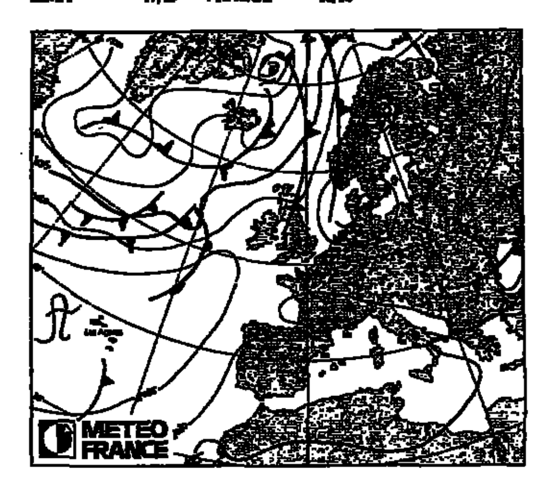
Prévisions pour le 19 juillet vers 12h00

Ensoleillé
Éclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

TEMPÉRATURES du 17 juillet maxima/minima											
FRANCE		GRENOBLE	29/16	TOURS	29/13	CHICAGO	27/21	LISBONNE	31/18	PRETORIA	7/2
AJACCIO	27/18	LILLE	23/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	18/10	LONDRES	25/10	RABAT	29/18
BIARRITZ	27/21	LIMOGES	29/15	ALGER	29/18	DAKAR	31/25	LOS ANGELES	22/18	RIO DE JAN.	23/17
BORDEAUX	32/16	LYON	27/16	AMSTERDAM	21/7	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	24/10	ROME	31/18
BOURGES	28/14	MARSEILLE	30/21	ATHÈNES	33/24	DUBAI	41/32	MADRID	34/17	SAN FRANC.	16/13
BREST	23/13	NANCY	24/10	BANGKOK	34/27	DUBLIN	22/7	MARRAKECH	36/24	SANTIAGO	16/5
CAEN	21/10	NANTES	29/16	BARCELONE	30/20	FRANCFORT	23/9	MEXICO	26/14	SÉVILLE	35/22
CHERBOURG	19/14	NICE	26/21	BELGRADE	23/11	GENÈVE	25/12	MILAN	26/18	ST-PÉTERS.	14/10
CLERMONT-F.	26/10	PARIS	26/14	BERLIN	20/12	HANOI	35/29	MONTRÉAL	26/18	STOCKHOLM	18/7
DIJON	26/12	PAU	33/20	BOMBAY	31/26	HELSINKI	16/10	MOSCOU	23/10	SYDNEY	15/7
FORT-DE-FR.	31/24	PERPIGNAN	31/20	BRASILIA	21/11	HONGKONG	33/27	MUNICH	21/9	TENERIFE	30/21
		POINTE-À-PIT.	31/23	BRUXELLES	23/8	ISTANBUL	27/21	NAIROBI	16/12	TOKYO	35/28
		RENNES	29/14	BUCAREST	23/15	JÉRUSALEM	31/26	NEW DELHI	35/29	TUNIS	33/21
		ST-DENIS-RÉUNION	25/17	BUDAPEST	22/11	KIEV	20/10	NEW YORK	31/25	VARSOVIE	17/11
		ST-ÉTIENNE	27/12	BUENOS AIRES	14/2	KINSHASA	28/17	PALMA DE M.	30/17	VENISE	26/18
		STRASBOURG	24/10	CARACAS	31/26	LE CAIRE	34/23	PÉKIN	29/22	VIENNE	22/8
		TOULOUSE	34/20			LIMA	17/15	PRAGUE	18/10		



Situation le 18 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Devoirs de vacances

LE RENOUVELLEMENT des titres d'alimentation impose aux citadins des devoirs de vacances qui les font ressembler à des candidats perpétuellement recalés. Personne n'est épargné : ni l'octogénaire à la canne blanche, ni la mère de famille chargée d'enfants, ni ces hybrides dont personne ne sait au juste s'ils sont militaires ou civils.

L'impatience ou l'exaspération provoquées par ces brimades réglementaires ont parfois des causes suspectes : il n'est pas douteux que le contrôle des déclarations par l'envoi des fiches au lieu de naissance des déclarants met en posture délicate les « candidats » pourvus de nombreux ou de faux états civils.

Mais si le contrôle est utile et même indispensable, doit-il s'exercer par des appels répétés et prolongés, qui donnent aux Français l'impression de vivre dans un camp de concentration ? Ne saurait-on concevoir un autre système ? Puisqu'il s'agit d'un va-et-vient entre la mairie du domicile et la mairie du lieu de naissance, est-il déraisonnable de penser que le mouvement pourrait être inversé ?

Je m'explique : au début de chaque année, en prévision des cinq ou six recensements habituels, les Français qui ne sont plus domiciliés dans la commune où ils sont nés enverraient à celle-ci l'adresse de leur domicile actuel : ce serait la seule démarche exigée d'eux. Aux employés de l'état civil et des mairies, qui sont en somme payés pour cela, à se mettre en rapport entre eux, à vérifier les fiches, à établir les titres, cartes, dossiers, etc, puis à les distribuer, tout contrôlés, aux intéressés.

Si l'on se hâte, le système pourrait fonctionner vers 1950, si bien que nous aurions l'espoir d'un demi-siècle sans examens et devoirs de vacances.

Pierre Audiat
(19 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6868

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■			■			
V			■		■				
VI	■						■		■
VII						■			
VIII									
IX			■		■				
X							■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. N'est pas un homme d'avenir. – II. Des professionnels qui ont intérêt à *bien ouvrir leurs portugaises*. – III. Des artistes souvent sur le pavé. – IV. Pris. Bande d'étoffe. Frappe le sol. – V. Peut être un joli cœur. Qui font moins envie que pitié. – VI. Qui ne réfléchit pas. – VII. Un vrai clown. Un rien vulgaire. – VIII. Peut arriver après coup. – IX. Participe. Peuple de Djibouti. – X. Provoque un gonflement. Lie. – XI. On peut y voir du sang. Choisir comme un domicile.

VERTICALEMENT

1. Bien des gens y ont travaillé pour des clous. On allait y chercher du baume. – 2. Travaille dans le bruit. – 3. Tamis. Abréviation qui prouve qu'on n'a pas tout dit. Protège une phalange. – 4. Quand on en bave vraiment. – 5. S'opposa au culte de Baal. Fut surnommé le Brave des braves. Tranche de melon. – 6. Pronom. Utile pour un contrôle. Distillé par les lèvres d'une fiancée biblique. – 7. Fit la reconquête de la Syrie. Possessif. – 8. Faire une clôture. – 9. Visibles dans une boucherie. Qui ne semble pas du tout rongée.

SOLUTION DU N° 6867

HORIZONTALEMENT

I. Pâturable. – II. Animateur. – III. Remailler. – IV. Bréa. Te. – V. Eta. Sot. – VI. Lilas. Nés. – VII. Lee. Arc. – VIII. In. Abattu. – IX. Pro. Ios. – X. Elections. – XI. Râ. Ys.

VERTICALEMENT

1. Parcelliser. – 2. Ane. Tien. Là. – 3. Timbale. Pé. – 4. Umar. Arcy. – 5. Raie. Sabots. – 6. Atlas. Ra. – 7. Bel. Onction. – 8. Luette. Ton. – 9. Erre. Sousse.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** L'Allemagne va établir une liste noire des compagnies charter étrangères dont les appareils présentent de lourds manquements aux règles de sécurité. Les autorités de l'aviation civile allemande ne se contenteront plus de vérifier les papiers des avions de ces compagnies mais effectueront désormais des contrôles techniques inopinés. Les amendes seront aussi sensiblement réévaluées, passant de 20 000 à 100 000 DM (environ 340 000 francs). – *(AFP)*

■ **ALGÉRIE.** Crossair, La compagnie aérienne suisse a annulé, mardi 16 juillet, deux vols au départ de Bâle-Mulhouse et à destination de Constantine. Cette décision a été prise à la suite d'avertissements répétés des autorités helvétiques sur les risques que la situation en Algérie peut faire courir à la compagnie et à ses passagers. – *(Reuter, AFP)*

■ **FRANCE.** Le collectif anti-péage de Roques-sur-Garonne, près de Toulouse, a décidé de poursuivre son action « péage gratuit » deux fois par semaine cet été. Les barrières seront levées le lundi matin et le vendredi après-midi. Le collectif, dont les membres refusent de payer 10 francs pour parcourir les quelque 5 kilomètres du tronçon reliant Muret à Toulouse, mène depuis le début du mois de mai des opérations « barrières ouvertes » entre 7 heures et 9 heures. – *(AFP)*

PARIS EN VISITE

Samedi 20 juillet

■ **LE MARAIS** : place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER DE LA FOLIE-MÉRICOURT** (60 F), 11 heures, sortie du métro Couronnes (Vincent de Langlade).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY** (55 F), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-CHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris) ; (37 F), 15 heures, entrée principale, boulevard Ménilmontant (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, Pont Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition *Dürer* (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER SÈVRES-BABYLONE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Vaneau (Europ explo).

■ **LA SEINE** (50 F), 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).

■ **BAGATELLE** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **DOUZE FONTAINES** (60 F), 15 heures, sortie du métro Port-Royal (Vincent de Langlade).

■ **L'EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (37 F), 15 heures, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL POTOCKI**, siège de la chambre de commerce (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE SAGAN**, ambassade de Pologne (37 F), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Monuments historiques).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** et la cité des Fleurs (50 F), 15 heures, sortie du métro Rome (Didier Bouchard).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

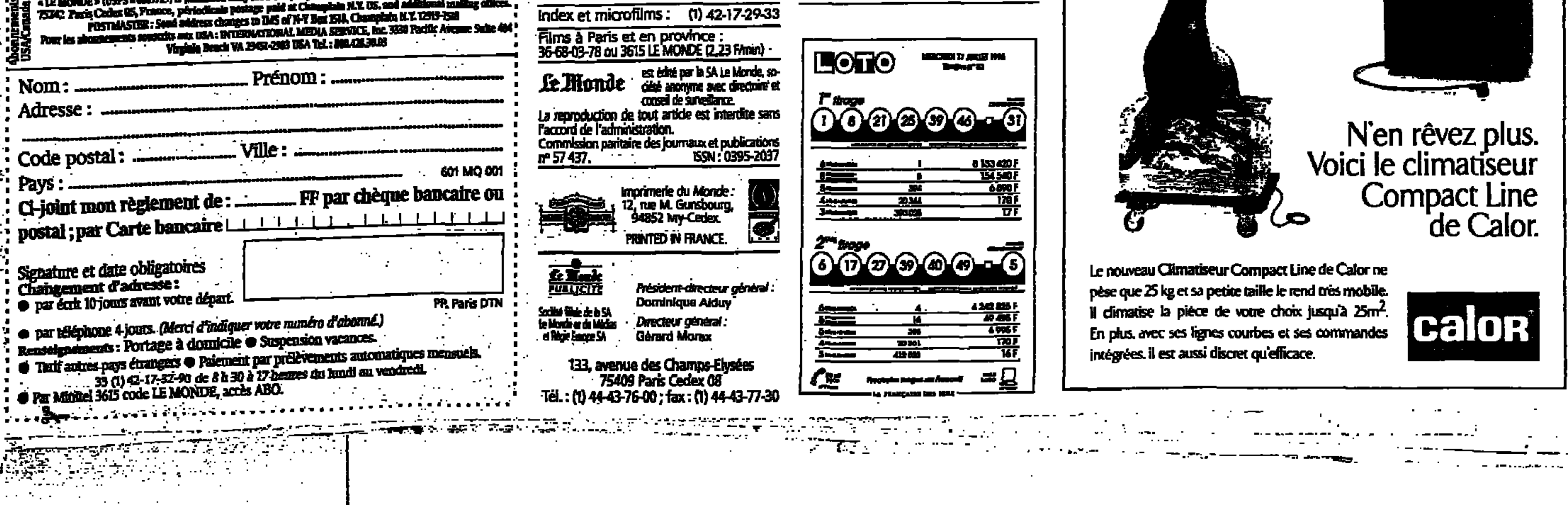
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX



MUSIQUES Le Montreux Jazz Festival, qui a lieu sur la rive suisse du lac Léman, fête son trentième anniversaire et se terminera, le 20 juillet, avec un concert d'Oscar Peterson. ● CRÉÉ par Claude Nobs, qui, à l'origine, souhaitait attirer les jazzmen d'avant-garde, ce festival est devenu le plus grand rendez-vous des musiques populaires (variété, rock, musiques du Brésil et d'Afrique). Stéphane Eicher, Deep Purple, Simply Red, Little Richard, Zucchero, Ray Barretto, Phil Collins, mais aussi Santana, Kenny Barron et Mino Cinelu se sont succédé sur les scènes de l'auditorium Stravinsky et du Miles Davis Hall. ● LE BRÉSIL a toujours eu une place de choix à Montreux, passage obligé de nombreux musiciens. ● HORACE SILVER, pianiste historique, un des inventeurs du hard bop avec Art Blakey, devait se produire, après Montreux, au Hot Brass, à Paris, le 18 juillet.

Trente ans de folie Montreux

Parti d'un pari de passionné, le « Petit Poucet des festivals de jazz », selon l'expression de Claude Nobs, son inventeur, est devenu, installé sur les bords du lac Léman, la grande mémoire des musiques populaires : démesuré, commercial, festif

MONTREUX
de notre envoyé spécial

Tout Montreux tient dans chacune de ses nuits. Trente ans que ça dure. Parfois, on se demande ce qu'on fiche là. D'un coup, c'est le plus beau festival du monde. On passe de la rage à l'amour encore plus vite que dans la vie. Exemple d'une soirée, celle du 16 juillet : Santana Band, Van Morrison, Pharoah Sanders, *Kenny Barron et Mino Cinelu*, plus, pour les curieux, Mari Boine – chanteuse norvégienne s'exprimant en langage sami : *pas d'omelette sans casser des oeufs.* La veille ? McCoy Tyner et Michael Brecker, Horace Silver Septet, *George Benson, Raw Stylus.* Voilà pour les scènes majeures, l'auditorium Stravinsky aux boiseries de voilier sonore et le Miles Davis Hall. *Les prix sont très suisses*, mais on peut rester dehors.

L'argent n'est pas ce qui fait Montreux, mais Montreux ne se fait pas sans argent. Le « *Petit Poucet* » des festivals de jazz – *dixit* son inventeur, Claude Nobs – arpente en bottes de sept *lieues* l'Eldorado de la variété, du Brésil, du rock, de l'Afrique, des dernières ringardises et du jazz. A l'origine, Claude Nobs *a voulu faire venir, dans la petite* bourgade coquette (un peu morte) en bord de lac, où son père était boulanger, les jazzmen d'avant-garde. Trente ans plus tard, le patron n'a pratiquement pas changé, juste un peu blanchi sur les tempes. *Il* s'amuse comme un fou, adore jouer de l'harmonica avec les artistes, aime les présenter comme au spectacle et vient de faire défiler, en trente *fois seize nuits*, toute la musique populaire du monde, dont il tient à jour la mémoire (vidéos, productions, disques). Et la caisse.

Par loyauté, Nobs a voulu renoncer au terme de « jazz ». Rien n'y fit : à Rio, à Tokyo ou à Nueva York, on a continué à dire le Montreux Jazz Festival. Nobs a sagement choisi le parti de la folie, de l'amusement et de l'hyper-professionnalisme. *C'est, de loin, le meilleur son* et les meilleurs éclairages du circuit. Du coup, des élégants de Brooklyn, des danseurs de Bahia et Stephan Eicher dans le rôle de Monsieur Loyal, style pompier postmoderne (il a ouvert le festival le 5 juillet), se croient, non, se savent, à Bayreuth, à la Maestranza de Séville, ou dans le saint des saints. Ils ont raison.

Comme la vérité vous rattrape toujours par la queue, le terme de jazz désigne ici l'équivalent de monnaie autorisée dans les guinguettes et les commerces sous les chalets (sommaires) du bord de lac. Un « jazz » égale 1 franc suisse. *Montreux est le seul festival à avoir* donné ce nom à son argent. Avec la chance de Nobs, le risque n'est pas nul qu'il s'étende à toutes les monnaies de la planète. Réaction d'un festivalier barbichu, à casquette de traviole, comptant ses « jazz » percés comme des chaises : « *C'est dingue leur truc, on se croirait en vacances.* » C'est vrai qu'on ne vit ni dans le rythme des vacances ni à *proprement* parler selon les règles du travail.

SECRET DES DIEUX

On a énormément à faire. Rien que sur la promenade, sans lâcher un instant la musique qui ne vous lâche pas (podium du festival « off », orchestres des bateaux « à thème », inévitables flûtiaux des Andes avec galurins idoines, enregistrement de Stephan Eicher sur cloches de vaches), on peut se procurer pour une poignée de « *jazz* » : *de la raclette, des chapeaux* de création, une cravate en bois, des nouilles du vacher (« swiss cow-boy macaroni »), de la fondue moitié-moitié, des filets de perche, de la raclette, des sandales faites main, un stylo personnalisé rechargeable, *du poulet thaï*, des rouleaux de printemps, tout en se faisant percer l'oreille, le pif ou ce que vous voudrez, tatouer la prise *de la smala d'Abd El Kader par* les troupes du duc d'Aumale, faire de petites tresses bariolées (pour ceux que le problème concerne).

La municipalité ? Scandale, elle ne donne pas un fifrelin au plus grand festival du monde. En revanche, des princes de la soul music aux bénévoles un peu lents du service d'ordre en passant par les restaurateurs, tout le monde signe *la pétition.* Bref, *Montreux est un* modèle de vie tout à fait présentable. D'autant que, si le philistinisme et le sybaritisme vous écœurent, vous avez le recours (Montreux est la cité des recours) de prendre un verre et un air blasé au Montreux Jazz *Café : jeux vidéo*, DJ, divans profonds, écrans gigantesques, ouverture des Jeux d'Atlanta sur fond d'acidjazz poussé à 180 décibels – la perfection du bonheur.

Ou encore, ultime possibilité pour grand pervers seulement : les concerts. C'est un fait que Kenny Barron et Mino Cinelu, ici (seul concert en Europe), touchent en scène à l'exactitude de leur sommet, *l'album Swamp Sally* (Verve/PolyGram). Leur jeu de double et de lumière, cette extravagante liberté qu'ils se sont donnée et dont *ils ne peuvent rien faire, sinon de la* musique, prennent dans le Miles Davis Hall tout leur relief. Le percussionniste le plus capé des temps modernes, Mino Cinelu (Miles, Sting, Weather Report, Peter Gabriel, etc.) donne son plein champ *au plus* savant des pianistes, Kenny Barron (Stan Getz, toute la planète du jazz et – comme Mino Cinelu – Dizzy Gillespie).

Le *génie* de Montreux, c'est de faire croire que la musique est du business (ce n'est pas faux), que le lac est charmant (*c'est vrai*) et de laisser jouer les musiciens comme on parle. Dans le plus beau salon du monde. Ainsi : McCoy Tyner et Michael Brecker sont en tournée, avec Avery Sharpe (basse) et Aaron Scott (batterie). Sur le papier, il y *avait quelque chose de saisissant* à réunir le pianiste le plus vigoureux depuis sa saison chez Coltrane – intellectuellement vigoureux, musicalement vigoureux, McCoy Tyner – et ce prince dandy du saxophone ténor dont il maîtrise, jusqu'à l'ironie, toutes les possibilités, Michael Brecker (auteur, pour fixer les *idées, de l'indicatif de « Jazz à FIP »*). La constance même et le caméléon sublime. Celui qui gagne la musique à chaque note *détachée* et *celui vers qui elle vient sans qu'il s'en tracasse.* En douce, pour se préparer, on les avait vus jouer ailleurs. Jamais *leur prestation n'avait* atteint cette fougue claire, désinvolte, ce génie de la précision lyrique, hors émotion, hors rabâchage, *qu'elle a dépassée* à Montreux. Génie du lieu, rire de Nobs, secret des dieux...

MIXTURES

Juste avant, par un de ces petits travers que cultive le festival *comme la Suisse ses géraniums*, hommage a été rendu, on voit l'ambiance – ailleurs on n'oserait pas –, à la poste américaine pour *avoir édité une série de timbres* consacrés à dix figures légendaires du jazz. Petits discours, petits sifflets, présentation agacée par Quincy Jones, défilé des épouses, frères, sœurs et enfants des légendes. Avec en prime un numéro de haute voltige névrotique : Michele et Ravi Coltrane, les enfants de trente ans, interprètent avec McCoy Tyner (le survivant) *My Favourite Things ; elle, en poussant joliment* la goualante ; lui, que l'on connaît plus aisé dans d'autres contextes, visiblement encombré *de ce rôle encombrant – juste avant* Mike Brecker.

Il y a une énergie de récupération propre à Montreux. Et, après tout, ce cadeau empoisonné fit la joie de mes voisins (ils reconnaissaient le thème) et de Stephan Eicher, qui *apprécie beaucoup ce genre de* mixtures tordues où l'émotion à la spontanéité s'allie. N'est-ce pas l'essentiel ?

Francis Marmande

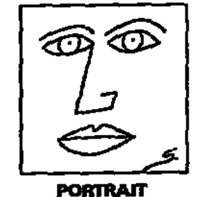


A écouter

18 juillet : hommage à Charles Trenet en sa présence, avec George Duke, Charles Aznavour, Pauline Ester, Touré Kunda, etc., et une nuit africaine réunissant *Lokua Kanza et Touré Kunda*
19 juillet : Quincy Jones et une nuit irlandaise, à laquelle participeront les Pogues, le Big Band *of Sticks et le groupe* Atlan.
20 juillet : concert de clôture avec Oscar Peterson, Lenny White, Niels Henning, Orsted Pederson, Martin Drew et Lorne Lofsky.
Montreux Jazz Festival,
Tél. : 19-41-21-623-45-67.

Horace Silver, pianiste historique et sous-estimé

PROJET tardif ? Méfiance précoce ? Ou, plus vraisemblablement, niaiserie calculée des tourneurs et entrepreneurs de spectacles (on ne dit rien de leur ignorance brevetée) ? La tournée d'Horace Silver (pianiste en septet) n'a trouvé que trois points de chute : La Haye (automatique), Copenhague (en mémoire des années 60) et Montreux, le *15 juillet. Plus le Hot Brass*, à Paris, le 18 juillet.


PORTRAIT

C'est sept fois dommage. *Le* rôle historique d'Horace Silver est à la mesure de sa modestie. Avec Art Blakey, il invente les Jazz Messengers. Ses titres, *Opus de Funk, Song for my Father* (1963), *Señor Blues*, parlent pour lui. *Il a cette* main gauche, baladeuse, bondissante comme une ligne de basse ou de percussion. Sa main droite est *recroquevillée*, presque fermée, *elle guette* la note, l'accord, ne se jette qu'à l'instant juste. Chaque pièce d'Horace Silver est une leçon de danse, de mélodie, sur les accents de Monk. Ses bizarreries harmoniques semblent simplettes, son génie du *complexe laisse* enfant, heureux. *Il* semble petit, un peu contrefait devant le piano auquel il se serre. Il est, sans arrogance, l'oubli de l'académisme et de la règle. Il est ce qui vient.

Et comme il a su toujours faire, il fait jouer au millimètre une petite cohorte d'excellents exécutants dont il pourrait être le grand-père (Bob Maize, basse, Harold Mason, batterie, *Ron Stout*, trompette, Doug Webb, ténor, Phil Vieux, baryton, et Steve Baxter, trombone). Son dernier disque s'intitule *The Hardbop Grandpop.*

Il y a quelque chose d'irrésistible dans cette constance sous-estimée. Né en 1928 dans le Connecticut, lointainement Cap-Verdien, Horace *Silver n'a vécu que de chefs-d'œuvre et de tombées* dans l'oubli. Il est des êtres (poètes, toreros) dont cette alternance vaut destin.

Déjà en 1978, en plein festival de Newport qui l'ignorait superbement, il assurait quelques soirs de rattrapage, un de ses nombreux « retours » au club newyorkais du Village Vanguard, pour une poignée de convaincus. Comme on n'était pas nombreux – *il y avait là la photographe* Marie-Paule Nègre, le bassiste Cameron Brown et un restaurateur fanatique du nom de Blanc, ces trois patronymes nous paraissaient *trouvés* – on s'amusait. Horace Silver lançait un thème de sa main gauche toujours aussi nerveuse, et le premier qui devinait avait deviné le premier. C'était simple *comme jeu. Un moment, comme il attaquait* une ballade insidieuse, Blanc, le cuistot érudit, s'est pris à murmurer : « *Le tempo medium ? Le tempo des dieux...* »

Horace Silver est de retour, pas « sur le retour » (belle voix vive et joyeuse) : de retour ! Et ce retour prouve à lui seul, par grop temps d'amiante, *qu'il n'y a pas que des raisons de désespérer.*

F. M.

★ **Hot Brass, parc de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès. Tél. : 42-00-54-44. Concert à 21 h 30. 120 F.**

Rio-Montreux, le jazz et les tropiques en ligne directe

DES RIVES du lac Léman à celles de l'océan Atlantique, version tropicale, il n'y a qu'un pas, vite franchi par la grâce de la bossa-nova. Trait d'union privilégié entre le jazz et la chanson, le genre inventé en trio par Vinicius de Moraes, Tom Jobim et Joao Gilberto, a fait des ravages dès les années 60 chez les *amateurs d'improvisation inspirée* (Getz/Gilberto) ou de Latin jazz (Gillespie). Comme une rougeur ensoleillée sur une peau de lait. L'indéniable *génie* du Festival de Montreux est de n'avoir jamais fait de fixation compulsive : ainsi, la *musique brésilienne y a-t-elle évolué* en toute liberté. Elle n'a pas été, comme ailleurs, réduite à la *Garota de Ipanema*, dans son acception la *plus large* – un air propice à la décontraction face à la claustrophobie commune à l'usager d'ascenseur.

Ainsi, le festival de jazz de Montreux *a-t-il entretenu des relations* d'admiration sincère et réciproque avec les artistes brésiliens. Pilier de ce puzzle affectif, Joao Gilberto, génial et caractériel, grand prêtre de la messe méritée, dont l'album *Live in Montreux* (*une marque de fabrique* aussi prestigieuse qu'un mécanisme d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds), rappelle que la Suisse protestante est aussi sensible à la magie que la plage de Copacabana.

UN HONNEUR

Les coulisses de Montreux bruissent encore de ces concerts *rendus géants par la folle démesure* de leurs auteurs : Joao Gilberto, au petit matin, réclamant la présence de son psychanalyste, refusant de *chanter sans un costume* trois pièces confectionné par un grand couturier parisien, tandis que courait *la* rumeur du suicide de son chat.

A Montreux, Joao Gilberto, qui est connu pour ses sautes d'humeur, n'a jamais fait faux bond. Il *est toujours revenu, à l'instar* d'autres grandes vedettes de la chanson brésilienne : Gilberto Gil, Joao Bosco (les abonnés), Marisa Monte (la jeune garde) ou Maria Bethânia (actuellement insaisissable *reine mère bahianaise*, en retrait des scènes et pourtant venue cette année à Montreux), Elis Regina de son vivant, Chico *Buarque* et Caetano Veloso (les intellos), mais aussi des groupes de rock, les meilleurs sambistes (Paulinho da Viola), des *improvisateurs du jazz informel* (Gismonti, Pascoal).

Montreux, pour un artiste brésilien, *c'est un honneur*, sans les fastes obligés. C'est le *Carnegie Hall* (l'endroit où fut posé la première pierre de l'internationalisation de la bossa-nova, *en 1962*) *de* l'Europe. C'est aussi un des derniers lieux où l'on peut se payer le luxe du concert unique.

Au prix où sont les billets d'avion et les cachets des stars brésiliennes, depuis la mise en place du real, la monnaie *locale*, à parité avec le dollar – *à titre indicatif*, Caetano Veloso, Chico Buarque, Gilberto Gil ont touché chacun 100 000 reals pour chanter cinq chansons (chacun) dans l'hommage à Tom Jobim lors du réveillon de la fin de l'année passée – seul un festival aux arrières solides et implanté dans un pays à monnaie forte peut encore monter des nuits de musique brésilienne.

Montreux, donc, n'a jamais raté le coche. La bossa – la nouvelle *vague (Elis Regina*, Nara Leao) *du* début des années 70 –, le tropicalisme glamour de Gal Costa, la samba-reggae des percussionnistes d'Olodum y ont été honorés en temps et heure. La musique bahianaise a, depuis, continué son ascen*sion : l'axé music a envahi le paysage* sonore du pays et Montreux 1996. L'étoile montante de ce style, né dans la rue, derrière les énormes camions *sonorisés des défilés* carnavalesques, s'appelle Daniela Mercury. Montreux l'a déjà comptée parmi ses invités, évidemment. *Presque à ses débuts, il y a* quatre ans.

Véronique Mortaigne

Philippe Decouflé se lance un périlleux défi en montant une comédie musicale au Japon

Le chorégraphe, entouré d'acteurs nippons, a surpris et séduit par son style « à la française »

Habitué à assister à des comédies musicales américaines, le public nippon a été agréablement surpris par l'imagination de Philippe Decouflé, qui a créé à Tokyo *Dora*, sur un livret *d'un auteur japonais, avec, comme vedettes, de* célèbres acteurs nippons. Comédie vibrante de couleurs, avec des scènes spectaculaires portant la *« marque Decouflé », qui sera présentée en* France au Festival de Rouen à l'automne.

TOKYO
de notre correspondant

C'est à un exercice périlleux que s'est livré le chorégraphe Philippe Decouflé – qui triompha à Albertville –, en dirigeant à Tokyo une comédie musicale, *Dora, le chat qui a vécu un million de fois*. Périlleux parce que c'est un genre auquel il ne s'était jamais attaqué ; périlleux aussi parce qu'il devait suivre un livret de Tomomi Tsutsui et diriger des acteurs, Kenji Sawada et Mami Yamase, coqueluches locales, qui lui avaient été imposés. Il a surtout été confronté à des méthodes de travail japonaises parfois contraignantes, perturbantes en tout cas pour un artiste qui a l'habitude de construire sa création de manière empirique.

Philippe Decouflé était inquiet. Plusieurs jours après la première, le 21 juin, et alors que le spectacle devait rester jusqu'au 29 juillet à l'affiche pour cinquante représentations à Tokyo avant d'aller à Nagoya puis d'être présenté au Festival musical de Rouen cet automne, il continuait encore à modifier des tableaux.

Le scepticisme du chorégraphe sur son travail au Japon s'est sans doute effacé depuis. 40 000 spectateurs auront assisté à son spectacle à Tokyo. On en attend 50 000 à Nagoya. De cette histoire acidulée, celle d'un *super-cat*, un chat un peu voyou qui vit plusieurs vies, se lasse vite de chacune d'elle et s'arrange pour mourir et renaître ailleurs jusqu'à ce qu'il rencontre une chatte blanche qu'il quittera cependant *pour de nouvelles aventures*, Decouflé a su faire une fantaisie vibrante de couleurs.

Sans doute n'est-il pas toujours venu à bout des sujétions du livret (bien qu'il ait fait refaire quatre fois le scénario), et le spectacle, il le reconnaît, aurait gagné à être plus court. Mais lorsqu'il a pu se dégager de ces contraintes et des décors réalistes dessinés par Jean Rabasse, il semble avoir renoué avec lui-même : servi par une talentueuse costumière, Kazue Naito, et la machinerie du Tokyo Metropolitan Art Space – dont la scène est à géométrie variable –, il redevient un imprévisible illusionniste. Le public japonais a été séduit par cette mise en scène « à la française », lui qui est habitué aux comédies musicales américaines.

Scandés par le déchaînement des tambours japonais de Manabu Uehara, les tableaux des vies de Dora se succèdent avec des moments forts tels que cette extraordinaire danse des ténèbres, aux effets visuels défiant les règles de l'optique, ou la jolie scène de la grand-mère tricotée, où l'ensemble du décor, des nuages aux costumes, sont des tricots bariolés.

UN TABLEAU FÉERIQUE

Mais deux tableaux dominent le spectacle et ont emporté l'enthousiasme du public : celui du cirque et de sa magie, avec une étonnante trapéziste, Janie Allan, que l'on retrouve dans un autre tableau, cette fois aux fonds des mers. Le tableau final, celui de la mort de la chatte blanche que Dora, le vagabond qui vole la vie, a retrouvée sans mesurer que sur elle ce temps qu'il sait esquiver a fait son oeuvre, est certainement le plus féerique, avec ces figures comme esquissées dans leur voile blanc d'un orchestre muet qui traverse la scène : la Mort qui s'avance. Finalement, *super-cat* doit se plier à la loi de la vie en découvrant la souffrance.

Avant de se convaincre lui-même de la qualité du spectacle qu'il vient de réaliser, et en dépit de scènes à gros traits qui contrastent avec le brio esthétique d'autres, Philippe Decouflé retient surtout de ces mois de travail au Japon une expérience jusqu'à un certain point libératrice : *« Je n'aurais jamais pu faire cela en France. Ici, parce que c'est à l'autre bout du monde, parce que personne ne m'attend, je me suis senti vierge des contraintes de ce que je fais en général. Bien que j'aie dû en affronter d'autres, souvent irritantes, j'ai renoué avec une certaine fraîcheur créative. C'était la première fois que je dirigeais des acteurs, avec lesquels en outre il y avait quelques problèmes de communication ; c'était la première fois que je choisissais des chansons. Tout cela est enrichissant. Maintenant, je me demande si je n'aimerais pas faire une comédie musicale au cinéma. »*

Philippe Pons

La galerie Farideh Cadot a vingt ans

NÉE EN IRAN, élevée en Angleterre, Farideh Cadot a ouvert sa première galerie, à Paris, en 1976. Elle fête ses vingt ans d'activité avec un accrochage collectif qui traduit son parcours et ses passions. Son caractère entier a valu à Farideh Cadot plus d'ennemis que de clients, mais elle jouit du soutien de collectionneurs qui lui reconnaissent une qualité rare : dénicher des talents tout en possédant un goût d'une surprenante variété. Elle *a organisé des expositions d'artistes aussi différents que Joel* Fisher, Georges Rousse, Luciano Castelli, Daniel Tremblay, Philippe Favier ou Markus Raetz. Des figuratifs, des abstraits, qui témoignent de son manque de préjugés.

Farideh Cadot rassemble, jusqu'au 27 juillet, ce groupe hétérogène, sous le titre « Transitions ». Nombres d'œuvres sont rares, provenant de la collection personnelle de la galeriste. Le problème était de réunir ce petit monde (plus de 70 artistes) et de faire cohabiter 130 œuvres. Pari réussi, en envahissant deux appartements de l'immeuble voisin. L'accrochage est un modèle du genre, plein de surprises.

★ « Transitions », galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 27 juillet.

■ **ARCHITECTURE : le projet de pont du Britannique Sir Norman Foster**, *associé aux architectes Defol, Mousseigne et* Chapelet, a été retenu par le ministre de l'équipement, Bernard Pons, pour l'enjambement du Tarn par l'autoroute A 75 (Clermont-Ferrand - Béziers), à Millau. L'attribution de ce viaduc a fait l'objet d'un concours mettant en compétition cinq équipes. Le jury a choisi le pont multihaubanné de Foster en raison de sa qualité, de sa faisabilité, du délai de réalisation et de son coût.

■ **CINEMA : « Août au ciné à Paris » offre aux jeunes de moins de 26 ans** un tarif exceptionnel de 25 francs dans les cinémas indépendants et art et essai de la capitale, pendant tout le mois d'août, sept jours sur sept, sur présentation de la carte Août au ciné. Une centaine de salles participent à cette opération, lancée il y a deux ans, qui permet de découvrir des films d'art et essai ou des films du patrimoine. La carte est disponible gratuitement depuis le 15 juillet et jusqu'au 31 août dans les mairies de Paris, à l'Hôtel de Ville, dans les magasins Virgin et les stations commerciales RATP Montparnasse, Gare-du-Nord et Châtelet-les-Halles (renseignements sur Minitel sur 3615 Paris).

La musique est le principal loisir des Français

PRISE dans son acception la plus large (achat de disques, *déplacements aux concerts, écoute* de la radio), la musique occupe la première place dans les loisirs des Français, devant (par ordre décroissant) le sport, la télévision, les voyages (à égalité), le cinéma et le théâtre.

Selon un sondage Louis Harris commandé par le SNEP (Syndicat national des éditeurs de musique), réalisé en mai sur un échantillon de 1 103 personnes, la musique joue un rôle primordial chez les 15-24 ans et les femmes. Les consommateurs les plus attentifs habitent la région parisienne, écoutent Skyrock, France Inter et Europe 1, regardent le câble, La Cinquième et M 6, et, dans la tranche d'âge supérieure, sont cadres.

36 % des personnes interrogées avouent leur *préférence* pour les variétés françaises, suivies de la musique classique (24 %). Mais 56 % des jeunes penchent vers la pop et le rock. L'écoute de la musique classique et de l'opéra croît linéairement avec l'âge, et les sondeurs préviennent que, pour être *valorisante socialement, l'écoute* de la musique classique a sûrement été surestimée dans les réponses fournies.

Ce sondage souligne l'omniprésence de l'objet musical, par le biais de la radio (jugée trop peu audacieuse par 77 % des interrogés), de la télévision (dont 80 % estiment qu'elle devrait consacrer davantage de place à la musique), des concerts, des disques ou des sorties en boîte de nuit. Il n'apporte pourtant pas d'éclairage nouveau, notamment par manque de définition des catégories et des termes utilisés.

Francis Cabrel, l'artiste le plus populaire parmi les jeunes, se classe-t-il dans le rock, la pop ou les variétés françaises ? Posséder une compilation des grands airs d'opéra revient-il à écouter de la musique classique, dont les ventes subissent par ailleurs une forte baisse ?

V. Mo.

LES NOUVEAUX FILMS

EMPIRE RECORDS

Film américain d'Allan Moyle. Avec Liv Tyler, Anthony LaPaglia, Maxwell Caulfield, Debi Mazar, Rory Cochrane (1 h 30.)

■ Signé du réalisateur de *Pump Up the Volume*, ce film permet de retrouver Liv Tyler, telle qu'avant *de tenir le rôle* vedette du film de Bernardo Bertolucci *Beauté volée*. Au vu de sa prestation, l'information n'est sans doute pas capitale, mais elle constitue ce que 'on peut mentionner de plus intéressant au sujet d'une œuvre lont la constante niaiserie décourage les meilleures volontés. Soit, l'une part, une intrigue-prétexte – comment sauver du rachat par ne grande chaîne une sympathique boutique de disques ? – et, de *autre*, une bande musicale rock, qui part de Jimi Hendrix pour boutir aux Cranberries, en passant par AC/DC. Le principe étant e tronçonner et l'une et l'autre de manière à obtenir un produit ui ressemble à s'y méprendre à un sitcom destiné aux 12-18 ans, ont les mœurs supposées sont évidemment le vrai sujet du film. e résultat est en parfaite adéquation avec ces présupposés, uisque Empire Records témoigne d'un vrai mépris pour la jeuesse et la musique, tout en militant pour un cinéma grabataire.

Jacques Mandelbaum

ARB WIRE

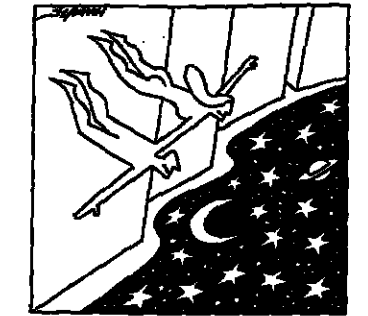
lm américain de David Hogan. Avec Pamela Anderson, Teuera Morrison, Victoria Rowell, Jack Noseworthy, Steve ailsback, Udo Kier (1 h 35.)

Au *générique*, Pamela Anderson effectue un strip-tease. Il eût é plus sage de s'en tenir là, mais cela n'aurait pas *suffi à faire de arb Wire* le premier film tourné par la vedette de la série télésée *Alerte à Malibu*. La sculpturale « star » de télévision a donc vêtu une combinaison de cuir noir, et s'est lancée dans une imobable histoire policière située en 2017, dans la seule ville des ats-Unis qui ne soit pas soumise à la loi martiale. Improbable et *nfuse*, puisqu'il y est question, entre autres et dans le désordre, verres de contact, d'un virus mortel, d'un groupe de résistance, d'un petit frère aveugle et d'un fiancé disparu « congressistes », d'un petit frère aveugle et d'un fiancé disparu ıi réapparaît, mais avec une autre). Le réalisateur ne se soucie ère de démêler les fils de cette intrigue adaptée d'une bande ssinée, trop occupé qu'il est à jouer à cache-cache avec les armes abondants de la dame – redécouvrant au passage les ver*pudibondes* de la mousse de bain. Exercice épuisant, qui lui sse tout juste assez d'énergie pour filmer la séquence finale de ursuite et de bagarre.

Pascal Mérigeau

Un Modigliani peu connu à Rouen

Les dessins de la collection Alexandre sont exposés au Musée des beaux-arts



L'EXPOSITION s'est promenée de par le monde avant d'arriver à Rouen, son ultime et seule étape française. Pourquoi Rouen ? Parce que Paul Alexandre, qui fut l'un des tout premiers admirateurs de Modigliani, devint son ami et lui acheta des œuvres, avait des racines en Seine-Maritime, et *« une tendresse pour la ville de Rouen »*. C'est aussi pour cela que le musée rouennais, il y a huit ans, recevait du fils aîné du bon docteur deux portraits de son père peints par Modigliani, l'un en 1909, l'autre en 1913. Deux cent quatre-vingts dessins, soit plus de la moitié de l'exceptionnelle collection Alexandre, sont exposés, avec, en regard, sept peintures et six sculptures. Avant de commencer leur périple international à Venise (*Le Monde* du 14 septembre 1993), ces dessins étaient pour la plupart inédits. L'autorité avec laquelle ils font état de l'étroitesse des liens que Modigliani a pu entretenir avec les arts africains ou l'art khmer invite à de nouvelles lectures sur l'œuvre entière.

★ « Modigliani inconnu : dessins de la collection Alexandre », Musée des beaux-arts de Rouen, square Verdrel, 76000 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Entrée 35 F. Jusqu'au 14 octobre. Catalogue : 463 pages, 350 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orlando Valle Maraca
Flûtiste et deuxième clavier du groupe Irakere, ce musicien cubain a fondé son propre groupe, Otra Vision, en 1995. A forte orientation latin jazz, le style de Maraca allie les rythmes cubains traditionnels et quelques arcanes de la variété internationale.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Mº République ou Temple. 23 heures, les 18 et 19. Tél. : 42-02-20-52. 80 F.

Jazz, Internet et Knitting Factory
Où il est question d'un festival en ligne sur Internet à l'initiative du club new-yorkais Knitting Factory, d'interactivité entre Français, Belges et Américains... Jazz virtuel, cybermusiciens, vrais solistes ? Excitant et mystérieux. Avec le duo Delbecq/Orti, Steve Potts (le 18, à 20 heures), Ekova (le 19, à 21 heures), la Sélection du 3 (le 20 à 21 heures). Le Garage. Les informations et le lieu des concerts seront communiqués par téléphone au 43-79-71-46. 75 F.

James Carter Quartet
Dans les *Cahiers du jazz* nº 8 (PUF), le saxophoniste Jean-Louis Chautemps écrit à propos de James Carter que c'est en concert que son *« jeu nomade fait merveille »*, qu'il retrouve en scène *« cette liberté de circulation qui nous enchante »*. D'autres ne voient en James Carter qu'un virtuose poussé par la mode. A vérifier à nouveau *in situ*.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ART

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

EXPOSITIONS PARIS

Georg Aemi : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre 1996. 35 F.

Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mo Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 août. 40 F.

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.

Damien Cabanes
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-67-04-88. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.

Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mos Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.

Sergio Camargo
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mos Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 juillet.

Luciano Castelli
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 8 septembre. Entrée libre.

Luciano Castelli et la photographie : le miroir du désir
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mos Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 8 septembre. 30 F.

Comme un oiseau
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 octobre. 30 F.

Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.

De Beuys à Trockel..., dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.

De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mos Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.

Dessins de Bourdelle
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet. 28 F.

Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherland, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. 36 F.

Dites-le avec des fleurs
Galerie Chantal-Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet 1996.

Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet. 40 F.

Anne Ferrer
Galerie Jacqueline Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-75-91. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 juillet 1996.

Barry Flanagan
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.

La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 35 F.

L'Informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 27 F.

Charles Lapicque : l'oeil, personnages-animaux
A l'enseigne des Oudin, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-71-83-65. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 septembre 1996.

Claude Lévêque
Chez Valentin, 9, rue de Charonne, Paris 11e. Mº Charonne. Tél. : 43-57-33-28. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.

Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F.

Matisse
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mº Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 7 septembre.

Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay-rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Mº Solferino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet. 36 F.

Monument et modernité
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet. 20 F.

Pisanello (1395-1455)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Visites-conférences ; les mercredi à 14 heures et les samedi à 11 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août. 30 F.

Marc Riboud
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet 1996.

Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre 1996. 20 F, gratuit le mercredi 10 F.

Mimmo Rotella
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre.

Robert Smithson, Melissa Kretschmer
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-26-50-67. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 juillet.

Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.

Bernar Venet
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août.

Art grandeur nature : Endo, Marinette Cueco, Bob Verschueren
Forum culturel et parc urbain Jacques-Duclos, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Le parc est ouvert du lever au coucher du soleil. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.

Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara
Musée de l'histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queux, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août.

Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Visites sur réservation vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures. Jusqu'au 27 octobre. 35 F.

Frédérique Lucien, Stephen Maas
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 juillet.

La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. Jusqu'au 27 octobre. 30 F ; 20 F ; groupes scolaires : 12,50 F par enfant.

Willy Ronis
– Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, avenue Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois de 14 heures à 18 heures ; les autres week-ends uniquement pour les groupes sur réservation. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.
– Ecomusée, ferme de Cottenville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AGENT ZÉRO ZÉRO
Film américain de Rick Friedberg, avec Nicollette Sheridan, Charles Durnig, Marcia Gay Harden, Barry Bostwick, Andy Griffith (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ANGUS
Film américain de Patrick Read Johnson, avec George C. Scott, Rita Moreno, Chris Owen, Lawrence Pressman, Ariana Richards, Anna Thompson (1 h 30).
VF : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

BARB WIRE (*)
Film américain de David Hogan, avec Pamela Anderson Lee, Temuera Morrison, Victoria Rowell, Jack Noseworthy, Xander Berkeley, Steve Railsback (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

CRASH (**)
Film canadien de David Cronenberg, avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EMPIRE RECORDS
Film américain d'Allan Moyle, avec Liv Tyler, Anthony LaPaglia, Maxwell Caulfield, Debi Mazar, Renee Zellweger, Liv Tyler (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e. VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY, 2e PROGRAMME
Films britanniques de Peter Greenaway, (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAME DE FOND
Film américain de Ridley Scott, avec Jeff Bridges, Caroline Goodall, John Savage, Scott Wolf, Balthazar Getty (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e.

MAN TROUBLE
Film américain de Bob Rafelson, avec Jack Nicholson, Ellen Barkin, Harry Dean Stanton, Beverly D'Angelo, Michael McKean (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHOOTER
Film américain de Ted Kotcheff, avec Dolph Lundgren, Maruschka Detmers, Assumpta Serna, Gavan O'Herlihy, John Ashton (1 h 25).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e. VF : UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CITY HALL
de Harold Becker,
avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, Martin Landau, David Paymer.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27). Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

DUNSTON, PANIQUE AU PALACE
de Ken Kwapis,
avec Jason Alexander, Faye Dunaway, Eric Lloyd, Rupert Everett, Glenn Shadix, Paul Reubens.
Américain (1 h 28).
VF : Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

FAUTE DE SOLEIL
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
Français (57).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE GÉOGRAPHE MANUEL
de Michel Sumpf,
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

HEAVENLY CREATURES
de Peter Jackson,
avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor.
Néo-zélandais (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE EN SUSPENS
de John Badham,
avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben.
Américain (1 h 39).
VO : UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

MIKHAÏL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord,
David Sproxton,
Sam Fell,
Nick Park,
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LE TOMBEAU DES LUCIOLES
d'Isao Takahata,
dessin animé japonais (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

VACANCES EN FAMILLE
de Laurent Cantet,
Bruno Bontzolakis,
Philippe Harel,
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park,
Richard Goleszowski,
Jeff Newitt,
Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WHEN PIGS FLY
de Sara Driver,
avec Alfred Molina, Marianne Faithfull, Seymour Cassel, Maggie O'Neill, Rachel Bella.
Américano-japonais-allemand-hollandais (1 h 37).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

REPRISES

FAUX-SEMBLANTS (*)
de David Cronenberg,
avec Jeremy Irons, Geneviève Bujold, Heidi von Palleske, Barbara Gordon, Shirley Douglas, Stephen Lack.
Canadien, 1988 (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

ORANGE MÉCANIQUE (**)
de Stanley Kubrick,
avec Malcolm McDowell, Patrick Magee, Michael Bates.
Britannique, 1971 (2 h 30).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PANTHÈRE ROSE
de Blake Edwards,
avec Peter Sellers, David Niven, Robert Wagner, Capucine, Claudia Cardinale, Brenda De Banzie.
Américain, 1964 (1 h 54).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

QUAND L'INSPECTEUR S'EMMÊLE
de Blake Edwards,
avec Peter Sellers, Elke Sommer, George Sanders, Herbert Lom, Tracy Reed, Graham Stark.
Britannique, 1964 (1 h 41).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LA VICTOIRE EN CHANTANT
de Jean-Jacques Annaud,
avec Jean Carmet, Jacques Dufilho, Jacques Spiesser, Catherine Rouvel, Dora Doll.
Français, 1976 (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JEUDI 18 JUILLET

TF 1

20.50

JULIE LESCAUT
Série. Ville haute, ville basse, de Josée Dayan, avec Véronique Genest (100 min). 306654
Le commissaire Lescaut et ses équipiers interceptent une Porsche rouge qui vient de brûler un feu rouge.

22.30

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Avec Nino Ferrer, Patrick Sébastien, Sabine Paturel, Los del Mar, Francis Cadot (85 min). 9523383
Nino Ferrer dit s'être bien amusé pendant le tournage de cette émission, entouré des nouvelles cocogirls dont la plastique n'a rien à envier à celle de leurs devancières.
23.55 et 3.20, 5.05 Histoires naturelles. *Goupil mains blanches.*
0.50 Journal, Météo.
1.00 Permeke. 2.35 et 3.10, 4.10 TF1 nuit. 2.45 Intrigues. 4.45 Musique.

France 2

20.55

URGENCES
Série, avec George Clooney.
Dans la chaleur de Chicago, d'Elodie Keene.
Un jour comme les autres, de Vern Gillum (105 min). 1782760
La fille du docteur Green est admise au service des urgences...

22.40

AU NOM DE TOUS LES MIENS ■
Film de Robert Enrico (1983, 100 min). 4623925
En 1970, après la mort de sa femme et de ses trois enfants dans un incendie, un homme revit son passé tragique. Cette version cinéma du roman de Martin Gray est la réduction d'une série de télévision de huit heures (diffusée en 1985).
1.05 Journal, Météo.
1.20 Tatort. Série.
2.55 Nice, la petite Russie. 3.35 Voltigeurs du Mont Blanc. 3.50 24 heures d'infos. 4.05 Descentes. 4.55 Tour de France (rediff.).

France 3

20.55

LE TÉLÉPHONE ROSE
Film d'Edouard Molinaro (1975, 90 min). 1755857
Une comédie de boulevard qui a tenté de repeindre à neuf les vieux thèmes du vaudeville.
22.35 Journal, Météo.

23.05

L'HEURE AMÉRICAINE : LES DIPLÔMÉS DE MOREHOUSE
Documentaire de Sabita Kumari-Dass (50 min). 4971383
Construit en 1867, près d'Atlanta, Morehouse est le seul établissement d'enseignement supérieur à n'admettre que des étudiants noirs de sexe masculin. Il a compté parmi ses élèves, Martin Luther King, Spike Lee et Edwin Moses. Passionnant.
23.55 Espace francophone. 0.25 Les Monroes. Série (55 min).

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE MYTHE OLYMPIQUE
Proposée par Susanne Dred et Monika Lobkowicz
20.46 Le Culte du corps. Documentaire de Nick Wagner (50 min). 107448789
21.35 Entretien avec Hilmar Hoffmann. A propos des *Dieux du stade* de Leni Riefenstahl.
21.50 ▶ Les Dieux du stade (Olympia) La Fête des peuples ■ ■
Film [1/2] de Leni Riefenstahl (1936-38, 124 min). 6166056
Disposant de moyens considérables et de la confiance d'Hitler, Leni Riefenstahl fut la première à réaliser un film de cette ampleur sur les J. O. Le montage a retenu les moments forts et symboliques. La version de ce soir est celle, non retouchée, qui fut présentée à l'époque.
23.45 Visions of Eight
Munich 1972. Documentaires de Mai Zetterling, Milos Forman, Kon Ichikawa, Claude Lelouch, Juri Oserow, Arthur Penn, Michael Pfleghar, John Schlesinger (1972, 103 min). 1506012
1.35 Les Dieux et les champions. Documentaire. Le sport dans la Grèce antique, de *Nick Wagner (25 min).* 2698302
2.00 L'Aventure brésilienne. Documentaire de Michel Daml.

M 6

20.45

LE BOUCANIER DES ÎLES
Film de Domenico Paolella (1961, 84 min). 615128
En 1790, les autorités britanniques envoient des condamnés en Australie pour pêcher des perles.

22.30

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série.
Illusions perdues, d'Eliot Silverstein, avec Martin Sheen (30 min). 2708
Objectif meurtre, de Gary Fleder, avec Roger Daltrey, Paul Dooley (30 min). 5555
Dédoublement de personnalité, de Joel Silver, avec Joe Pesci, Jacqueline Alexandre (30 min). 9876
0.00 Fréquenstar (rediff.).
1.05 Best of Trash. Musique.
2.30 Rock express. Magazine. 3.00 Culture pub. Magazine. 3.55 Frank Sinatra. Documentaire. 4.50 E = M 6.

Canal +

20.35

LE FABULEUX DESTIN DE MADAME PETLET ■
Film de Camille de Casabianca avec Maïté, Camille de Casablanca (1995, 89 min). 378825
22.00 Flash d'information.

22.10

ABSOLOM 2022
Film de Martin Campbell avec Ray Liotta, Lance Henriksen (1994, v.o., 118 min). 5589031
En 2022, un ancien soldat, qui a assassiné son supérieur parce qu'il ne supportait pas ses méthodes barbares, est envoyé sur une base secrète où il subit les brutalités d'un gardien sadique.
0.10 Golf. Première journée du British Open.
1.30 La Grande Chevauchée de Robin des Bois
Film de Giorgio Ferroni avec Giuliano Gemma (1970, 99 min). 6738787

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. De l'écriture musicale : Frontières et singularités (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le Tour de France (2).
21.32 Fiction. Le Roi Hatif, de Gerboise Francolet.
22.40 Nuits magnétiques. Dessine-moi ton siècle. C'était comment avant ? (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avignon 96. Avec Jacques Nichet, Louis Castel, Jean-Paul Wenzel, Claude Santelli. 0.50 Coda. Passeport musique (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Danilo Kis ; 2.22, David di Nota (Festivité locale) ; 2.51, Vladimir Velikovic ; 3.40, Le violoncelle au féminin ; 4.50, Le témoin du temps qui change : Danièle Sallenave ; 6.30, Mario Soldati (L'Epouse américaine).

France-Musique

20.00 Festival de Radio-France et de Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de la cour des Ursulines, par le Trio d'Antoine Hervé.
21.30 Portrait de Goffredo Petrassi. Portraits de notre temps. Concert donné le 13 juin, salle Olivier-Messiaen, à Radio-France, par les Solistes de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Renato Rivolta : Œuvres de Petrassi : Grand Septuor pour clarinette concertante ; Sestina d'autunno pour six instruments ; Alias pour guitare et clavecin ; Serenata pour cinq instruments ; Contrastes pour violon, clarinette et piano, de Bartók ; Œuvres de Petrassi.
0.05 Tapage nocturne. Œuvres de Ribot. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 septembre 1995, à Toulouse, Gerhard Oppitz, piano. Sonate nº 3 et nº 32, de Beethoven ; Œuvres de Brahms : Rhapsodies, op. 79 ; Fantaisies op. 116.
22.25 Les Soirées... (Suite). Symphonie nº 9, de Malher, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Œuvres de Malher. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Liste noire ■ Film d'Alain Bonnot (1984, 90 min) 79368925
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.25 Correspondances.
22.40 Ça se discute.
0.05 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le Théorème de Fermat.
21.25 Belgique, terre d'islam.
22.35 Les Seigneurs de Shark Bay.
23.15 Le Père Besse, caviste de légende.
23.45 Hamsa, la rage au ventre.
0.40 A l'Est, du sang sur la neige. [9/10] La mort du Reich (55 min).

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 Les cadavres ne portent pas de costard ■ Film de Carl Reiner (1982, N., v.o., 90 min) 3247692
22.30 Concert : Gustav Mahler. *Symphonie nº 1 en ré majeur*, enregistrée à la Philharmonie de Berlin en 1994 (65 min). 53574437

France Supervision

19.00 Concert : Anton Dvorak. *Le Stabat Mater* (90 min) 83731876
20.30 Carthage en flammes ■ Film de Carmine Gallone (1960, 125 min) 27431166
22.35 La Grande Bagarre ■ Film de Pasquale Festa Campanile (1975, 105 min) 44745012

Ciné Cinéfil

20.30 Un soir sur la plage ■ Film de Michel Boisrond (1961, N., 85 min) 27668988
21.55 Le Dos au mur ■ ■ Film d'Edouard Molinaro (1957, N., 95 min) 97074609
23.30 Le Club. Invitée : Geneviève Page.
0.45 Le Traître ■ ■ Film d'Anatole Litvak (1950, N., v.o., 115 min) 37146426

Ciné Cinémas

20.30 Quand meurent les légendes ■ Film de Stuart Millar (1972, v.o., 105 min) 4373031
22.15 La Gueule ouverte ■ ■ Film de Maurice Pialat (1973, 85 min) 3584789
23.40 Croque la vie ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1981, 100 min) 14394470

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Course à obstacle.
20.45 et 0.00 Nick, chasseur de têtes. Le bal des oiseaux.
21.45 Mariages. La solution.
22.40 La Famille Adams. La vente de charité.
23.10 et 1.25 Wolff, police criminelle. L'interview.

Canal Jimmy

20.00 Rocco et ses frères ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1960, N., 170 min) 17778296
22.50 Quatre en un.
23.15 Rocketeer ■ Film de Joe Johnston (1991, v.o., 115 min) 20433876

Eurosport

17.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart : huitièmes de finale (150 min) 2870031
20.00 En route pour Atlanta.
22.00 Cyclisme.
23.00 Sumo (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Stella. Film de John Erman (1990, 105 min). Avec Bette Midler. *Drame.* 22.00 L'Amour en deux. Film de Jean-Claude Gallotta (1991, 110 min). Avec Pascal Gravat. *Drame.*

RTL 9

20.30 Ruby. Film de John MacKenzie (1992, 115 min). Avec Danny Aiello. *Drame.*
22.25 Le Soldat oublié. Film de Martin Wragge (1989, 95 min). Avec Gary Graham. *Aventures.*
0.15 Stella. Film de Laurent Heynemann (1983, 95 min). Avec Nicole Garcia. *Drame.*

TMC

20.35 Le Baiser empoisonné. Film de Norman René (1992, 105 min). Avec Alec Baldwin. *Comédie dramatique.*

VENDREDI 19 JUILLET

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 *Les Feux de l'amour.* Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Amour paternel.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. Mascarade.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.15 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série. Souvenirs de jeunesse.
17.45 Jamais 2 sans toi...t. Série. Les diablotines.
18.10 Case K.O. Jeu.
18.40 Des copains en or. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

SLC, SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1966-1967 : Mode Mao, Paco Rabanne. Princess Erika, les Innocents, Eros Ramazzotti, Corona, Françoise Hardy, Hugues Aufray, Status Quo, Nicoletta (120 min). 597068

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Liberté provisoire, de Gordon Hessler, avec Robert Ginty (105 min). 1997242
Le maire et le shérif d'une petite ville américaine sont impliqués dans un trafic de drogue. Ils projettent d'utiliser un homme de passage, injustement emprisonné, pour éliminer un activiste politique qui menace leur combine.
0.35 Mondial la Marseillaise à Pétanque (50 min). 5983843
1.25 Journal, Météo.
1.35 et 2.50, 5.10 Histoires naturelles. 2.05 et 2.40, 3.45, 4.20 TF1 nuit. 2.15 et 4.30 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et à 13.35 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Les Routiers. Série. *Il était une fois.*
14.40 Cyclisme. En direct. Le Tour de france : 19e étape : Hendaye - Bordeaux (220 km) (160 min). 50814635
17.20 Vélo Club.
18.15 Flic à tout faire. Série. Attention pizza.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Marie Fugain, Christine Bravo, Elie Semoun.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

TRISTE MÉMOIRE
Téléfilm de Waris Hussein, avec Lindsay Wagner, David Dukes (100 min). 1728709
Une riche héritière est agressée dans sa maison californienne. Elle reste quatorze mois dans le coma. A son réveil, elle doit réapprendre à vivre.

22.35

LA RANÇON DU CHIEN
Téléfilm de Peter Kassovitz, avec François Négret, Daniel Prévost (100 min). 3174093
Polar ironique qui se moque des chiens, des flics et des zonards. Du second degré.
0.15 Journal, Météo.
0.30 La Guerre du feu ■ ■ ■ Film de Jean-Jacques Annaud avec Everett McGill (1981, 95 min). 7780486
2.25 ▶ Les J.O. d'Atlanta 96. Cérémonie d'ouverture.

France 3

12.30 Journal. Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Chambéry. Invités : Sophie Michaud, Olivier Lejeune, Tex.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série.
15.30 Ranch L. Série.
16.20 40° à l'ombre. En direct d'Arcachon. Invitée : Diane Tell.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 *Le 19-20* de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.
20.50 Consomag.

20.55

THALASSA
Brest 96, à Douarnenez. Dans le sillage des Vikings (70 min). 5812819
Pour fêter le millénaire de la découverte du Vinland, un homme a imaginé de revivre l'aventure à bord d'un authentique drakkar.

22.05

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier.
Mongolie : Tsaatans, le peuple renne, de Patrick Boltet, Frédéric Tonolli et Hélène Blanpain ;
France : André, apiculteur parisien, de Sylvie et Benoît Ségur ;
Pakistan : le quai des laveurs, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot (50 min). 6972345
22.55 Journal, Météo.
23.25 A table avec... Coluche. En compagnie de Robert Lamoureux, Yves Robert, Claude Gensac. 0.20 Saga-Cités (rediff.). 0.50 Les Monroes. La mort qui rôde. Série (55 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. Mycoses et verrues. 13.00 Net plus ultra. 13.30 Que deviendront-ils ? [3/10]. 14.30 Les Etats-Unis. Les geysers du parc national de Yellowstone. 15.30 ▶ Déclics : Femmes toquées. Nicole Fage-Gautier. 15.40 Plans de vol. [5/5]. 16.30 Alf. 17.00 Sam et Sally. Série. 18.00 Le Festival d'Avignon. 18.30 Le Monde des animaux. Chroniques de l'Afrique sauvage : l'intrus.

Arte

19.00 *Histoires de sens.* Documentaire [2/5]. Voir, de Michael Gunton, Nigel Ashcroft, Larry Klein, d'après Diane Ackerman (54 min). 1432
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 5906
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ L'AFFAIRE DEVEREUX, LA MORT D'UN JUSTE
Téléfilm de Peter Kosminsky (102 min). 126258
Filmé au Kenya, au Ghana et aux USA avec plus de 10.000 figurants, ce téléfilm passionnant relate l'histoire vraie de Sean Devereux, un jeune engagé humanitaire mystérieusement assassiné en janvier 1993.

22.25

▶ GRAND FORMAT : LES DIEUX DU STADE (OLYMPIA) JEUNESSE OLYMPIQUE ■ ■
Film [2/2] de Leni Riefenstahl (1938, N., 85 min). 5898703
Cette version de Jeunesse olympique *a été reconstituée par la réalisatrice.*
23.50 Profil. John Berger : arrêt sur images. Documentaire (52 min). 8450616
Installé en France depuis plus de vingt ans, l'écrivain anglais a écrit une trilogie sur l'odyssée des paysans, de la campagne à la ville : Dans leur travail *(Prix Pétrarque en 1991).*
0.50 Music Planet. Magazine. Tina Turner, de Hannes Rossacher (rediff.). 1.50 Paris-musette. Documentaire de Jean-Pierre Beaurenaut (rediff.).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Une petite sœur trop séduisante. Téléfilm de Steven Hillard Stern, (88 min). 3023819
Une jeune femme débarque à Los Angeles chez sa sœur.
15.00 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Le Joker. Série.
19.00 *Highlander.* Série.
19.50 Le Tour de France à la voile. La Rochelle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Seuls au monde !
20.35 et 23.25 Capital 6.

20.45

EXTRA-LARGE, À BOUT PORTANT
Téléfilm d'Enzo Castellari (92 min). 589703
"XL" enquête sur la mort d'un jeune espoir de l'équipe locale de football, retrouvé assassiné dans une chambre d'hôtel.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. L'espion, avec Peter Graves (55 min). 25906
Jim Phelps doit empêcher un ancien agent secret britannique de revendre à des organisations terroristes des armes chimiques qu'il a mises au point.
23.35 Secrets de femmes.
0.10 Robocop. Série. Minuit moins une.
1.05 Best of rap. Musique.
2.35 E = M 6. Magazine. 3.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Serge Gainsbourg. 3.55 Girls de Saint-Tropez. Documentaire. 4.45 Culture pub. Magazine (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Nos années cinquante. Documentaire.
13.30 Absolom 2022 Film de Martin Campbell (1994, 118 min). 9181616
15.25 Les Maris, les femmes, les amants ■ ■ Film de Pascal Thomas (1988, 111 min). 7687068
17.15 Le Journal des sorties.
17.40 Et ils eurent beaucoup d'enfants. Dessin animé.
18.10 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Sylvestre et Titi mènent l'enquête.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

UNE FILLE À PAPAS
Téléfilm de Pierre Joassin (96 min). 435258
Une adolescente profite de l'absence de sa mère pour faire tourner en bourrique son père et son beau-frère. Une charmante comédie.

22.10

PÉTANQUE TROPHÉE CANAL + 1996
23.05 Flash d'information.
23.10 Golf. British Open.
0.00 Le Voyage du siècle. Documentaire (45 min). 21616
0.45 J.O. d'Atlanta. (30 min). 2669203
1.15 Seize jours de gloire. Documentaire (60 min). 6411513
2.45 J.O. d'Atlanta Cérémonie d'ouverture (180 min). 52845432

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La chirurgie maxillo-faciale (1).
20.00 Le Rythme et la Raison. De l'écriture musicale : Frontières et singularités (5).
20.30 Radio archives. Clara Candiani.
21.32 Black and Blue. Monk. Invité : Laurent de Wilde.
22.40 Nuits magnétiques. Dessine-moi ton siècle. C'était comment avant ? (4).
0.05 Du jour au lendemain. Avignon 96. Avec Jacques Rosner, Joseph Nadj, Jean-Pierre Milovanoff, Michel Cournot. 0.50 Coda. Passeport musique (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Ceux du goulag ; 2.00, Roquefort-des-Corbières ; 3.21, Wim Wenders ; 3.59, Autour d'Elias Canetti ; 4.56, Francisco Goya ; 6.21, Les intempéries ; 6.31, Les oiseaux nyctalopes (1).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Festival Chopin. Concert donné le 11 juillet, à l'Orangerie de Bagatelle, par Brigitte Balleys, mezzo-soprano, Laurent Martin, piano : Œuvres de Chopin, Berlioz, R. Schumann.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de l'Opéra Berlioz-le-Corum, par l'Orchestre national des jeunes des Pays-Bas, dir. Dennis Russel-Davies, Wu Man, pipa : In Ecclesiis (création en France), de Gabrieli et Maderna ; Symphonie K 248a (d'après la Sérénade Haffner K 250), de Mozart ; Sudden Thunder pour pipa et orchestre (création en France), de Lam ; Iberia, de Debussy.
0.05 Jazz nuit. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Léonard Slatkin, chef d'orchestre. Symphonie nº 94 La Surprise, de Haydn, par l'Orchestre Philharmonia ; Sérénade pour petit Orchestre nº 2, de Brahms, par l'Orchestre de Saint Louis ; Concerto nº 1, de Bruch, par l'Orchestre symphonique de Chicago, Cho-Liang Lin, violon ; Symphonie nº 2 Petite Russie, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Saint Louis.
22.30 Les Soirées... (Suite). Fancy Free, de Bernstein, par l'Orchestre symphonique de Saint Louis, Lieberman, soprano, J. Kitrell, piano : Œuvres de Bernstein, Purcell, Britten, Creston, Vaughan Williams. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 3/3/96)
23.50 Sortie libre. Invité : Patrice Chéreau.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Monfreid.
21.20 Insoumis. Mémoires de prêtres ouvriers.
22.15 Millénium. [3/10] En quête d'identité.
23.10 Troisième Pôle.
23.40 L'Inde fantôme. [3/7] Réflexions sur un voyage.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Les Grandes Voix noires américaines. De Claude Fléouter. [2/2].
21.45 et 1.30 Musiques en scènes.
22.10 Opéra : La Clémence de Titus. En trois actes de Christoph Willibald Gluck (150 min). 28721242

France Supervision

20.30 Concert : Les Francofolies (60 min). 64180277
21.30 Les Voitures de légende.
22.20 La Montagne des brumes.
23.15 CinéActu.
23.25 Voile.
0.15 Motonautisme.
1.15 Equitation.
2.00 Jeux olympiques (240 min). 90411827

Ciné Cinéfil

20.30 The Meanest Man in the World ■ Film de Sidney Lanfield (1943, N., v.o., 55 min) 1338567
21.25 Jim la Houlette ■ Film d'André Berthomieu (1935, N., 90 min) 3433618
22.55 Le Régiment des bagarreurs ■ Film de William Keighley (1940, N., v.o., 85 min) 78584797

Ciné Cinémas

21.00 Vivre ■ ■ Film de Zhang Yimou (1994, 130 min) 28202797
23.10 Franc parler Film de Barnet Kellman (1992, v.o., 90 min) 7672987
0.40 Meurtres en VHS Film de Jeff Lieberman (1987, 85 min) 85106643

Série Club

20.45 (et 23.45) Commando Garrison. A valeur, valeur et demi.
21.30 Héritage oblige. Erika, mon amour.
22.30 La Famille Addams. On n'arrête pas le progrès.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. Question de territoire.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. L'étau.
21.20 The Muppet Show. Invitée : Loretta Lynn.
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.25 Dream On. SOS amitié.
22.50 Seinfeld. La place de stationnement.
23.15 Top bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Episode nº 57.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 19e étape : Hendaye - Bordeaux (220 km, 150 min). 2866838
17.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart : quarts de finale (150 min). 2847703
2.30 Jeux olympiques. En direct d'Atlanta. Cérémonie d'ouverture (210 min). 75865001

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Le Réveil de la Sorcière Rouge. Film d'Edward Ludwig (1948, N., 110 min). Avec John Wayne. *Aventures.*
0.35 Rue de l'Estrapade. Film de Jacques Becker (1952, N., 100 min). Avec Daniel Gélin. *Comédie.*

TSR

20.20 Le Guignolo. Film de Georges Lautner (1979, 105 min). Avec Jean-Paul Belmondo. *Comédie policière.*
22.05 Riens du tout. Film de Cédric Klapisch (1992, 95 min). Avec Fabrice Luchini. *Comédie.*
23.45 Tilaï. Film d'Idrissa Ouedraogo (1990, 80 min). Avec Rasmane Ouedraogo. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 19 JUILLET 1996

La dragonnade de Lure

par Pierre Georges

AINSI PARLA le sapeur Camember. Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus, à Lure, de limites. Et il n'y en a plus effectivement dans cette petite ville de Haute-Saône. Sale temps pour la fanfare du 1er régiment de dragons !

Plus de dragons. Plus de régiment. Plus de chars. Plus de fanfare. Dissous ou en passe de l'être. Restructuration, modernisation, dissolution ! On imagine volontiers en quel état de manque subit et en quel sentiment d'abandon peut se trouver une ville de garnison sans garnison. On suppose en cascade le désarroi des commerçants, le choc immobilier, la fermeture des écoles, la perte de ressources, l'absence de perspectives.

Séduite et abandonnée ! Lure, comme d'autres petites villes de province, devra apprendre à vivre sans ses dragons. Et d'une certaine manière cela ressemble fort, pour l'économie locale, à une dissolution neutronique. Un séisme même. Avec désormais ces grandes casernes sous la lune franc-comtoise, vaines et inutiles. Sauf à servir demain, après transformation, d'abris HLM ou de bâtiment pour activités commerciales ou industrielles aléatoires.

Lure perd ou va perdre ses dragons. Cela ne lui sera pas qu'une rupture d'habitude. Ou le changement coutumier d'un calendrier local rythmé aux impératifs des prises d'armes et remises de fourragères aux susdits. Pas non plus la seule mort d'une rubrique féconde dans les pages locales de *L'Est républicain*. Ce sera pire : une sorte de décimation par dissolution, un dixième, grosso modo, de la population renvoyée vers d'autres foyers, rompez les rangs.

Ce qui arrive là-bas arrive ailleurs. Notamment dans le grand Est qui va avoir à payer prioritairement pour l'Histoire, son histoire. Il suffit de regarder la carte de France des restructurations militaires pour constater que la tradition et la nécessité, aux fameuses marches de l'Est, sont devenues un luxe inutile.

Peut-on vivre sans l'armée quand on a tant et si longtemps vécu d'elle ? C'est toute la question. Elle se pose désormais, gauche, droite, peu importe, aux élus de ces différentes villes et régions mises d'office à la réforme. Que faire de ce grand vide, de cette retraite à marches forcées, le dos désormais tourné à la mythique ligne bleue des Vosges ?

Espérer des compensations, les exiger même ? Bien évidemment, oui. Après tout, la démobilisation n'est pas la paix. Mais que peut-on offrir en compensation de ce déménagement du territoire ? Des aides, des subventions, des délocalisations de services publics, des implantations d'entreprises ? Toutes choses souhaitables mais à peu près aussi introuvables qu'un 1er régiment de dragons par les temps qui viennent.

La réforme des armées, bien dégagée sur les oreilles, n'est pas de celles qui se discutent. L'époque ayant changé, les armées devaient s'adapter. Mais la justesse d'une réforme n'évacue pas des effets locaux désastreux. Lure, petite ville sans garnison d'une verte Haute-Saône sans trop d'emplois a désormais le moral dans les chaussettes. Les Lurons sont résolument moroses, n'en déplaise à Paris. Ils ont désormais le sentiment de vivre, en bout de ligne, de première ligne, une dragonnade. Sans dragons.

SNCF : Frédéric d'Allest bien placé pour devenir président

FRÉDÉRIC D'ALLEST pourrait succéder à Loïk Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF si la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris rejetait, jeudi 18 juillet, la demande de mise en liberté du président de la compagnie ferroviaire. Le gouvernement a en effet annoncé qu'il remplacerait M. Le Floch-Prigent dans cette hypothèse. De source gouvernementale, on confirme que M. d'Allest est en tête de la liste des personnalité retenues. Chez Lagardère Groupe, dont il est directeur général, on reconnaît que M. d'Allest est pressenti.
Ce polytechnicien âgé de cinquante-cinq ans contrôle les activités non militaires de Matra, notamment la construction des métros automatiques VAL, l'assemblage des Renault Espace et les télécommunications. S'il connaît bien les transports, M. d'Allest a suivi un parcours radicalement différent de celui de M. Le Floch-Prigent. Il est notamment peu habitué aux négociations sociales difficiles. M. d'Allest est avant tout un ingénieur de haut vol, considéré comme l'un des pères de la fusée Ariane. Entré au Centre national d'études spatiales (CNES) en 1966, il est nommé chef de projet Ariane dès le lancement du programme en 1973. C'est lui qui a l'idée de créer, en 1980, une société chargée de l'exploitation commerciale du lanceur européen, Arianespace. Il en assumera la présidence jusqu'en 1990, avant de rejoindre Matra.

Le groupe de communication de Rupert Murdoch achète New World

NEWS CORP., le groupe de communication de Rupert Murdoch, a pris le contrôle de New World Communications Group pour 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) payables en actions et par reprise de dettes. News Corp. contrôlait déjà 20 % de New World. Cet accord intervient alors que News Corp. vient d'être évincé du rachat de MGM et que New World était en discussion pour racheter le distributeur à succès King World. Avec New World, News Corp. devient le plus gros propriétaire de télévisions aux Etats-Unis. Ce rachat sera sans doute examiné par la Federal Communications Commission, l'autorité de régulation de l'audiovisuel américain. La récente loi sur les télécommunications indique qu'aucun réseau ne peut cumuler plus de 35 % de l'audience nationale.

BOURSE

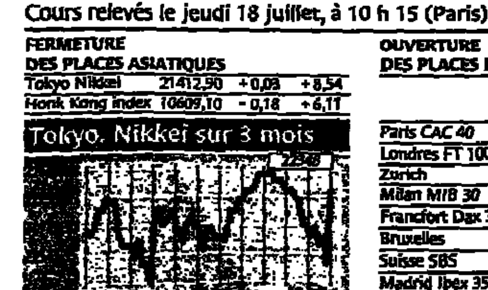
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 18 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21412,90	+0,03	+8,54
Honk Kong index	10609,10	-0,18	+6,11

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/07	Var. en % 16/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1995,11	+0,28	+6,58
Londres FT 100	3650,90	+0,51	-1,04
Zurich	1749,38	—	+14,35
Milan MIB 30	—	—	+11,27
Francfort Dax 30	2496,41	+1,08	+10,76
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1379,46	—	-5,35
Madrid Ibex 35	352,69	—	+10,19
Amsterdam CBS	—	—	+12,34

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 juillet 1996 : 451 317 exemplaires 1

Un Boeing 747 de TWA a explosé en vol peu après son départ de New York

Il n'y aurait aucun survivant parmi les 229 occupants de l'avion en route pour Paris

NEW YORK
de notre correspondante

Un avion de la compagnie américaine TWA au départ de New York et à destination de Paris et de Rome a explosé en vol, jeudi 18 juillet, et s'est abîmé dans l'Atlantique. Le Boeing 747, avec 212 passagers et 17 membres d'équipage, a explosé peu après son décollage de l'aéroport John-Fitzgerald-Kennedy. Il n'y aurait aucun survivant, selon les garde-côtes américains. L'avion, qui s'est abîmé à 24 kilomètres au sud de l'îlot de Moriches, au large de Long Island près de New York, a *été décrit* par de nombreux témoins comme *« une boule de feu dans le ciel »*.

L'accident s'est produit vers *20 h 45 locales* (2 h 45 heure de Paris) dans des conditions météorologiques *« parfaites »*. Interrogé sur la possibilité d'un attentat à la bombe, le porte-parole de l'administration fédérale de l'aviation civile américaine, Eliot Brenner a refusé d'aborder la question : *« Notre priorité est de lancer des opérations de secours pour tenter de trouver d'éventuels survivants. Je refuse de spéculer sur la cause de l'accident. »* Sur place, des agents du FBI affirment n'avoir reçu aucune menace terroriste contre le vol 800 à destination de Paris. L'administration fédérale de l'aviation civile a déclaré de son côté n'avoir aucune information



sur un éventuel message de détresse du commandant de bord avant l'explosion. *« C'était un vol international on ne peut plus ordinaire »*, a expliqué un responsable de l'agence fédérale, qui a précisé que l'appareil avait décollé avec plus d'une heure et demie de retard.

LIVRÉ EN 1971

Jeudi matin, les nationalités des passagers n'avaient toujours pas été communiquées. Le Boeing de la TWA qui devait arriver à 8 h 15 à *Roissy-Charles-de-Gaulle* venait d'Athènes et avait atterri à New York trois heures avant d'en repartir.

D'importantes opérations de secours ont été lancées. Peu après 1 heure (locale), les garde-côtes ont annoncé avoir retrouvé *« un grand nombre de corps »* dans le secteur de l'accident. Plus de trois heures après l'explosion, des morceaux d'épave continuaient à brûler sur l'eau. Les hélicoptères trouaient la nuit à la recherche d'éventuels survivants à l'aide d'équipements à infrarouge, tandis que d'autres hélicoptères éclairaient la surface de l'eau. Selon le commandant des garde-côtes, jeudi matin, les corps des victimes étaient identifiables. La température de l'eau, de l'ordre de 17 degrés, permettait plusieurs heures de survie.

Au cours d'une conférence de presse, Mike Kelly, le porte-parole de la TWA a refusé de confirmer l'âge de l'appareil, précisant toutefois que les avions de la compagnie ont en moyenne dix-huit ans. Cependant, le porte-parole de Boeing, Doug Webb, précisait aux journalistes que le 747 avait été livré à la compagnie le 17 octobre 1971.

Interrogés sur les chaînes de télévision les témoins ont tous parlé d'une *« boule de feu dans le ciel »* : *« Il y a eu comme une grosse boule orangée, on ne voyait que des flammes »*, expliquait une femme. Pour le pilote d'un avion privé qui affirme avoir assisté à l'explosion, l'appareil ressemblait à l'explosion en vol de la navette spatiale Challenger.

Afsané Bassir Pour

L'accueil des familles à Roissy

Il était encore difficile, jeudi en fin de matinée, de connaître le nombre de Français qui se trouvaient dans l'avion. TWA vérifiait les noms et les adresses des personnes enregistrées. Une cellule de crise s'occupait des dizaines de parents et amis venus aux nouvelles à l'aéroport de Roissy. La plupart des personnes – en majorité françaises – étaient prises en charge par une équipe de psychologues et de médecins. Les employés du guichet informations de l'aéroport se relayaient pour les renseigner. *« Certains sont venus sans avoir entendu la radio, il a fallu les diriger vers la cellule de crise de TWA. D'autres étaient au courant mais ne savaient pas par quel vol arrivaient leurs parents. »* *« Nous ne sommes pas formés pour ce genre de situation,* soulignait l'un des agents. *Chacun réagit à sa manière. »* Au guichet TWA, les passagers enregistraient normalement leur départ. Le premier vol à en direction des Etats-Unis devait décoller à midi.

Un numéro de téléphone est mis à la disposition des familles (16-1-48-64-98-32).

A Atlanta, un dispositif de sécurité impressionnant

ATLANTA
de notre envoyé spécial

Après l'explosion d'un camion piégé le *25 juin dans une base militaire américain à* Khobar, en Arabie Saoudite, 61 % des Américains étaient persuadés que des attentats pouvaient être perpétrés à Atlanta lors des Jeux olympiques qui doivent être ouverts vendredi 19 juillet par le président Bill Clinton en présence de nombreux chefs d'Etat. L'explosion de l'appareil de la TWA va sans doute renforcer cette psychose. Toutefois, dans les heures qui ont suivi la tragédie, aucune consigne particulière n'a été donnée aux service d'ordre.

En présentant à la presse le dispositif de sécurité qui allait être déployé pendant les Jeux, le responsable de la sécurité du comité d'organisation (ACOG), Bill Rathburn, qui avait déjà occupé ces fonctions à Los Angeles en 1984, avait noté : *« Nous n'avons connaissance d'aucune menace spécifique, mais nous n'avons économisé aucun effort, aucune dépense dans notre préparation. »*

C'est ainsi que, pour parer à une éventuelle opération comparable à celle de l'Arabie saoudite, tous les camions circulant dans l'agglomération font l'objet d'une surveillance. Des scénarios de détournement d'avion, de prise d'otages dans le métro, d'accident impliquant *des gaz toxiques ont été testés.*

Le budget consacré à la sécurité doit être impressionnant, car une centaine d'agences fédérales, les polices de Géorgie et d'Atlanta, ainsi que celles des sites *éloignés*, et des volontaires sont impliqués dans un dispositif qui, selon l'estimation du magazine *Fortune*, devrait employer au moins 40 000 personnes alors que 15 000 en étaient chargées à Los Angeles.

MULTIPLICATION DES ARRESTATIONS

Pour les tâches les plus ordinaires, l'ACOG a enrolé 13 000 agents dont les antécédents judiciaires ont été vérifiés. Les effectifs de policiers devraient être de 11 000 personnes. L'armée, avec 11 000 hommes également, devait être omniprésente. Enfin, 3 500 agents fédéraux (FBI, CIA, douanes notamment), dont des spécialistes des explosifs et des armes à feu, seront en alerte. Des détecteurs de métaux, des caméras de vidéo-surveillance, des appareils de vision nocturne et des analyseurs d'empreintes *ont été placés à tous les points sensibles.*

Parallèlement à ces mesures, les autorités des polices de la région d'Atlanta ont procédé ces dernières semaines à l'arrestation de 765 personnes recherchées pour des délits allant de la tentative de meurtre au viol. Fin avril, l'arrestation, à 120 kilomètres d'Atlanta, de deux miliciens qui fabriquaient des bombes avait attiré l'attention des autorités sur les risques potentiels.

« Nous vivons dans un monde où la menace terroriste est un fait. Il serait insensé de ne pas le comprendre, et nous avons pris des mesures considérables pour nous préparer à toutes les situations d'urgence », avait déclaré le vice-président Al Gore, responsable du groupe de coordination pour les J.O. mis en place à la Maison Blanche. *« Nous n'avons pas de chars dans les rues, mais nous disposons de l'électronique la plus sophistiquée de l'histoire des Jeux »*, affirmait avec satisfaction Bill Rathburn. Du matériel de surveillance très performant a par exemple été embarqué dans un dirigeable publicitaire qui tourne en permanence au dessus de la ville.

Alain Giraudo

Les causes possibles d'une explosion

Le Boeing 747 de la TWA a-t-il explosé en vol ? Son épave reposant par 40 mètres de fond, cette question devrait être vite tranchée. Dans le cas d'une explosion, les scénarios sont multiples. Le plus simple est celui d'un bombe terroriste. Cette hypothèse est facile à vérifier dès lors qu'on retrouve des débris et les enregistreurs de vol de l'avion. Est également possible la défaillance d'une pièce des moteurs, très sollicités pendant la phase de montée. Les Américains sont actuellement préoccupés par des pièces contrefaites. Les nacelles qui portent les réacteurs sont conçues pour contenir les effets d'une explosion. Mais des débris peuvent perforer le fuselage ou les ailes, qui abritent le carburant. Dans ce cas, l'équipage a toujours le temps de signaler le problème. L'appareil peut aussi être victime du fret embarqué dans sa soute. Ainsi, un DC-9 s'est écrasé en mai en Floride à la suite, semble-t-il, de l'explosion de bonbonnes d'oxygène qu'il transportait. Tout est possible, y compris le tir d'un missile.

Les attentats depuis 1976

- **Septembre 1989** : un DC-10 d'UTA explose au-dessus du Niger, faisant 170 morts. Des responsables libyens sont soupçonnés.
- **Décembre 1988** : une bombe fait exploser un Boeing 747 de la Pan Am au dessus de Lockerbie, en Ecosse (269 morts). Deux agents libyens sont accusés.
- **Novembre 1987** : un Boeing 707 de la compagnie sud-coréenne KAL disparaît en mer, au large de la Birmanie, avec 115 personnes à bord. Une Coréenne admet en janvier 1988 avoir posé une bombe dans l'avion sur incitation des autorités nord-coréennes, afin de saboter les J.O. de Séoul.
- **Avril 1986** : une explosion survient dans un Boeing 727 de la compagnie américaine TWA au dessus de Corinthe, en Grèce, faisant 4 morts. Une bombe avait été posée par les Cellules fedayines arabes-Cellules révolutionnaires Al-Kassem.
- **Juin 1985** : un Boeing 747 d'Air India s'abîme en mer d'Irlande avec 329 personnes à bord. L'enquête menée par une commission gouvernementale indienne conclut à un attentat commis par des militants sikhs.
- **Août 1982** : une bombe explose à bord d'un Boeing 747 de la Pan Am à l'atterrissage à Honolulu, faisant un mort.
- **Octobre 1976** : un DC-8 des lignes aériennes cubaines s'abîme près de Bridgetown (Barbade), faisant 73 morts. L'attentat est revendiqué par un groupe anticastriste.